

**Matthieu NICOLAS**

La dynastie des Grailly :  
une famille noble au cœur de la guerre de Cent Ans.



Sous la direction de Sophie CASSAGNES-BROUQUET

Mémoire de Master 2

Études Médiévales

UFR Histoire, Histoire de l'art, Archéologie



## INTRODUCTION

En janvier 1281, Marguerite de Provence, en conflit avec le roi de Castille, convoque ses partisans avec la bénédiction du roi de France Philippe III. Ils doivent se rassembler à Mâcon pour le mois de septembre. Son neveu, le roi d'Angleterre Édouard I<sup>er</sup> lui envoie alors son sénéchal de Gascogne Jean de Grailly en tant que conseiller. Mais en septembre, Marguerite de Provence se rend compte qu'elle a encore besoin du sénéchal de Gascogne, elle demande donc à son neveu la permission de retenir auprès d'elle encore quelques temps « cet homme brave et prudent<sup>1</sup> ». Ce que le roi d'Angleterre accepte. En 1282, alors qu'une armée au service de la reine de France est rassemblée, Marguerite de Provence demande une nouvelle fois à Édouard I<sup>er</sup> de lui envoyer Jean de Grailly. Cet épisode est révélateur de la réputation militaire que se sont forgée les Grailly dès le XIII<sup>e</sup> siècle et qui perdurera les siècles suivants. Les Grailly sont une famille de la noblesse de Savoie, originaire de la ville de Grilly, à côté du lac Léman. Ils reçoivent des terres en Gascogne lorsque Jean I<sup>er</sup> part au service du roi d'Angleterre Édouard I<sup>er</sup>. C'est à cette époque qu'ils obtiennent le capitulat de Buch, la vicomté de Bénauges et la vicomté de Castillon. Le capitulat de Buch est une seigneurie regroupant les terres sud du bassin d'Arcachon et le titre de captal de Buch sera porté par certains grands capitaines de la guerre de Cent Ans de la maison des Grailly. Le plus réputé de ceux-là est sans aucun doute Jean III de Grailly, l'arrière-petit-fils de Jean I<sup>er</sup> (planche I), qui vécut de 1330 à 1376. Il s'illustra au service du roi d'Angleterre Édouard III et de son fils, Édouard de Woodstock, le Prince Noir, pendant la première partie de la guerre de Cent Ans. Il fut l'un des premiers chevaliers de l'ordre de la Jarretièrre, fut nommé connétable d'Aquitaine après John Chandos et jouissait d'une réputation de chevalier parfait. Son oncle, Archambaud de Grailly, le succède en tant que captal de Buch. Marié à Isabelle de Castelbon, il hérite en 1398 du comté de Foix. Lui et sa descendance (planche II), acteurs de la guerre de Cent Ans, vont donner une nouvelle dimension à la maison des Grailly. En effet, ils vont gagner en prestige et accroître leur influence jusqu'à arriver à la fonction royale à la fin du XV<sup>e</sup> siècle avec l'accession au trône de Navarre.

Les études sur les Grailly sont rares. Nous pouvons les résumer à deux biographies du captal de Buch Jean III de Grailly. La première date de 1896 et a été publiée par le colonel et érudit

---

1 SIVERY Gérard, *Marguerite de Provence. Une reine au temps des cathédrales*, Paris, Fayard, 1987.

Léon Babinet<sup>2</sup>. La seconde plus récente (2011) est l'œuvre de Denis Blanchard-Dignac<sup>3</sup>, un notable de la Teste-de-Buch. Les ouvrages sur les comtes de Foix sont eux bien plus nombreux. Des historiens comme Pierre Tucoo-Chala ou Claudine Pailhès s'y sont grandement intéressés. Les Grailly sont bien sûr présents dans ces différents ouvrages mais uniquement en tant que comtes de Foix et jamais en tant que dynastie présente dans le sud de la France depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Ce mémoire propose de revenir sur cette lacune historiographique. Pour cela nous allons nous intéresser à ce qu'est une famille princière au temps de la montée de l'état monarchique en prenant l'exemple de la maison des Grailly. Nous nous intéresserons tout d'abord au rôle des Grailly pendant la guerre de Cent Ans et leur rapport avec la chevalerie, puis à leurs gains de terres et au prestige qui y est associé. Et enfin nous verrons quelques considérations diplomatiques et politiques.

---

2 BABINET Léon, *Jean III de Grailly Captal de Buch Connétable d'Aquitaine*, Toulouse, Éditions des régionalismes, 2011.

3 BLANCHARD-DIGNAC Denis, *Le captal de Buch*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2011.

**CHAPITRE I**  
**GRAILLY, GUERRE ET CHEVALERIE**

## A/ LE CAPITAL DE BUCH JEAN III DE GRAILLY (v.1330-1376) ET LA GUERRE

Le capital de Buch Jean III de Grailly fut un « vaillant chevalier » et un « grant cappitaine de gens d'armes » selon les mots de Jean Froissart<sup>4</sup>. En effet, Jean III de Grailly est décrit dans les sources comme étant un homme d'armes et un capitaine redouté mais aussi respecté, tant par ses alliés que par ses ennemis. Il s'est illustré par de nombreux faits d'armes. Il ne s'agit pas ici de faire une liste exhaustive de ces faits d'armes mais de faire une étude de quelques exemples représentatifs de la valeur de ce chevalier. Un des premiers qui nous sont connus, qui est aussi l'un des plus importants, fut son rôle lors de la bataille de Poitiers.

### *1. La bataille de Poitiers (1356)*

En août 1356, le Prince Noir, Édouard de Woodstock, se lance dans une chevauchée qui a initialement pour objectif, en plus de s'enrichir et de ruiner les terres françaises, de piéger l'armée du roi de France Jean II le Bon entre ses troupes et celles de son père Édouard III. Ce dernier a pour projet un débarquement dans le Nord-Ouest de la France. La chevauchée du Prince Noir traverse la moitié de la France, de Bordeaux elle se rend jusqu'à Tours (planche III) où son armée arrive le 8 septembre 1356. Mais Jean II le Bon a préparé une contre-attaque et depuis le passage des Anglais à Tours, ces derniers sont poursuivis par l'armée française. Le roi de France veut couper la route du Prince de Galles et d'Aquitaine, dont l'armée est chargée de butin, à Poitiers. Une première escarmouche a lieu le 17 septembre lorsque les Anglo-gascons se heurtent à l'arrière-garde française. Et une première victoire est remportée par les forces du Prince Noir. Le 18 septembre, la veille de la bataille, Édouard de Woodstock choisit son terrain, une position stratégique : il s'installe au sommet d'une colline sur la plaine de Maupertuis près de Poitiers, la rivière Miosson couvre ses flancs tandis que la forêt de Nouaillé couvre ses arrières. De plus, des haies et des taillis protègent naturellement le lieu, ils permettent d'embusquer les archers anglais et n'offrent qu'une seule voie aux forces françaises. Une ambassade pontificale, menée par le cardinal de Périgord, tente d'obtenir une trêve et un accord qui permettraient d'éviter l'inéluctable bataille. Mais le roi de France est en supériorité numérique : il oppose huit mille hommes d'armes, deux mille arbalétriers et cinq à six mille piétons face à trois à quatre mille hommes d'armes, deux mille cinq cent à trois mille archers et mille piétons. Il souhaite aussi prendre une revanche après le désastre de Crécy qui eut lieu

---

4 Jean Froissart, *Chroniques*, Georges T. DILLER (éd.), Genève, Librairie Droz, 1991-1993, Livre I, Tome IV, p. 317.

dix ans auparavant et ne veut pas laisser échapper les Anglais qui sont en manque de vivres<sup>5</sup>. Il refuse alors tout accord en soumettant des propositions inacceptables pour ses ennemis. De son côté, le Prince Noir fait de même et profite du répit qu'offre les négociations pour fortifier sa position.

Le 19 septembre, la bataille commence. De chaque côté, trois batailles s'alignent, tous sont à pieds : les vétérans français ont retenus la leçon de Crécy où la chevalerie française s'est faite décimée par l'archerie anglaise à cause des chevaux mal protégés. De plus, les conseils de William Douglas, chef du contingent écossais allié aux Français, habitué aux techniques de guérilla contre les Anglais, renforce cette décision tactique innovante pour le camp des Lys. Les Français gardent tout de même, en plus des trois batailles, une escouade de cavalerie lourde composée d'une élite de trois cent chevaliers menés par les maréchaux de France Arnoul d'Audrehem et Jean de Clermont. Ils ont le rôle de fer de lance de l'armée française et doivent enfoncer les premières lignes anglaises, les archers notamment, pour ouvrir la voie au reste des troupes. Du côté anglais, le captal de Buch Jean III de Grailly est l'un des chefs de l'une des trois batailles, celle des Gascons<sup>6</sup>.

Le Prince Noir bouge en premier et entame une manœuvre dont la nature est discutée par les historiens : un piège, une retraite, ou une tentative de retraite qui pourrait se transformer en piège au besoin. Face à cette manœuvre, les maréchaux de France sont partagés : Arnoul d'Audrehem pense que c'est le moment ou jamais de charger tandis que Jean de Clermont, plus prudent, flaire le piège. Le sens de l'honneur chevaleresque prend le dessus sur l'intelligence tactique et les maréchaux lancent la charge de cavalerie<sup>7</sup> (planche IV). Celle-ci est brisée par les archers anglais tout comme à Crécy et malgré le panache de cette action, c'est un échec. En effet, Arnoul d'Audrehem est blessé et capturé tandis que Jean de Clermont est tué. Le peu de chevaliers français qui arrivent au contact avec les Anglais sont dépassés par le nombre. Les trois cents cavaliers finissent comme leurs maréchaux : blessés, capturés ou tués, alors que les archers anglais tiennent toujours leurs positions<sup>8</sup>. Ce premier échec français annonce la suite de la bataille et le désastre continue. Alors que les forces du Prince

5 MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, Paris, Tallandier, 2014 : p. 142-145 .

6 Voir *Chroniques des quatre premiers Valois*, Siméon Luce (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862, p. 49, et Jean Froissart, *Chroniques, ... op. cit.*, Livre I, Tome 3, p. 104.

7 Taxé de couardise par son homologue à cause de sa prudence, Jean de Clermont, piqué dans son orgueil décide de charger en premier en déclarant à Arnoul d'Audrehem : « Je n'aurez tant de hardement/ Qu'aujourd'huy puissez faire tant/ Que ja vous soiez si avant/ Que la pointe de votre lance/ Au cul de mon cheval avance. (Héraut de Chandos, *La vie du Prince Noir*, Francisque-Michel (éd.), Londres et Paris, J. G. Fotheringham, 1883, p. 76).

8 Jean Froissart, *Chroniques*, Livre I, Tome 3, p. 106-107.

Noir campent sur leurs positions défensives, la première bataille française, commandée par le Dauphin, s'avance. À pieds, elle tient mieux face aux traits anglais, mais même si elle a plus d'efficacité que la cavalerie, après un combat acharné, elle ploie sous la défense anglaise et elle finit par reculer. Le dauphin quitte le champ de bataille pour se réfugier à Chauvigny, Une retraite spontanée ou une décision des hommes d'armes en charge de la protection de l'héritier du trône qui le trouvaient trop menacé, il est difficile de le déterminer. La conséquence reste la même : la deuxième bataille française s'avance et se heurte à ceux qui se retirent. Le chaos qui en résulte empêche la deuxième bataille de se battre : une partie fuit le champ de bataille, démoralisée, l'autre se replie et rejoint la troisième bataille, celle du roi de France. Ce dernier est désormais en infériorité numérique, il lui reste désormais trois mille combattants<sup>9</sup> : ceux de sa bataille et ceux des deux premières qui sont restés sur le lieu de la bataille. Néanmoins Jean II le Bon conserve un avantage tactique : la grande majorité des hommes qui lui restent sont encore frais alors qu'au contraire ceux d'Édouard de Woodstock ont été éprouvés par des heures de combat. Animé par un esprit de revanche ou par l'idéal chevaleresque qui interdit la fuite, le roi de France lance sa dernière bataille à l'attaque. Mais l'initiative tactique est désormais passée du côté anglais et le Prince Noir rassemble les hommes de ses trois batailles qui sont encore en état de combattre pour marcher contre son royal adversaire. Cette fois-ci les Anglais sont à cheval, en supériorité numérique, face à une troupe à pieds de moindre importance. Ils ont désormais une bien meilleure chance d'emporter la victoire et une manœuvre du captal de Buch va la leur assurer. Les sources ne nous permettent pas de connaître l'origine de cette manœuvre de façon certaine : il s'agit soit d'une initiative personnelle du captal soit d'une directive tactique de la part du Prince Noir comme le suggère l'historien H.J. Hewitt dans *The Black Prince Expedition of 1355-1357*<sup>10</sup>. Nous savons néanmoins grâce au chroniqueur anglais Geoffrey Le Baker de Swinbroke, qui fait un récit de la bataille dans sa *Chronicon angliae*, qu'il y eut une concertation entre le prince et le captal : « en outre, le capitaine de la Busche, homme d'une droiture exceptionnelle, dès qu'il vit s'avancer la bataille du roi, avec la permission du prince, s'éloigna avec soixante chevaliers et cent archers<sup>11</sup> ». Jean III de Grailly prend donc la tête de soixante hommes d'armes et de cent archers, sûrement montés, afin d'effectuer une manœuvre de contournement des forces

9 Georges Minois, *Poitiers, 19 septembre 1356*, p. 163.

10 HEWITT Herbert James, *The Black Prince Expedition of 1355-1357*, Manchester, Manchester University Press, 1958.

11 Geoffrey Le Baker de Swinbroke, *Chronicon angliae*, John Allan GILES (éd.), Londres, Jacob Bohn, 1847, p. 263 : « *Praetera capitaneus de la Busche, vir eximiae probitatis, ubi primum vidit progredientia castra coronati, petita principis licentia, recessit cum sexaginta togatis et 100 sagittariis* ».

françaises. Il passe derrière la colline de Maupertuis pour rester caché des Français et surgit sur les arrières du roi de France. C'est alors qu'est donné le signal pour lancer le plan qui va provoquer la défaite française : perché sur une hauteur le captal déploie la bannière de saint Georges (planche V) :

Pendant ce temps, le capitaine de la Busche, étant donné que le prince l'avait récemment laissé partir, progressa au pied d'une colline par un chemin de traverse, et, caché, contourna le champ de bataille pour gagner un lieu en contrebas de la position initiale du roi. De là, par le chemin que les Français avaient utilisé, il monta sur une hauteur du camp de bataille, et ainsi, jaillissant subitement de sa cachette, il fit signe aux nôtres en brandissant l'étendard de saint Georges.<sup>12</sup>

Tandis que les armées française et anglaise se chargent mutuellement, Jean III de Grailly prend en tenaille le roi de France en attaquant ses arrières. Ainsi la formation des Français se brise :

Les malheureux vont de chaque côté, attaqués par derrière et mis en pièces par les compagnons d'armes de la Busche ; cruellement percés par les flèches, qui s'abattent sur eux comme de grêle, lancées par les archers qu'il a envoyés ; c'est alors que la formation de combat des Français est lacérée.<sup>13</sup>

Cumulant les désavantages tactiques : infériorité numérique, à pieds et encerclés, l'armée française est défaite. De plus, le roi Jean II le bon est capturé avec son fils Philippe. Ce dernier gagnera tout de même grâce à cette bataille son surnom de Hardi pour la vaillance dont il y a fait preuve. Bien que l'honneur du roi de France et de son jeune fils est sauf, la victoire anglaise est totale, tant sur la plan tactique que stratégique : l'armée française est vaincue, le butin de la chevauchée est sauf, butin auquel s'ajoute celui de la bataille et les rançons des chevaliers français capturés, et de surcroît le roi de France est fait prisonnier !

Pour le royaume de France, les conséquences de cette bataille sont désastreuses. Tout d'abord

---

12 Geoffrey le Baker de Swinbroke, *Chronicon angliae*, ... *op. cit.*, p. 264-265 : « *Interim capitaneus de la Busche graditur iter obliquum, sub declivo recedens a monte quem cum principe nuper dimisit, et occulte girans campum, venit ad locum submissum primae stationis coronati. Exinde conscendit altiora campi per viam Gallicis ultimo tritam, sic quoque prorumpes ab occulto, pervenerenda signa Georgica significavit nobis amicum.* »

13 *Ibidem*, p. 265 : « *Vadunt utrinque miserandi, quos a tergo laniant commilitones de la Busche, deputatique sibi sagittarii grandine diro confundiunt, laceratur ex tunc tota Francigenum bellica forma.* »

sur plan militaire : environ deux mille cinq cents hommes d'armes sont morts au combat tandis que deux mille cinq cents à trois mille autres sont capturés. De quoi affaiblir les forces françaises pour des années. Ensuite sur le plan économique : par le pillage, la chevauchée du Prince Noir qui a menée à la bataille de Poitiers avait déjà porté un coup à l'économie française, sans compter que mettre en place l'expédition contre cette chevauchée a aussi mis à mal les finances du royaume de France, et il va falloir payer la rançon royale fixée à quatre millions d'écus d'or. Sur le plan politique et diplomatique, les Anglais sont encore les grands vainqueurs : le roi de France capturé, son royaume devient pratiquement ingouvernable. Le Dauphin qui sert de régent pendant la captivité de son père n'a pas la légitimité nécessaire pour face à l'opposition qui se dresse devant lui, comme celle du prévôt de Paris d'Étienne Marcel. Face à un royaume de France diminué politiquement et militairement, les Anglais vont pouvoir imposer le traité de Brétigny en 1360. Le roi d'Angleterre Édouard III y gagne de larges possessions en France et la rupture du lien vassalique qui le liait à son homologue français. Cette défaite à Poitiers va également provoquer des troubles sociaux dans le royaume de France<sup>14</sup>. Ceux-ci naissent des difficultés financières rencontrées par la Couronne qui sont inévitablement répercutées sur le peuple alors que la chevalerie est critiquée car elle a failli dans son devoir et dans son honneur. En effet, elle a échoué dans la défense du royaume comme le prouve les chevauchées anglaises qui ravagent la France et les désastreuses défaites de Crécy (1346) et de Poitiers et en plus, lors de cette dernière bataille, des chevaliers ont préféré fuir plutôt que protéger le roi. Ces troubles sociaux atteindront un paroxysme avec la Jacquerie de 1358.

Cette bataille est donc décisive et le captal y a joué un « rôle essentiel<sup>15</sup>». Il y a montré sa valeur en tant que capitaine au service de la Couronne d'Angleterre mais aussi ses qualités d'hommes d'armes. À l'occasion de cette bataille, sa réputation de capitaine n'a pu que s'accroître même si elle semble déjà bien établie comme le montre un épisode narré par Geoffrey le Baker de Swinbroke :

En outre, le capitaine de la Busche, homme d'une droiture exceptionnelle, dès qu'il vit s'avancer la bataille du roi, avec la permission du prince, s'éloigna avec soixante chevaliers et cent archers, ce qui fit penser à nombre des nôtres qu'il s'enfuyait. Nos hommes, les chefs exceptés, n'ayant plus d'espoir de victoire, se recommandèrent tout entier au Seigneur, et, évaluant la vie à presque rien ne pensaient plus qu'à ne pas

14 TOUREILLE Valérie (dir.), *Guerre et société 1270-1480*, Neuilly, Atlande, 2013, p. 242.

15 MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356, ... op. cit.*, p. 71.

mourir seul ou être vengé.<sup>16</sup>

Alors que le captal s'éloigne du champ de bataille avec ses hommes pour accomplir son mouvement de contournement, les hommes de l'armée anglaise, qui n'étaient pas au courant du plan, pensent qu'il fuit. Et ils se pensent alors perdus. Ce qui laisse penser qu'il est déjà un capitaine reconnu : sa seule présence apporte du moral au troupe tandis que sa fuite laisse penser que tout est perdu.

Son prestige et sa richesse sont également accrus : en effet, il a capturé le comte de la Marche Jacques de Bourbon<sup>17</sup> qui fut connétable de France et le Prince Noir le lui rachète pour vingt-cinq mille écus<sup>18</sup>.



Bataille de Poitiers (1356). La capture de Jean II le Bon. Paris, Bibliothèque nationale de France, Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, Français 5054, fol. 115, 1484.

16 Geoffrey le Baker de Swinbroke, *Chronicon angliae*, ... *op. cit.*, p. 263 : « *Praetera capitaneus de la Busche, vir eximiae probitatis, ubi primum vidit progredientia castra coronati, petita principis licentia, recessit cum sexaginta togatis et 100 sagittariis, quem de nostris multi putarunt aufugisse. Ea propter nostri, ducibus exceptis, de victoria desperantes, Domini se totos commendarunt, et vitam quasi nihil appreciantes, solum cogitabant ne morerentur soli vel inulti.* »

17 MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, ... *op. cit.*, p. 168.

18 *Ibidem*, p. 182.

## 2. Le Marché de Meaux (1358)

En juin 1358, Jean III de Grailly va s'illustrer par un fait d'armes digne de la littérature chevaleresque. En effet, celui-ci va prendre les armes pour porter secours à des dames en danger, et ce qui accroît encore l'aspect chevaleresque de cette action, c'est que ces dames en question étaient dans le camp opposé.

Printemps 1358, la Jacquerie fait rage dans le Nord de la France : les paysans du bassin parisien se sont révoltés. Le contexte socio-économique dévoile la cause de ce soulèvement sanglant. L'inflation et la dévaluation de la monnaie ont alourdi les charges qui pèsent sur le peuple. Une crise démographique, que la Peste Noire (1347-1349) n'arrange pas, entraîne un manque de main d'œuvre. Les prix flambent et le blé est dévalué. Les campagnes sont en outre pillées et saccagées par des bandes anglo-navarraises et par des mercenaires désœuvrés après la défaite française de Poitiers. La peur de la ruine et du pillage s'empare des paysans, notamment au sein de la moyenne paysannerie. Pour Jean Favier, cette Jacquerie est plus « une réplique à l'angoisse » qu'une « révolte de la misère »<sup>19</sup>. Des paysans se sont donc révoltés et ils s'attaquent à ceux qu'il jugent responsables : les nobles. En effet, ce sont eux qui les accablent de charges et ils semblent incapables de remplir leur rôle de protecteurs comme le montrent les défaites majeures de Crécy et de Poitiers ainsi que les pillages à répétition. Une protection qui est d'autant plus faible puisque le roi et de nombreux chevaliers sont toujours retenus prisonniers en Angleterre. Bien que cette révolte soit le fruit de causes bien particulières, les Jacques n'ont pas pour autant « de but ou d'idéal<sup>20</sup> » et n'ont qu'un seul mot d'ordre : « Tuez les nobles ». <sup>21</sup> Ainsi les Jacques s'en prennent à la petite noblesse : incendies de châteaux, pillages, viols, meurtres. Les exactions sont nombreuses et les femmes et les enfants ne sont pas épargnés. Jean Froissart dans ses *Chroniques* nous donne quelques exemples détaillés de leurs méfaits. Il a sûrement exagéré les faits pour s'adapter à son public noble mais cela nous permet quand même d'avoir une idée des crimes commis par les Jacques et la façon dont ils pouvaient être perçus par l'aristocratie :

il prissent le chevalier et le loierent à une estache bien fort et violerent le damme et le fille li pluisseur, li ungs apriés l'autre, voyant le chevalier ; puis tuerent le damme, qui estoit enchainte et le fille apriés et tous les enffans et puis le chevalier et ardirent et

19 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 249.

20 POULAIN Claude, *Étienne Marcel*, Paris, Éditions Denoël, 1994.

21 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, ... *op. cit.*, p.251.

habatirent le castiel.<sup>22</sup>

Ils tuerent .I. chevalier et bouterent en .I. hastier et le tournerent au feu et le rostirent, voyant le damme et ses enfans, apriés ce que .X. ou .XII. eurent le damme efforcie et violee et les en vorent faire mengier par force ; et puis les tuerent et les fissent morir de malle mort.<sup>23</sup>

Le chroniqueur Jean de Venette, clerc de l'ordre des Carmes de basse naissance, écrit lui aussi sur les Jacques et, contrairement à Froissart, il n'a pas de sympathie particulière pour la noblesse. Mais bien qu'il tente de comprendre les raisons de la révolte, il condamne la violence dont ont fait preuve les insurgés et nous parle de leurs exactions :

tous les nobles qu'ils pouvaient trouver, même leurs propres seigneurs, il les tuaient, décapitaient et traitaient sans aucune miséricorde. Il ne se contentèrent pas d'agir ainsi : ils détruisirent et ruinèrent les demeures et forteresses des nobles et, pire encore, ils tuèrent atrocement des dames nobles et leurs petits enfants.<sup>24</sup>

Alors que cette révolte fait rage, le captal de Buch Jean III de Grailly et son cousin le comte de Foix Gaston Fébus reviennent d'une croisade en Prusse. Ils y ont combattu les païens des régions baltiques aux côtés des chevaliers teutoniques. Et après avoir remporté « une bataille pour le maître de Prusse<sup>25</sup> », ils sont de retour en France au mois de juin 1358. Alors que les deux cousins arrivent à Châlons-en-Champagne, ils apprennent que des dames de la noblesse dont la duchesse de Normandie, future reine de France, et la duchesse d'Orléans ainsi que l'époux de cette dernière sont menacés par des Jacques à Meaux-en-Brie. Le captal de Buch, fidèle serviteur de la Couronne anglaise et grand ennemi du royaume de France, décide quand même d'aller au secours de ces dames avec son cousin le comte de Foix. Il respecte ainsi un des principes de l'idéal chevaleresque : la défense des dames et ce, au mépris de son appartenance au camp opposé. Froissart, en mentionnant cet épisode, rappelle qu'il est, en effet, du devoir d'un chevalier vertueux de porter secours aux dames et demoiselles en

22 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, Tome 3, p. 139.

23 *Ibidem*, p. 140.

24 Jean de Venette, *Chronique*, BEAUNE Colette (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 2011 (Lettres Gothiques), p. 174-176 : « *et omnes viros nobiles quos invenire poterant, etiam dominos suos proprios, occidebant, trucidabant et sine misericordia perimebant. Et non solum sic, sed et domos et fortalitia nobilium ad terram prostraverant, et, quod lamentabilius est, dominas nobiles et liberos parvos eorum quos inveniebant atrociter morti dabant.* »

25 PAILHÈS Claudine, *Gaston Fébus*, Paris, Éditions Perrin, 2010 (rééd.), p.61.

détresse :

Li captaus de Beus comme courtois et vaillans chevaliers et qui tous jours fu enclins et en grant vollenté de conforter dammez et dammoiselles en quel parti qu'elle fuissent, enssi que tout noble et gentil homme de sanc doient estre et si comme il recomforta et aida jadis et se mist en grant peril où marquet à Miaux contre les Jakez bonhomme pour la royne de France qui lors estoit duçoise de Normendie<sup>26</sup>»

Menant quarante lances, le captal et Gaston Fébus se rendent au Marché de Meaux, place forte où se sont réfugiés le duc et la duchesse d'Orléans, la duchesse de Normandie et les autres dames. Ces renforts sont accueillis avec joie par les dames. Et pour cause : les Jacques de la région, du comté de Valois et d'autres de Paris sont massés dans la ville. Leur effectif est de neuf mille si l'on en croit Froissart. Jean Favier estime qu'il y avait plutôt un millier de Jacques<sup>27</sup>. Ce qui semble plus probable car ce n'est pas la totalité de leurs effectifs qui se trouvait à Meaux, seulement une partie, et ces effectifs ne furent jamais nombreux<sup>28</sup>. Le chiffre a sûrement été gonflé par le chroniqueur, toujours dans le but de plaire aux nobles pour lesquels il écrit. Alors que les Jacques se rassemblent devant les murs du Marché, Jean III de Grailly et Gaston Fébus sont d'avis de tenter une sortie, ce qui est approuvé. Les hommes d'armes vont donc sortir de la place, menés par les bannières du duc d'Orléans, du comte de Foix et du captal de Buch, et faire face aux Jacques. Devant cette troupe d'hommes de guerre entraînés et bien armés, ces derniers prennent peur et la débandade commence. Les nobles chargent les paysans révoltés et les massacrent comme du bétail<sup>29</sup>. Les lois de la guerre chevaleresque ne s'appliquent pas face à ces vilains qui ont osé menacer le duc d'Orléans et surtout les nobles dames réfugiées dans le Marché, les chevaliers ne font donc preuve d'aucune pitié. Un grand nombre de Jacques sous l'épée de la noblesse en ce jour du 9 juin 1358, à Meaux mais aussi à Mello où le roi de Navarre Charles le Mauvais écrase l'autre armée des révoltés. Froissart nous parle de sept mille tués parmi les insurgés, un chiffre qui a sûrement été exagéré tout comme celui de leurs effectifs, une emphase qui permet de grandir l'action des chevaliers. Mais ce dont nous pouvons être sûr c'est que la Jacquerie est réprimée. En sauvant des dames en danger qui, de plus, appartiennent au camp adverse, Jean III de

26 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, tome 4, p. 195.

27 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, ... *op. cit.*, p. 254.

28 MOLLAT Michel, WOLFF Philippe, *Les révolutions populaires en Europe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1993 (rééd.), p. 126.

29 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, tome 3, p. 146 : « enssi que brebis ».

Grailly prouve ses qualités chevaleresques et gagne ainsi en réputation. Son fait d'armes au Marché de Meaux « achève admirablement en roman de chevalerie l'équipée prussienne<sup>30</sup>».



Massacre des Jacques à Meaux (1358). Paris, Bibliothèque nationale de France, Jean Froissart, *Chroniques*, Français 2643, fol. 226V, XV<sup>e</sup> siècle.

### 3. La bataille de Cocherel (1364)

En 1364, Charles le Mauvais, roi de Navarre, après avoir perdu Mantes et Meulan, envoie une missive au capital de Buch. Profitant d'une accalmie dans la guerre franco-anglaise, il décide de faire appel à Jean III de Grailly, dont la réputation de capitaine est déjà reconnue, pour mener ses troupes et défendre ses possessions en Normandie qui sont menacées par les forces françaises. Le roi écrit donc au capital et « pria moult chierement et amiablement devers ce hardi chevalier monsigneur le capital de Beus que il volsist venir parler a lui en Normandie et qu'il amenast chou qu'il poroit avoir de gens d'armes et que moult bien les paieroit » et, de plus, le roi « le fist souverain et gouverneur deseure tous ses chevaliers et escuiers et lui delivra toutes ses gens d'armes<sup>31</sup>». Nous remarquons donc, que non seulement le capital est un capitaine renommé, mais en plus le roi de Navarre l'honore de sa confiance en lui transmettant

30 TUCOO-CHALA Pierre, *Gaston Phoebus, prince des Pyrénées (1331-1391)*, Pau, Deucalions, 1991, p. 88.

31 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, tome 3, p. 294.

l'autorité sur l'ensemble de ses troupes. Jean III de Grailly accepte la proposition de Charles le Mauvais et l'expédition militaire qu'il mène pour son compte aboutit à la bataille de Cocherel durant laquelle le capitaine gascon affronte le futur connétable de France, Bertrand du Guesclin, qui est lui aussi un capitaine réputé. Deux sources principales narrent cette bataille. La première, française, est *La Chanson de Bertrand du Guesclin* composée par Cuvelier. Il s'agit d'un poème biographique du connétable écrit à la gloire du connétable. La deuxième source, dont l'auteur écrit pour le camp Anglais, sont les *Chroniques* de Froissart. Celles-ci donnent une version de la bataille quelque peu différente, surtout en ce qui concerne le début de cette dernière. Les Français sont dans une position défavorable : ils sont au pied d'une colline au sommet de laquelle l'armée anglo-navarraise est placée, ils sont aussi à court de vivres depuis deux jours. Les forces de Bertrand du Guesclin sont piégées : si elles ne bougent pas, la faim et la soif auront raison des hommes mais le moindre mouvement peut être favorable à l'armée du captal car cette dernière, en hauteur et donc mieux placée, à l'avantage tactique. Jean III de Grailly profite d'ailleurs de cette situation : il temporise et attend une manœuvre des Français ou leur possible reddition face à cette sorte de siège. D'autant plus que le nombre n'est pas non plus du côté français : si on en croit les deux sources que nous avons mentionnées, le rapport de force est égal ou favorable au captal<sup>32</sup>. Pour contrer l'avantage tactique de ces adversaire Bertrand du Guesclin doit amener ceux-ci sur son terrain, provoquer une offensive tout en gardant une bonne position défensive. Et pour cela, il se sert d'une ruse : ses troupes feignent une retraite tout en restant capable de se retourner pour se défendre, une manœuvre qui devrait inciter les forces ennemies à attaquer. Les hommes du captal tombent dans ce piège : face à cette manœuvre qui dévoile une faiblesse, la charge est lancée. C'est ici que les sources diffèrent. Selon Cuvelier, le captal lance l'offensive mais il est averti par Pierre de Sacquainville qu'il s'agit sûrement d'un piège, avec raison. Malgré cela le captal ne souhaite pas reculer, il en va de son honneur : « Que g'iray se je puis ma vie chalengant ;/ Point ne me prendront comme lièvre fuyant<sup>33</sup> ». Une fois qu'il a pris la décision de charger, il ne peut plus abandonner l'offensive au risque d'être taxé de lâcheté : la prudence n'est rien face à au déshonneur. D'autant plus que rien n'est perdu : il a toujours l'avantage tactique. Jean Froissart

---

32 Selon Cuvelier : l'armée du captal compte mille trois cent homme contre mille cent du côté de Bertrand du Guesclin (Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, FAUCON Jean-Claude (éd.), Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, 1990, p. 96 : « O lui bien .XIII<sup>c</sup>. d'Englois bon justour » ; et p. 95 : « .XI<sup>c</sup>. combattans a par compte trouvé ». Pour Froissart, les forces sont égales : « il y avait bien .VII<sup>c</sup>. lanches .III<sup>c</sup>. archiers et .V<sup>c</sup>. autrez hommes aidablez » tandis que de l'autre côté il y avait « bien mil et .V<sup>c</sup>. combatans et toute bonne gens d'armes » (Froissart, *Chroniques, op. cit. ...*, Tome III, p. 298-299).

33 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin, op. cit. ...*, Tome I, p. 105.

donne une autre version qui peut être considérée comme plus crédible. En effet, Jean III de Grailly a pu voir la ruse de la retraite feinte lors de la bataille de Poitiers, puisque celle-ci a été utilisée par le Prince Noir. Il paraît donc raisonnable de penser qu'il ne peut donc tomber dans ce piège aussi facilement. Le chroniqueur avance que c'est un des chevaliers sous les ordres du captal qui va d'abord se laisser prendre par cette ruse : Jean Joyel, un « appers chevaliers et vighereux durement<sup>34</sup> ». Celui-ci rend compte à Jean III de Grailly des mouvements ennemis et, tout comme le maréchal d'Audrehem à Poitiers, se montre d'avis à attaquer immédiatement et profiter de la retraite des Français pour les vaincre. Le captal, au contraire, comprenant les intentions des Français, refuse l'engagement et déclare au chevalier imprudent : « Messire Jehan, messire Jehan, ne creés ja que si vaillant homme qu'il sont s'en fuient enssi : il ne le font fors par malisse et pour nous atraire<sup>35</sup> ». Mais trop fougueux et impatient, Jean Joyel charge et emporte la bataille qu'il dirigeait avec lui en criant : « Passés avant ! Qui m'aimme, se me sieuwece !<sup>36</sup> ». Jean III de Grailly ne peut laisser se lancer seul dans la bataille le chevalier Jean Joyel, son compagnon d'armes et au mépris de la prudence et du sens tactique, guidé par l'honneur, il donne la charge à sa suite : « Quant li captaux en vit le manniere, si le tient en soy mesme à gnant desdaing et dist à sa bataille : \_ Avant ! Avant ! Messires Jehan Jeuiaux ne se combatera point sans my.<sup>37</sup> » C'est alors que les Français, en pleine retraite, se retourne. Et devant les Anglo-navarrais qui se sont lancés dans une charge éperdue, se dresse l'armée française en ordre de bataille, prête à les affronter. Le captal aurait pu sacrifier une de ses batailles et son compagnon d'armes pour conserver le reste de ses hommes et garder son avantage tactique mais son honneur chevaleresque a été plus fort. La bataille est donc engagée mais la tactique de Bertrand du Guesclin ne s'arrête pas là : trente hommes d'armes montés, alors que les troupes des deux camps sont à pieds, ont pour mission de capturer le captal de Buch. La capture du capitaine adverse, sans compter la rançon qui pourrait en être tirée, permettrait une victoire plus rapide : ses hommes seraient alors désorganisés, démoralisés et devraient se rendre ou fuir. Bertrand du Guesclin a également l'intention à l'issue de cette bataille de pouvoir offrir Jean III de Grailly en cadeau à Charles V pour son couronnement : « Je donne au josne roy le nobile castal,/ Ce sera son estraine a son estat royal.<sup>38</sup> » Nous pouvons en déduire que si le captal est une offrande digne du roi de France, c'est qu'il doit s'agir d'un des ennemis les plus redoutés de la Couronne française. Mais le plan des Français

34 Jean Froissart, Chroniques, ... op. cit., Livre I, tome 3, p. 306.

35 *Ibidem*.

36 *Ibidem*, p. 307.

37 *Ibidem*.

38 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, ... op. cit., Tome I, p. 99.

n'a pas pris en compte la volonté et la vigueur du capitaine gascon. Face à ses assaillants montés le captal se défend et montre sa grande habileté aux armes :

Et quant li captaux, qui estoit hardis et saiges chevaliers durement, en vit le maniere et que on entendoit trop parfaitement à lui prendre, si s'esvertua et fit trop plus d'armes sans comparaison que nulx autres et se tint ung grant temps que nulx ne l'osoit aprochier, tant lançoit il les cops grans et perilleux.<sup>39</sup>

Cuvelier, sympathisant du camp français, décrit lui aussi un captal faisant preuve de prouesse martiale :

Le jour fist le captal proesce esvigoree,  
 Car bons chevaliers fu et maistre de l'espee.  
 En toutes places fu sa force redoubtee,  
 Cilz qui luy eschappa entra en bonne annee.  
 [...]  
 Car li castal tenoit tellement l'envaÿe  
 C'on ne l'ose aprouchier pour paour de sa vie  
 On le fist assaillir de jour plus d'une fie ;  
 Mais il se deffendoit de volenté hardie.  
 Place fait devant luy, si con l'histoire crie,  
 Ainsi com cilz qui va jouant sur les cauchie.<sup>40</sup>

En outre, il fait le récit de Jean III de Grailly qui est capturé par Thibault de Pont, un écuyer français, et qui a perdu ses armes (il combat désormais à la dague), qui continue à se défendre : « Le castal d'une dague fierement se deffent/ Et fiert tout entour luy si estonneement/ Qu'il ressemble annemi d'infer tout proprement<sup>41</sup> ». Il s'agit là d'une démonstration d'une grande bravoure qui pourrait être aussi vu comme un acharnement presque suicidaire : Thibault de Pont le prévient qu'il perdra la vie s'il ne veut se rendre. Face à cela, Bertrand du Guesclin aurait même déclaré qu'il était prêt à occire lui-même son adversaire s'il s'obstinait à résister ainsi : « Car tost ne se rend, j'ay a Dieu en convent/ Ou

39 Jean Froissart, *Chroniques*, ... op. cit., Livre I, tome 3, p. 310.

40 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, op. cit. ..., Tome I, p. 109-110.

41 *Ibidem*, p. 113.

corps li bouteray mon espy qui resplent<sup>42</sup>». Le capital a prouvé lors de cette bataille son expertise au combat, l'auteur de la *Chronique des quatre premiers Valois* dit de lui qu'il y « combatoit si vassaument qu'ilz resbaudioit moult sa gent<sup>43</sup>», Cuvelier, quant à lui, déclare qu'il y « porta moult vaillamment sa lance » et « Des François abati grandement la bobance<sup>44</sup> ». Mais il n'a désormais d'autres choix que se rendre ou mourir. Il finit donc par se rendre, amer, à Bertrand du Guesclin : « Quant le castal l'oÿ, lors dit le cuer dolent:/ « A ! Bertran de Glaiequin ! Or voy bien clairement/ Que de ce fol pense demeure grandement./ A vous me rent beau sire, puis qu'il va ensemment ». <sup>45</sup>» Les hommes d'armes montés entraînent alors le capitaine gascon en dehors du camp de bataille. Mais le plan des Français ne fonctionne qu'à moitié : le capital est bel et bien pris mais ses hommes ne sont en aucun cas démoralisés, au contraire, ils sont galvanisés, veulent porter secours à leur capitaine et reprennent le dessus sur les Français :

quant les gens dou capital en virent par force porter et mener leur mestre, ensi que tout fourssené, il le poursievirent vistement et corageusement et s'abandonnerent de grant vollenté et requissent leurs ennemi si dur et si fierement qu'il reculerent. [...] Et par especial les gens dou capital se combatirent trop vaillamment.<sup>46</sup>

Nous pouvons remarquer grâce à ce passage que Jean III de Grailly est un capitaine qui force la loyauté et la dévotion de ses hommes. En effet, ces derniers sont prêts à tout pour le sauver. Après avoir reculer un temps face à la frénésie des Anglo-navarrais, les Français reprennent l'avantage et finissent par obtenir la victoire. Leurs adversaires sont alors presque tous morts ou capturés.

Bien que la bataille de Cocherel soit une défaite pour Jean III de Grailly, et qu'il y est pris, cette bataille est une excellente illustration de ses vertus chevaleresques, de ses compétences martiales et de sa réputation de capitaine, auprès de ses hommes mais aussi auprès de ses ennemis.

---

42 *Ibidem*.

43 *Chroniques des quatre premiers Valois*, Siméon Luce (éd.), Paris, Société de l'Histoire de France, 1862, p. 146.

44 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin, op. cit. ...*, Tome I, p. 109.

45 *Ibidem*, p. 113.

46 Jean Froissart, *Chroniques, ... op. cit.*, Livre I, Tome 3, p. 311.

#### 4. La bataille de Najera (1367)

Cette réputation de grand capitaine dont le captal jouit lui vaut aussi d'être l'un des commandants de l'armée du Prince Noir lors de la bataille de Najera. Celle-ci se déroule le 3 avril 1367. Elle oppose Pierre I<sup>er</sup> de Castille, surnommé le Cruel, et Henri de Trastamare, son demi-frère qui luttent chacun pour le trône de Castille. Ils reçoivent tout deux l'aide d'alliés étrangers. Henri de Trastamare est soutenu par la Couronne d'Aragon et la Couronne de France. Cette dernière lui envoie les Grandes Compagnies, des routiers désœuvrés devenus embarrassant pour le royaume, sous le commandement de Bertrand du Guesclin. C'est grâce à ces alliés qu'Henri de Trastamare arrive à prendre le dessus sur Pierre I<sup>er</sup> de Castille et à se faire proclamer roi à sa place le 29 mars 1366. Vaincu, Pierre le Cruel veut néanmoins récupérer son trône. Et puisque son demi-frère est soutenu par les Français, pour obtenir de l'aide, il va s'adresser auprès de leurs ennemis : le Prince Noir et le roi de Navarre Charles le Mauvais. Et c'est ainsi que le 23 septembre 1366, « le traité de Libourne scellait l'entente des trois ennemis de Charles V<sup>47</sup> ». En échange d'une promesse d'or et de terres, Édouard de Woodstock part donc en campagne outre-Pyrénées. Jean III de Grailly, fidèle vassal de celui-ci, fait naturellement partie de cette expédition. Celle-ci va rapidement rencontrer un problème majeur : le manque de vivres. Les Anglo-gascons étant menacés par la famine, le Prince Noir pense qu'il est préférable d'attaquer les forces ennemies au plus tôt car il y a plus d'honneur à tomber au combat dans une bataille précipitée que simplement mourir de faim. Le captal de Buch et John Chandos, connétable d'Aquitaine et l'un des plus proches compagnons d'armes du prince, sont du même avis<sup>48</sup>. Dans le camp opposé, il n'y a pas la même unanimité sur la question de savoir s'il faut livrer bataille rapidement ou, au contraire temporiser. Les Français, le maréchal Arnoul d'Audrehem et Bertrand du Guesclin, ne sont pas favorables à un affrontement précoce. Henri de Trastamare, au contraire, ne veut pas laisser son demi-frère prendre pied sur son nouveau royaume, et ordonne donc de livrer bataille<sup>49</sup>. Les deux armées, dont les chefs cherchent l'affrontement, se rencontrent alors à Najera. Celles-ci s'assemblent en vue du combat et le Prince Noir va confier le commandement de la seconde bataille, composée de quatre mille hommes d'armes, à Jean III de Grailly en lui déclarant :

Beau cousin, dist le prince, ouiez m'entencion.

47 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 309.

48 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin, op. cit. ...*, Tome I, p. 244 : « Car il vault miex assez de mourir pas espee/ Qu'ainsi mourir de fain comme beste dervée »/ Dist Jehan de Chando : « C'est verité prouvée./ \_ Par foy, dist le castal, bien me plait et agree. » ».

49 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 310.

La seconde bataille avés en vo perçon,  
 .IIII<sup>M</sup>. hommes d'armes en vostre establison ;  
 Et garderés une elle par devers Arragon  
 Pour combattre Espaignolz, qui sont gent grant foison.  
 Or avant, beau cousin ! Au jour d'uy voira on  
 La proesce de vous et vostre bon non.<sup>50</sup>

Preuve que le prince reconnaît et apprécie les compétences de son capitaine. Et dans la bataille, le captal se montre digne de cette confiance. Dans son œuvre, Cuvelier déclare qu'il y fit montre de prouesse<sup>51</sup>. Le Héraut de Chandos, dans sa *Vie du Prince Noir*, raconte que le captal, accompagné par d'autres seigneurs et deux mille hommes d'armes, attaque d'abord le comte Don Tello qui se trouve à gauche de Bertrand du Guesclin :

La baniere au roy de Navarre  
 Et monsieur Martin de Lacarre  
 Se partirent ou le Captal,  
 Qui ot le coer preu et loial,  
 Et le droit seignour de la Bret,  
 Qui de bien faire s'entremet,  
 Ensemble furent bien ij. mille  
 Pur combatre au counte dan Tille  
 Qui fut sur la senestre main  
 De dan Bertran au coer certain<sup>52</sup>

Mais le comte Don Tello fuit avant même que le combat ne commence<sup>53</sup>. Jean III de Grailly fait alors diriger sa bannière sur celle de du Guesclin<sup>54</sup>. Les Français, eux, ne fuient pas et résistent vaillamment. Mais, en nette infériorité numérique, ils sont rapidement dépassés. Henri de Trastamare quitte le champ de bataille et s'enfuit avec des proches tandis que les Espagnols sont en pleine débâcle. Les Français menés par Bertrand du Guesclin tiennent encore mais ils finissent par être encerclés et capturés. La bataille est terminée. Henri de Trastamare et ses alliés français ont été écrasés et du Guesclin, captif, est amené au Prince

50 Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, ... *op. cit.*, Tome I, p. 246-247.

51 *Ibidem*, p. 258.

52 Héraut de Chandos, *Vie du Prince Noir*, ... *op. cit.*, p. 223-224.

53 *Ibidem*, p. 224 : « Qu'avant qu'ils purent assembler, / Dan Tille s'en prist à partir ; ».

54 *Chroniques des quatre premiers Valois*, ... *op. cit.*, p. 179.

Noir par le captal de Buch et John Chandos<sup>55</sup>.

Par cette expédition en Castille, Jean III de Grailly ne peut que conforter sa réputation de bon chevalier et de grand capitaine : il est victorieux après avoir combattu auprès de son suzerain et avoir mené des troupes pour lui. En outre, il a fait preuve, à cette occasion, d'honneur et de prouesse.

#### 5. Soubise (1372), la dernière bataille du captal

En 1372, après s'être emparé de Poitiers, le connétable de France Bertrand du Guesclin envoie Renaud de Pons prendre la ville de Soubise. Pour défendre la place, il n'y a qu'une veuve : la dame de Soubise Jeanne de Parthenay. Face à la menace française, elle requiert l'aide du connétable d'Aquitaine, Jean III de Grailly. Celui-ci, en bon chevalier, ne peut ignorer l'appel d'une dame en détresse. Il s'agit là du devoir de tout chevalier vertueux. Et tout comme il avait pris la défense des dames au Marché de Meaux contre les Jacques, il décide d'aller porter secours à la dame de Soubise. Mais il ne s'agit pas ici seulement du respect l'idéal chevaleresque, il y a aussi un aspect purement militaire : empêcher une place forte stratégique de tomber au main de l'ennemi. En effet, Soubise et son château permet de contrôler l'embouchure de la Charente. Le captal prépare alors une contre-offensive et semble plutôt confiant si l'on en croit l'auteur de la *Chronique des quatre premiers Valois* :

Nouvelles en vindrent au captal de Buchs qui estoit lieutenant du prince en Guienne. Et comme il luy fut dit, il dit : « Or alons contre Yvain et ceux de sa route. Ce ne sont point gens d'armes, se sont gens concueillis. Ilz seront au premier assaut desconfiz.<sup>56</sup>

Le captal rassemble alors quatre cent hommes d'armes pour marcher contre Renaud de Pons. Mais il apprend que ce dernier n'en a que cent. Il décide alors de renvoyer la moitié des ses hommes pour ne garder que les deux cent meilleurs. Nous pouvons nous interroger sur la raison de ce geste. Jean III de Grailly a peut-être cédé à l'orgueil chevaleresque : confiant, il lui semble inutile d'être à quatre contre un pour vaincre son ennemi, ce qui, par ailleurs, ne lui apporterai une victoire que peu glorieuse. C'est peut-être aussi une considération purement stratégique : deux cent hommes devraient suffire contre cent et cela permettrait de garder des

---

<sup>55</sup> *Ibidem*, p. 180.

<sup>56</sup> *Chronique des quatre premiers Valois*, *op. cit.* ..., p. 239. À noter que le chroniqueur ne mentionne pas Renaud de Pons, mais uniquement Yvain de Galles qui n'intervient que lors de la deuxième phase de la bataille de Soubise.

hommes pour défendre le nord de l'Aquitaine. Ou peut-être est-ce les deux. Mais que ce soit en chevalier orgueilleux ou en capitaine avisé qu'il prend cette décision, celle-ci va lui être préjudiciable comme nous le verrons par la suite.

L'armée du captal de Buch marche toute la journée et arrive au campement français devant Soubise à la nuit tombée. Jean de Grailly donne l'ordre d'attaquer sans attendre. Il bénéficie ainsi de l'effet de surprise et ce choix tactique se révèle judicieux puisque le début de la bataille est à l'avantage des Anglo-gascons. Mais Yvain de Galles, à la tête d'une flotte qui mouillait près de La Rochelle, remonte la Charente et vient en renfort des Français avec quatre cent hommes. C'est à ce moment que la décision du captal de renvoyer la moitié de ses hommes avant la bataille se montre fatal. Les Anglo-gascons sont rapidement dépassés et certains d'entre eux commencent à fuir. Le captal, grandement irrité par cette débandade<sup>57</sup>, ne se décourage pas. Avec le sénéchal de Saintonge et le sire de Mareuil à ses côtés, il continue à combattre féroce :

« Il tenoit une hasche et feroit à destre et à senestre. Il ne feroit aucun home qu'il ne portast à terre. Et empres lui estoit monseigneur de Mareul, le seneschal de Saintonge, et leurs gens »

Mais la situation est désespérée pour les Anglo-gascons, malgré leur résistance héroïque, ils ne peuvent encore tenir longtemps. C'est alors qu'un écuyer picard, Pierre d'Auvilliers, « un appert homme d'arme<sup>58</sup> » combattant sous la bannière d'Yvain de Galles, accompagné du sire de Santeuil et du sire de Magny, les somme de se rendre. Ce qui n'est pas dans les intentions du captal qui « fery le sire de Magny de sa hasche par tel vertu qu'il l'abati à terre<sup>59</sup> ». Par honneur ou par fierté, il ne veut se rendre aussi facilement. Et même lorsque ses compagnons d'armes, le sénéchal de Saintonge et le sire de Mareuil, capitulent, il reste déterminé à se battre. Pierre d'Auvilliers réitère alors sa sommation : « Sire, rendez-vous ou vous estes mort.<sup>60</sup> » Risquant le trépas, Jean III de Grailly finit par reconsidérer sa position non sans s'assurer qu'il puisse se rendre honorablement. C'est ainsi qu'il demande à son adversaire : « Est-tu gentilhomme ? Car pour mourir je ne me rendroye que à ung gentilhomme.<sup>61</sup> » Pierre

---

57 *Chronique des quatre premiers Valois, ... op. cit.*, p. 240 : « Le captal de Bucs, quand il vit que les Angloiz furent desconfiz, fut moult yrés. »

58 Jean Froissart, *Chroniques, ... op. cit.*, Livre I, Tome 4, p. 199.

59 *Chronique des quatre premiers Valois, ... op. cit.*, p. 240.

60 *Ibidem*, p. 241.

61 *Ibidem*.

d'Auvilliers lui assure qu'il est bien noble et il reçoit ainsi la reddition du captal. La capture de Jean III de Grailly sonne la fin de la bataille, une défaite pour les Anglais qui aurait peut-être pu être évitée si le connétable d'Aquitaine n'avait pas renvoyé la moitié de son armée.

Les Français, et notamment le roi Charles V, reçurent avec joie la nouvelle de la capture du captal de Buch car il était « le plus renommé chevalier de toute Gascogne [...] que li Francois redoubtoient le plus pour ses hautaines emprises<sup>62</sup> ». Et la bataille de Soubise fut la dernière pour celui-ci car il resta prisonnier du roi de France jusqu'à sa mort en septembre 1376.

Nous avons pu voir que le captal de Buch Jean III de Grailly a démontré à plusieurs reprises qu'il fut un bon chevalier, un habile combattant et un capitaine tant réputé que redouté. Le prestige dont il jouissait lui a permis de diriger des hommes de nombreuses fois pour le compte de son suzerain le Prince de Galles et d'Aquitaine mais aussi auprès d'autres employeurs comme le roi de Navarre. Ce prestige et cette réputation qui semble parfaite lui vaut aussi d'être nommé connétable d'Aquitaine en 1371<sup>63</sup> après que John Chandos, son prédécesseur, meurt des suites d'un stupide accident dans une escarmouche contre des Français à Lussac-les-Châteaux<sup>64</sup>.

## B/ FAITS D'ARMES DES FOIX-GRAILLY

Une des premières fonctions de la chevalerie et de la noblesse en général est une fonction militaire. Pour être digne de celle-ci, les chevaliers recherchent perpétuellement la prouesse, les faits d'armes qui leur permettent d'accroître leur réputation, et potentiellement leur statut social, en prouvant leur valeur. En étudiant les faits d'armes d'un chevalier et la façon dont ils ont été décrits, nous pouvons avoir une idée de sa valeur aux yeux de ses contemporains.

Nous avons pu voir ainsi que Jean III de Grailly a pu, grâce à ses prouesses guerrières, acquérir un prestige certain et une grande renommée qui lui a permis, entre autres, de recevoir la charge de connétable d'Aquitaine. Mais qu'en est-il de ses successeurs.

Une des sources les plus riches concernant les faits d'armes des Foix-Grailly sont les

62 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, Tome 4, p. 199.

63 Héraut de Chandos, *Vie du Prince Noir*, ... *op. cit.*, p. 287 : « Primerment John Chaundos fut connestable,/ Et après sa mort le captawe, sans fable ».

64 TOUREILLE Valérie (dir.), *Guerre et société 1270-1480*, ... *op. cit.*, p. 337-338.

chroniques de Michel du Bernis datant du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Le chroniqueur ayant écrit sur la commande de la maison des comtes de Foix<sup>65</sup>, nous devons garder un certain recul par rapport à ses écrits : il a dû magnifier ou au moins taire certains éléments pour flatter ses commanditaires. Les précautions d'usage sont d'autant plus nécessaires qu'il est parfois difficile de trouver d'autres sources permettant un recoupement des faits. Néanmoins ceci n'empêche pas cette source de nous être utile : elle nous permet d'étudier des faits tant que l'on prend en compte sa nature partielle mais également les mentalités en nous intéressant à la « légende », la façon dont certains percevaient les Grailly et ce qu'ils ont voulu laisser d'eux.

### *1. Archambaud de Grailly (v. 1330-1412)*

En 1376, Archambaud de Grailly, l'oncle de Jean III de Grailly, reçoit les titres de son neveu en qualité d'héritier universel. Il devient ainsi notamment captal de Buch, vicomte de Bénauges et de Castillon, et seigneur de Puy-Paulin et de Castelnau-de-Médoc<sup>66</sup>. Peu de ses faits d'armes sont décrits dans les sources mais un conflit mérite notre attention : celui qui l'oppose avec le connétable de France Louis de Sancerre en 1398. Le 5 août 1398, Mathieu de Castelbon, comte de Foix, neveu et héritier de Gaston Fébus, meurt sans descendance. Archambaud de Grailly revendique alors le comté de Foix au nom de sa femme, Isabelle de Castelbon, sœur du défunt. Archambaud et Isabelle reçoivent dans le courant du mois d'août l'hommage des États du Béarn, des représentants du Marsan, du Gabardan, du Nébouzan et des principaux membres de la noblesse et du clergé du comté de Foix. Le connétable Louis de Sancerre est alors chargé par le conseil royal de s'opposer à cette revendication afin d'éviter que le comté de Foix ne tombe entre les mains d'un fervent partisan du roi d'Angleterre. Le connétable se rend donc dans le Languedoc et, depuis Gimont, ouvre les hostilités contre le nouveau comte de Foix<sup>67</sup>. La guerre dure plusieurs mois<sup>68</sup> et se termine par des négociations. Une trêve et un accord sont signés : Archambaud de Grailly et sa femme Isabelle pourront

---

65 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 575 : « Par mandement de madame Éléonore, infante de Navarre et comtesse de Foix, par Michel du Bernis, notaire de Foix et procureur du très grand et illustre prince et redoutable seigneur monseigneur Gaston, par la grâce de Dieu, comte de Foix, de Béarn et de Bigorre, vicomte de Marsan, de Gavardan, de Lautrec, de Villemur et seigneur d'Andorre. » (« Per mandament de madame Leonor, enfante de Navarre et comtessa de Foix, per Miguel del Vermis, notari de Foix et procuraire de très aut et inclit princip et redoptable senhor mossen Gaston, per la gracia de Diu, comte de Foix, de Bearn et de Bigorre, viscomte de Marsa, de Gavarda, de Lautrec, de Villemur et senhor d'Andorra. »)

66 Rôles Gascons, C61/97, entrée 33.

67 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 590 : « mossen Loys de Sancerra, cavalhier et connestable de Fransa, venguet en Languedoc, et de Gimont en fora tractet guerra contre los dits mossen Archambaud et ma dona Ysabel, comte et comtessa de Foix ».

68 *Ibidem*.

garder le comté de Foix s'ils prêtent hommage au roi de France pour celui-ci<sup>69</sup>. Pour s'assurer qu'Archambaud de Grailly respectera sa parole, Louis de Sancerre prend comme otages ses deux premiers fils : Jean et Gaston. L'hommage est prêté à Charles VI le 28 mars 1401<sup>70</sup>. Le royaume de France récupère ainsi plusieurs places anglaises en Aquitaine<sup>71</sup>. Néanmoins, en ce qui concerne le comté de Foix et les terres qui vont avec, le roi ordonne « que toutes les places prises et occupées, tant sur ses ordres que par ses prédécesseurs, soient retournées et rendues<sup>72</sup>» au nouveau comte et à la nouvelle comtesse. Le 4 avril, Archambaud de Grailly prête aussi hommage au duc d'Orléans : il lui fait le serment de combattre pour lui contre n'importe quel ennemi, excepté bien sûr le roi de France et le Dauphin. Le duc reçoit ainsi le château de Bouteville qu'Archambaud lui donne en signe de bonne foi<sup>73</sup>. Tenant désormais des terres en Aquitaine pour le roi d'Angleterre, et le comté de Foix et de Béarn pour le roi de France, Archambaud de Grailly se retrouve dans une position délicate. Il ne va donc plus s'impliquer personnellement dans le conflit franco-anglais sur le plan militaire. Néanmoins, sûrement pour pallier ce problème et être sûr que ses terres en Aquitaine restent dans le domaine des Grailly, le comte de Foix va par la suite, par ordonnance, faire son fils Gaston captal de Buch.

Cette guerre contre Louis de Sancerre est indéniablement une défaite militaire, sinon Archambaud de Grailly n'aurait pas eu à négocier et à accepter les termes du connétable de France qui remplit son objectif en ne laissant pas tomber le comté de Foix aux mains des Anglais. Toutefois, sur un plan politique, les conséquences de cette guerre permettent de nuancer la notion de défaite. En effet, Archambaud de Grailly conserve les terres qu'il revendiquait au nom de sa femme mais il conserve également la plupart de ses terres en Guyenne. Il a ainsi accru la puissance de sa famille, la défaite est donc loin d'être totale.

Les fils du comte de Foix Archambaud de Grailly vont faire honneur à la réputation militaire de leur maison et vont pouvoir montrer leur valeur grâce à divers faits d'armes.

---

69 *Ibidem* : « *fot pres acord et treves per los dits comte et comtessa am lo dit connestable, entro fot acordat que anassen per devers lo rey de Fransa, sus lo hommatge à luy fazer per lors del comtat de Foix et autras terras tengudas en fieu del dit rey de Fransa* ».

70 PÉPIN Guilhem, « The French Offensives of 1404-1407 against Anglo-Gascon Aquitaine », *Journal of Medieval History*, 2011, p. 2.

71 Rôles Gascons, C61/108, entrée 113.

72 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, *op. cit.* ..., p. 590 : « *que tots los locs preses et occupats, tant per son mandement quant per sos predecessors, fossen retornats et restituïts als dits comte et comtessa* ».

73 PÉPIN Guilhem, « The French Offensives of 1404-1407 against Anglo-Gascon Aquitaine », ... *op. cit.*, p. 3.

## 2. Jean I<sup>er</sup> de Foix (1382-1436)

Jean de Foix-Grailly, fils aîné d'Archambaud, commence à faire ses preuves au combat avant même de devenir comte de Foix. En effet, nous pouvons le voir en tant que vicomte de Castelbon combattre les Anglais sous la bannière du duc d'Orléans et de Robert de Chalus ainsi qu'aux côtés du roi de Sicile contre les Sardes.

En 1406, le duc d'Orléans mène une campagne dans le Bordelais. Il y est accompagné de cinq mille combattants selon le religieux de Saint-Denis<sup>74</sup>. Jean de Foix, alors qu'il n'était encore que vicomte de Castelbon participe à cette campagne aux côtés du duc. Ce dernier met le siège devant la ville fortifiée de Bourg après avoir subit un échec devant la ville de Blaye qui refusa de se rendre après plusieurs journées de négociations infructueuses. Le commandant de Bourg, un chevalier gascon « vif et rusé<sup>75</sup> » s'était préparé à l'arrivée du duc en allant chercher des renforts et en emmagasinant armes et vivres. Il se tient donc prêt à opposer une résistance opiniâtre aux forces françaises. Et en effet, les assauts du duc se révèlent inefficaces. À cela s'ajoutent le mauvais temps et la maladie, ce qui anéantit le moral des assiégeants si bien que certains décident de se retirer. Quant aux assiégés, ils sont enhardis par l'état de l'armée du duc de plus en plus affaiblie et redoublent d'acharnement dans la défense de la ville. Les assaillants découragés et sans espoir de victoire finissent par lever le siège et le duc d'Orléans retourne en France. Mais certains chevaliers présents lors de cette déconfiture ne veulent pas rester sur cet échec. Jean de Foix est de ceux-là. Par souci de probité<sup>76</sup> et sur le « conseil du seigneur Robert de Chalus<sup>77</sup> », ils décident donc d'assiéger le château de Lourdes, réputé inexpugnable<sup>78</sup>. Cette place forte était occupée par des Gascons fidèles à l'Angleterre qui ravageaient la région et la soumettaient à un tribut annuel. Pour les troupes françaises, prendre la place à deux objectifs. Le premier, personnel, est de prouver leur valeur après un échec qui a dû mettre à mal leur orgueil. Le second, plus stratégique, est de soulager la région des exactions des sujets anglais en mettant hors d'état de nuire la garnison de Lourdes. Les Français « tinrent le siège pendant une année entière<sup>79</sup> ». Celui-ci est ponctué de sorties des assiégés et d'escarmouches, sans compter les conditions météorologiques déplorables durant l'hiver, mais les troupes françaises tiennent bon et les défenseurs, réduits à la famine, finissent

74 *Chronique du religieux de Saint-Denis*, Louis Bellaguet (éd.), Paris, Imprimerie de Crapelet, 1841, tome III, p. 450 : « cum quinque milibus pugnatorum ».

75 *Ibidem*, p. 452 : « miles strenuus et astutus ».

76 *Ibidem*, p. 460 : « ad probitatis titulum acquirandum ».

77 *Ibidem* : « de consilio domini Roberti de Chalux ».

78 *Ibidem* : « inexpugnabile reputatum fuerat ».

79 *Ibidem* : « Per annum integrum obsidionem tenuerunt ».

par se rendre. Le château demeure alors au roi de France. L'opération est donc un succès. La participation du vicomte de Castelbon à celle-ci montre une certaine volonté de sa part à se distinguer par les armes. En effet, il a suivi les chevaliers qui désiraient prouver leur valeur après les revers de Blaye et de Bourg. En outre, être de ceux qui ont pris le château de Lourdes, cette place réputée imprenable, a dû accroître son prestige. Dans sa chronique, Michel du Bernis semble donner à la famille de Foix-Grailly un rôle primordial dans cette opération : ce serait grâce « aux faveurs et la véritable diligence<sup>80</sup> » du comte et de la comtesse de Foix ainsi que du vicomte de Castelbon que la garnison de Lourdes capitule. Le chroniqueur a peut-être magnifié les faits de Jean de Foix mais même s'il n'a joué qu'un rôle mineur lors de cette opération, il a apporté sa contribution à cette victoire. Michel du Bernis ajoute qu'en « cette cause ledit vicomte montra sa bonne fidélité au roi français<sup>81</sup> ». Il est également possible que ce soit pour accroître sa renommée personnelle et sa fortune. Mais que ce soit pour montrer sa fidélité au roi de France ou par quête de prouesse, il se rapproche par cette action de l'idéal chevaleresque.

Jean de Foix, toujours vicomte de Castelbon, combat également, avec son frère Archambaud, seigneur de Navailles, aux côtés de Martin le Jeune, roi de Sicile et Infant d'Aragon. Les trois seigneurs rassemblent chacun une armée pour une expédition en Sardaigne. Lorsque leur troupes sont prêtes, ils embarquent pour Cagliari afin de combattre le vicomte Guillaume II de Narbonne, juge d'Arborée, soutien des Sardes qui se sont rebellés contre l'autorité de la Couronne d'Aragon. En 1409, lors de cette campagne, eut lieu la bataille de Sanluri, victoire de l'Aragonais sur les rebelles sardes. Les deux frères de Foix-Grailly semblent s'y être illustrés. En effet, ils y « frappèrent âprement et s'y comportèrent de façon chevaleresque » selon les dires de Michel du Bernis<sup>82</sup>. Le chroniqueur ajoute que lors de cette bataille en Sardaigne, « la maison de Foix et les personnages desdits vicomte et seigneur de Noailles avec leurs vassaux obtinrent grands honneurs et renommée<sup>83</sup> ». Nous pouvons donc voir que par ce fait d'armes, les deux frères de Foix-Grailly gagnent en réputation et en prestige.

Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly fit ses premières armes en tant que comte contre les Armagnacs. En effet, peu de temps après avoir pris son titre comtal, il va s'allier avec le chevalier de Saint-Georges, envoyé par le duc de Bourgogne Jean Sans Peur pour contrer les desseins du comte

80 Miguel del Vermis, p. 591 : « las favors et verdadera diligencia ».

81 *Ibidem* : « En laqual causa lo dit vescomte mostret sa bona fiseltat al dit rey frances. »

82 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p. 590 : « feriren asprament, et baronialment se porteren ».

83 *Ibidem*, p. 590 : « l'ostal de Foix et les personatges dels dits viscomte et senhor de Noalhas am los valadors obtengueren grans honors et renomamens. »

d'Armagnac Bernard VII en Languedoc. Pour lutter contre Bernard VII, le chevalier de Saint-Georges rassemble des hommes d'armes à Toulouse. Parmi eux, le comte Jean de Foix, qui, après être allé à Toulouse, se dirige vers Touget où il pensait trouver le comte d'Armagnac. Après avoir pris Touget, le comte de Foix s'empare de Mauvesin où il capture deux seigneurs d'allégeance anglaise : le sire de Lesparre et le sire de La Barde. Lesparre et La Barde sont alors emprisonnés au château de Foix où ils restent pendant un « gran temps<sup>84</sup>». Puis en 1411<sup>85</sup>, le comte d'Armagnac déclenche une guerre contre le comte de Foix, son ennemi héréditaire qui de surcroît est allié au duc de Bourgogne et tient le Languedoc en tant que capitaine général du roi. Le comte d'Armagnac ne souhaitant pas laisser le Languedoc aux mains bourguignonnes profite du départ du comte de Foix pour un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle pour rassembler des hommes afin d'attaquer ses terres.. Aux côtés de Bernard VII se trouve notamment le vicomte de Narbonne et Raimonet de la Guerre. Alors que le comte d'Armagnac et ses hommes pillent le comté de Foix et le Béarn, Jean I<sup>er</sup> fait demi-tour, rassemble une armée et lance une contre-attaque. L'armée du comte de Foix se met alors en ordre de bataille à « Moncau en Bearn<sup>86</sup>». Bernard d'Armagnac, devant cette armée supérieure à la sienne, hésite, d'autant plus que selon l'avis de Ramonet de la Guerre, si la bataille s'engageait la victoire irait au camp adverse. Par crainte de la défaite, le comte d'Armagnac préfère traiter avec son ennemi. Un accord est finalement trouvé : Bernard VII et ses gens doivent rentrer chez eux, bredouilles, et le comte de Foix récupère notamment la viguerie de Mauvaisin que tenait le comte d'Armagnac.

En 1419, le comte de Foix Jean I<sup>er</sup> se range aux côtés du Dauphin qui lui donne la charge de capitaine et lieutenant général en Languedoc. Il va alors s'opposer aux Bourguignons dans le Languedoc. Il s'allie ainsi avec la maison d'Albret et même avec son ancien ennemi, le comte d'Armagnac, pour chasser du Midi le prince d'Orange, un seigneur bourguignon, alors à Toulouse, et ses hommes. Michel du Bernis précise que c'est en tant que « fidèle sujet du roi de France<sup>87</sup>» qu'il combat les Bourguignons car il est vrai que ceux-ci traitent avec l'Angleterre alors que le dauphin, au contraire, veut continuer la guerre. Le comte de Foix remporte la victoire : le prince d'Orange s'enfuit, les Bourguignons sont chassés du Languedoc. Par cette action, Jean I<sup>er</sup> acquiert sans doute la gloire que peut apporter une victoire militaire mais il va surtout obtenir un gain plus concret : le roi confirme la charge que

84 Miguel del Vermes, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 592.

85 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, ... op. cit., p. 478.

86 Miguel del Vermes, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 592..

87 Miguel del Vermes, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 594 : « com fizel sosmes deu rey de Fransa ».

lui a octroyée le Dauphin, c'est-à-dire la lieutenance générale du Languedoc et de la Guyenne. Par ce fait d'armes le comte de Foix impose sa domination sur le Languedoc. Les Bourguignons, qui gouvernent pour Charles VI, ne peuvent au final s'opposer à lui et doivent reconnaître son autorité dans le Midi.

Alors régent du Languedoc, le comte de Foix y « fait de grandes choses, et garde le pays contre les routiers<sup>88</sup>». Il mène effectivement une politique pour protéger le Languedoc des bandes de routiers qui pillent la région : il va payer la dissolution de compagnies, acheter le départ de certains<sup>89</sup> mais également combattre comme le montre l'épisode avec Jean Valette. En novembre 1429, Jean I<sup>er</sup> de Foix part en voyage pour rencontrer le roi de France à Bourges. Au même moment, un capitaine de routiers nommé Jean Valette se livrait au brigandage avec sa bande et s'attaquait aux régions du Gévaudan et du Velay. Il s'y adonnait à « d'inhumaines et insupportables exactions, et au viol de dames honorables et de pucelles<sup>90</sup>». Ce Jean Valette semblait vouloir attaquer le comte de Foix sur sa route ou alors attaquer le comté en l'absence de son seigneur. Jean I<sup>er</sup> de Foix l'apprend et décide alors d'attaquer en premier. Il chevauche alors « en une nuit dix-sept ou dix-huit lieues<sup>91</sup>» pour aller combattre ces brigands. Le comte de Foix et sa troupe vainquent aisément cette bande de routiers et, leur capitaine Jean Valette, avec un nombre important de ses hommes, est capturé. Et après avoir entendu les aveux du routier concernant ses projets contre le comte de Foix, « ledit comte fit pendre ledit Jean Valette par sa barbe<sup>92</sup>». En mettant fin à la carrière de ce routier pillard, le comte de Foix remplit son rôle de régent du Languedoc et de seigneur : il protège ses terres et ceux qui y vivent même s'il s'est déjà lui-même livré au pillage.

Le comte de Foix va aussi mener indirectement une guerre pour le pape. En effet, en 1428, l'archevêque d'Auch tient le palais d'Avignon pour le cardinal de Saint-Étienne, et ce, contre la volonté du pape. Le cardinal de Foix, Pierre, le frère du comte, lieutenant et vicaire du pape à Avignon, envoie des ambassades à l'archevêque pour lui demander d'abandonner le palais. Ce que l'archevêque d'Auch refuse, se rendant ainsi coupable de rébellion contre le pape. Après l'échec des tentatives diplomatiques vient la réponse armée : le cardinal de Foix reçoit l'aide de son puissant frère le comte qui ne veut sûrement pas passer à côté de l'occasion de s'opposer aux intérêts d'un Armagnac. C'est alors que « le renommé prince et respectable

88 *Ibidem*, p. 594 : « fec grandas causas, et guardet lo pays de rotiers ».

89 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 479.

90 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p. 594 : « inhumanas et importables oppressios, et forsament de donas honorablas et de puizellas ».

91 *Ibidem*, p. 594 : « en una neyt XVII o XVIII legas ».

92 *Ibidem*, p. 594 : « lo dit comte de Foix de feyt fec penyar lo dit Johan Valeta per sa barba ».

seigneur monseigneur Jean, comte de Foix, frère dudit cardinal, rassembla une grande armée de gens d'armes et des piétons en grand nombre, avec lesquels il s'en va dans le Venaissin<sup>93</sup>». Il s'y présente à toutes les villes et châteaux soumis au pape et leur demande obédience. Il y place alors des garnisons. Après avoir prit de cette façon le contrôle du comté venaissin, il le place, le 15 mai 1428, sous l'obédience de son frère le cardinal de Foix et du pape : « tous se mirent en l'obédience du pape et de son vicaire par la force de guerre que monseigneur le comte de Foix leur fit avec sa puissance<sup>94</sup>». La dernière étape de cette expédition est Avignon où se trouve toujours l'archevêque d'Auch. Le comte de Foix met le siège devant la ville et le 8 juin, l'archevêque est chassé du palais. Le cardinal de Foix y est alors reçu avec honneur et s'y installe. En apportant son soutien militaire à son frère, lieutenant et vicaire du pape, le comte de Foix combat indirectement pour le pape. Et combattre pour le pontife, c'est protéger la Sainte Église, ce qui est le devoir de tout bon chevalier<sup>95</sup>. Par ce fait d'armes, Jean I<sup>er</sup> de Foix se montre en chevalier vertueux même si c'est surtout pour lui l'occasion de défendre aussi ses intérêts personnels : il étend ainsi l'influence de sa famille tout en affaiblissant celle d'Armagnac.

### 3. *Le sacrifice d'Archambaud, seigneur de Navailles (1387-1419)*

Archambaud de Foix-Grailly, seigneur de Navailles et troisième fils d'Archambaud de Grailly, capitaine de Buch et comte de Foix, s'est mis au service du duc de Bourgogne. Il est son chambellan et un de ses conseillers<sup>96</sup>. Et c'est au service de Jean sans Peur qu'il va mourir le 10 septembre 1419 en même temps que son maître<sup>97</sup>.

En août 1419, une rencontre est organisée à Montereau-Fault-Yonne entre le dauphin Charles et le duc de Bourgogne Jean sans Peur dans l'espoir de mettre fin au conflit qui les oppose. Pour l'occasion, le Dauphin ordonne que le château de Montereau soit « baillé et délivré<sup>98</sup>» au

93 *Ibidem*, p. 595 : « lo inclit princep et egregi senhor mossen Johan, comte de Foix, frayre del dit cardenal, ajustet grande armada de gens d'armas et de gens à pé en gran nombre, am lo quals s'en anet en Venissia ».

94 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, in PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, Toulouse, Privat ; Paris ; Picard, 1895, p. 68 : « Touts se metten en la obediencia del papa et son vicari per forsa de guerra que Mosseigneur lo comte de Foix lor fec ab sa poissansa ».

95 FLORI Jean, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Librairie Arthème Fayard, 2010, p. 214-215.

96 MOLIS Robert, « Comminges et Bourgogne. Un client insoupçonné de Philippe le Bon : Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges. », *Annales de Bourgogne*, vol. 40, 1968, p. 192.

97 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, *op. cit.* ..., p. 591 : « le seigneur de Navailles alla au service du duc de Bourgogne, lequel mourut pour lui et avec lui » (« lo senhor de Noalhas anet al servizi del duc de Borgonha, loqual morit per luy e ab luy ensem »).

98 Jean Juvénal des Ursins, *Chronique de Charles VI*, in BUCHON Jean-Alexandre C., *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France*, Paris, Mairet et Fournier, 1841, p. 556.

duc. Bien que cette rencontre ait été prévue pour le 26 août, le duc n'arrive au lieu de rendez-vous que le 10 septembre. L'entrevue doit se faire au milieu d'un pont, dans un lieu clos, un « parc<sup>99</sup> » et chacun des protagonistes est escorté par quelques compagnons qui ne sont que légèrement armés<sup>100</sup>. Parmi les hommes du Dauphin se trouve Tanguy du Chastel, les seigneurs de Barbasan et de Couvillon, le vicomte de Narbonne et Bataille. Jean sans Peur, lui, est notamment accompagné par le seigneur de Saint-Georges, Thoulangeon, le seigneur de Montagu et le seigneur de Navailles<sup>101</sup>. Chacun a également placé des gardes à l'entrée du pont. Jean Jouvenel des Ursins, notable et chroniqueur, partisan du dauphin, précise dans sa *Chronique de Charles VI*, que plusieurs versions circulent concernant les faits qui se sont déroulés lors de cette rencontre<sup>102</sup>. L'entrevue dégénère rapidement et il existe deux principales versions de ce qui s'est passé. La première, celle de « ceux qui estoient affectés et attachés au party du duc de Bourgogne<sup>103</sup> », affirme que le duc de Bourgogne commence par s'agenouiller devant le Dauphin, lui fait la révérence, et se met à son service. Le Dauphin le remercie en enlevant son chapeau et lui demande de se relever. Il fait alors signe à ses hommes et Tanguy du Chastel s'avance près du duc, le bouscule, lui dit « Passez outre<sup>104</sup> » et le tue d'un coup de hache sur la tête. Archambaud, de Navailles est lui aussi tué lors de cette altercation : « Si y en a un autre nommé le seigneur de Nouailles, qui fut aussi frappé à mort, tellement que au bout de trois jours il alla de vie à trespassement.<sup>105</sup> » L'autre version des faits, propagée par les partisans du Dauphin Charles, soutient que le Dauphin a pris la parole en premier. Il commence par reprocher au duc son retard qui, selon lui, ne fait qu'empirer la situation du royaume. Puis il lui fait part de la nécessité de trouver un accord afin de pouvoir combattre les Anglais. C'est alors que se serait approché le seigneur de Navailles, déclarant au dauphin : « Monseigneur, quiconque le veuille voir, vous viendrez à présent à vostre pere<sup>106</sup> ». En effet, le duc de Bourgogne souhaitait, par cette entrevue, amener le dauphin auprès de son père, le roi, et le faire ainsi « rentrer dans le rang », car en présence de son père, celui-ci n'aurait rien pu faire comme l'explique Jean Favier dans son ouvrage sur la guerre de Cent Ans<sup>107</sup>. Archambaud de Navailles essayait donc ainsi de faire la volonté de son seigneur.

---

99 *Ibidem*, p. 556-557

100 *Ibidem*, p. 556 : « et n'avoient pas plus l'un que l'autre de harnois, ou armures, c'est à sçavoir seulement haubergeons et espée. »

101 *Ibidem*.

102 *Ibidem* : « on en dit et raconte diversement de plusieurs manieres de paroles et de langages ».

103 *Ibidem*.

104 *Ibidem*.

105 *Ibidem*.

106 *Ibidem*.

107 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 451.

Mais dans un excès de zèle il porta sa main gauche sur le dauphin tout en tirant à moitié son épée de sa main droite<sup>108</sup>. C'est alors que la situation dégénère : considérant que le futur roi de France était menacé, Tanguy du Chastel l'emporte en dehors du lieu de la rencontre. C'est alors que certains compagnons du Dauphin s'attaquent au duc de Bourgogne et au seigneur de Navailles qui meurent tous deux sous leurs coups<sup>109</sup>. Cet assassinat déplu fortement au dauphin et à plusieurs de ses fidèles. Et, selon Jean Jouvenel des Ursins, quelque soit les versions, « il n'y eut oncques personne qui chargeast monseigneur le dauphin qu'il en fust consentant, n'y que avant l'entrée au parc y eut aucune deliberation à ce dessein, ny que aucuns de ceux qui entrerent avec luy eussent volonté de faire ce qui fut fait.<sup>110</sup>» En effet, s'il souhaitait véritablement une trêve dans la guerre civile qui sévissait alors en France pour pouvoir concentrer les forces du royaume sur la menace anglaise, l'assassinat de Jean sans Peur ne lui aurait servi à rien. Au contraire, cet acte n'aurait fait qu'envenimer la situation, ce qui ne manque pas de se produire : tout comme le duc d'Orléans n'a pas oublié le meurtre de feu son prédécesseur, Philippe le Bon ne peut pardonner facilement celui de père, ce qui le poussera vers les Anglais. Tanguy du Chastel se défendit d'avoir participé à la mort du duc. Toutefois trois chevaliers reconnurent s'être attaqué à celui-ci : Bataille, Robert de Loire et le vicomte de Narbonne. Ils justifèrent leurs actes en affirmant qu'ils avaient craint pour la sécurité du dauphin en voyant le duc de Bourgogne et le seigneur de Navailles avancer avec l'épée à moitié tirée. Mais certains de leurs contemporains ont donné une autre raison à leur action : ils ont prémédité le meurtre du duc de Bourgogne pour venger la mort de leur ancien seigneur le duc Louis d'Orléans, assassiné sur l'ordre de Jean sans Peur. Parmi les hommes du dauphin, celui qui porta le coup fatal à Archambaud de Foix-Grailly fut Frottier<sup>111</sup>. Ce dernier reconnut les faits et justifia son geste, expliquant qu'il s'en est prit à au seigneur de Navailles parce « qu'il luy vit tirer l'espée, en disant Saint-George !<sup>112</sup>», le cri de guerre des Anglais. Ce qui est intéressant dans cet événement, c'est que certains ont blâmé les compagnons de Jean sans Peur pour sa mort car il n'y eut qu'Archambaud de Foix-Grailly qui tenta de protéger le duc contre ses assaillants, ce qu'il paya de sa vie<sup>113</sup>. Le seigneur de Navailles a fait preuve ce

---

108 Jean Juvénal des Ursins, *Chronique de Charles VI, ...op. cit.*, p. 257 : « luy cuidant mettre la main gauche sur luy, et de l'autre tira son espée comme à moitié ».

109 *Ibidem*, p. 257 : « Puis y en eut qui frapperent sur le duc de Bourgogne, et sur ledit seigneur de Nouailles, qui allerent tous deux de vie à trespassement. »

110 *Ibidem*.

111 *Ibidem*, p. 558 : « Au regard du seigneur de Nouailles, frere du capital de Buch, Frottier le frappa et navra. »

112 *Ibidem*.

113 *Ibidem*, p. 557 : « les autres donnoient le blasme à ceux qui estoient avec le duc de Bourgogne : car il n'y eut oncques celui qui se mit en peine de defendre son maistre, sinon ledit seigneur de Nouailles, qui y fut tellement blessé qu'il en mourut. »

jour-là d'une grande loyauté envers son seigneur en sacrifiant sa vie pour essayer de défendre celui-ci. Un sacrifice qui ne sera pas oublié puisque les ambassadeurs du roi de France lors des négociations du traité d'Arras en 1435 le mentionne nommément dans leurs offres. En effet, il propose la commande de messes et la fondation de plusieurs établissements religieux « pour l'âme de feu monseigneur le duc Jehan de Bourgogne, de feu messire Achenbault de Foix, conte de Noailles, qui fu mort avec lui, et de tous aultres trepassés à cause des divisions et guerres de ce royaume<sup>114</sup>».

#### 4. Le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly (1385-1455)

À partir du moment où Gaston de Foix-Grailly reçoit de son père Archambaud le captalat de Buch, celui-ci se met au service du roi d'Angleterre. Tout comme ses prédécesseurs captal de Buch, il va faire valoir ses talents de capitaine auprès de ses suzerains anglais.

Un de ses faits d'armes les plus notables est la prise de Pontoise en 1419, un événement qui nous est narré par les chroniqueurs bourguignons Jean le Fèvre et Enguerrand de Monstrelet. Le 10 juin 1419, le Dauphin et le duc de Bourgogne Jean sans Peur concluent une trêve afin de mettre un terme à la guerre civile opposant Armagnacs et Bourguignons<sup>115</sup>, bien que celle-ci ne durera pas longtemps puisque le conflit reprend après l'assassinat du duc à Montereau. Le roi d'Angleterre Henri V voit cet accord comme une menace pour ses intérêts en France. En effet, les deux ennemis réconciliés, le royaume de France est plus apte à se défendre<sup>116</sup> et le roi d'Angleterre ne peut plus compter sur l'alliance avec un des deux camps, armagnac ou bourguignon, comme ce fut le cas auparavant. Ne pouvant plus profiter des divisions qui sévissaient dans le royaume de France, il décide donc de prendre Pontoise, ce qui lui paraît une « très bonne et prouffitable chose<sup>117</sup>». En effet, s'emparer de cette ville c'est menacer directement Paris. Celui qui se voit donné la charge de conquérir la place est le captal de Buch comme nous l'apprend les chroniqueurs Jean le Fèvre et Enguerrand de Monstrelet :

ceux qui de ceste besoingne averoient la charge ; c'est assavoir, Captau de Boeuf, vaillant chevallier, frère du conte de Foes.<sup>118</sup>

---

114 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, DOUËT-D'ARCQ Louis (éd.), Jules Renouard-Société de l'Histoire de France, Paris, 1862, Tome V, p. 157.

115 Jean Le Fèvre, *Chronique*, MORAND François (éd.), Paris, Renouart, 1876, tome I, p. 364-366.

116 *Ibidem*, p. 366 : « car bien luy sembla que plus fort seroient les deux princes ensemble que divisés ».

117 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome III, p. 332.

118 Jean le Fèvre, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome I, p. 366.

Et fut le principal conducteur des Anglois faisans ceste entreprinse, messire le captal de Beuf, frère au conte de Foix.<sup>119</sup>

Et c'est ainsi que le dernier jour de juillet<sup>120</sup>, environ trois mille combattants<sup>121</sup> lancent à l'aube l'assaut sur Pontoise, par surprise. Le captal de Buch, « qui avoit avec luy ung des bons eschielleurs du monde<sup>122</sup>», fait escalader les remparts de la ville avec des échelles à un détachement alors que le reste des troupes est massé devant une des portes. Ce premier détachement passe les remparts sans problème, « sans estre apperceuz de quelque guet<sup>123</sup>», et va ouvrir la porte devant laquelle attend le gros de l'armée anglaise. Les Anglais entrent alors dans Pontoise au cri de « Saint George ! » Le sire de L'Isle-Adam, capitaine de la ville, alerté par les cris et le bruit qui se font entendre, rassemble quelques hommes et s'empresse d'aller voir ce qu'il se passe. Voyant que les troupes anglaises sont déjà en nombre dans la place, il décide de fuir et d'abandonner la ville. Il prend quand même le temps de récupérer ses richesses avant de quitter Pontoise et d'évacuer une partie de la population vers Paris. Les Anglais prennent donc Pontoise aisément, sans véritable combat. Ils y firent « maux innumérables, comme par coustume se fait en ville conquise, et gagnèrent si grant finances qu'il n'est à croire<sup>124</sup>». Le sire de L'Isle-Adam « fut moult blasmé pour ce que ainsi négligement, par faulte de guetz, avoit leisié prendre la ville de Ponthoise<sup>125</sup>». Alors que le sire de L'Isle-Adam est critiqué, ce dut être le contraire pour le captal de Buch, en effet, il a conquis la ville, une place stratégique pour menacer Paris, et, au vu du déroulement du siège, sûrement avec peu de pertes. De plus, les Anglais en tirent un butin important selon Jean le Fèvre. Et même le pillage de la ville, qui pourrait être reproché au captal, est en fait coutumier comme nous l'apprend le chroniqueur. Il ne s'agit ici que du droit des vainqueurs exercé sur les vaincus.

Gaston de Foix-Grailly participe activement à la guerre franco-anglaise et montre ainsi son expertise aux armes et gagne une réputation de grand capitaine. Il combat et se distingue lors de la bataille d'Azincourt<sup>126</sup> alors que son frère Jean n'y participe pas. Ce dernier était, à ce

119 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome III, p. 333.

120 Jean le Fèvre, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome I, p. 367.

121 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome III, p. 332 : « Et povoient estre environ trois mille combatans. »

122 Jean le Fèvre, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome I, p. 366.

123 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome III, p. 333.

124 Jean le Fèvre, *Chronique*, ... *op. cit.*, tome I, p. 367.

125 Ibidem, p. 368.

126 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, Aspet, PyrÉGraph éditions, 1998, p. 67.

moment-là, parti pour Perpignan avec leur frère Pierre, cardinal de Foix, où avaient lieu des négociations entre le pape d'Avignon Benoît XIII et l'empereur germanique Sigismond qui visaient à mettre un terme au Grand Schisme<sup>127</sup>. Nous retrouvons aussi le capital de Buch au siège de Castelnau-de-Cernès qui a probablement eu lieu en 1423<sup>128</sup>. Et grâce à sa réputation de bon capitaine et d'habile homme d'armes, le capital se voit octroyer à nouveau la garde de la ville de Bazas en 1438<sup>129</sup>, une place stratégique puisqu'elle est à proximité des terres d'Albret et d'Armagnac, ennemis de l'Angleterre. Gaston de Foix-Grailly à le champ libre et doit recevoir la somme de trois mille saluts d'or pour construire un château ou des fortifications qui permettront de défendre la ville (cela reste sous la supervision du conseil du roi et du sénéchal de Bordeaux). La charge et les moyens donnés au capital montrent la confiance que le roi d'Angleterre accorde à son vassal aquitain. Une confiance qui repose sans aucun doute sur la réputation et le prestige de Gaston de Foix-Grailly.

#### 5. *Gaston IV de Foix (1423-1472)*

Le comte Gaston IV de Foix, fils aîné et héritier de Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly, « a commencé à faire de nobles et vaillantes armes<sup>130</sup>» dès sa jeunesse. Ce fut en 1440, contre le comte d'Armagnac, il avait alors environ dix-sept ans. En effet, un conflit avait à nouveau éclaté entre les deux voisins ennemis. Le comte Jean IV d'Armagnac cherchait à s'emparer du Comminges, possession de Mathieu de Foix, l'oncle de Gaston IV. Le comte de Foix vient alors au secours de son oncle avec une armée composée de gens d'armes du comté de Foix, de Béarn et de Bigorre. Arrivé dans le comté de Comminges, il retrouve un autre de ses oncles : le capital de Buch Gaston de Foix-Grailly, qui s'y trouve avec d'autres chevaliers « amis et alliés de la maison de Foix<sup>131</sup>». Sont ainsi rassemblés environ cinq mille combattants<sup>132</sup>, selon le chroniqueur Michel du Bernis dont les chiffres sont sûrement gonflés, qui vont contre-attaquer face au comte d'Armagnac. Cette armée menée par les seigneurs de Foix-Grailly

---

127 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, in PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, Toulouse, Privat ; Paris ; Picard, 1895, p. 67 : « l'empereur d'Allemagne vint à Perpignan pour le schisme de l'Église contre monseigneur Pierre de Luna, qui voulais être pape ; et monseigneur le comte de Foix y fut » (« lo emperador de Alamanha venguec à Perpinha por lo sisme de la Gleisa contra Mossen Pey de Luna, que volia estre papa ; et Mosseignor lo comte de Foix y foc »).

128 Rôles Gascons, C61/128, entrée 23.

129 Rôles Gascons, C61/128, entrée 27.

130 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 598 : « ha commensat a fer de noblas armas et valentas ».

131 *Ibidem*, p. 597 : « amics et aliats de l'ostal de Foix ».

132 *Ibidem*.

commence à reconquérir les places prises par le comte d'Armagnac. Ils reprennent d'abord la ville de l'Isle-en-Dodon où « le comte de Foix fit de façon chevaleresque ses premières armes<sup>133</sup> ». Lorsque le comte d'Armagnac voit que le comte de Foix reprend toutes les places qu'il occupait, il se décide à entamer des négociations. Deux personnes, une pour chaque camp, sont choisies pour présider les négociations : le cardinal de Foix pour le camp des Foix-Grailly, et le comte de la Marche, côté Armagnac. Un accord est finalement trouvé entre les deux parties même si apparemment Jean IV d'Armagnac « ne se préoccupa pas de mettre en effet ledit accord<sup>134</sup> ». Cela ne change pas le fait que le comte de Foix en sort victorieux, c'est lui qui avait l'avantage et c'est son ennemi qui a demandé à négocier. Nous pouvons remarquer que, par cette victoire, Gaston IV de Foix brille par les armes dès sa jeunesse même si son oncle le captal de Buch, capitaine renommé, a dû lui être d'une aide précieuse à ce moment-là. Et en allant secourir son oncle le comte de Comminges, Gaston IV montre qu'il a à cœur la défense des intérêts de sa famille et l'honneur de son lignage.

Le jeune comte Gaston va également s'illustrer en combattant vaillamment pour le roi de France. En effet, en 1442, le roi de France commence sa campagne de reconquête sur les Anglais dans le sud. Charles VII et son fils, le Dauphin Louis, viennent à Toulouse à la tête d'une importante armée où ils retrouvent le comte Jean IV d'Armagnac, le comte Gaston IV de Foix, Charles d'Albret ainsi que le comte Mathieu de Comminges. Enguerrand de Monstrelet nous décrit à cette occasion un rassemblement phénoménal d'hommes d'armes : « il fut trouvé qu'il pouvoit bien avoir le nombre de quatre vins mil chevaulx<sup>135</sup> ». Ce n'est finalement qu'environ « seize mille chevaulx<sup>136</sup> » qui partent en direction de Tartas, sûrement pour des raisons logistiques. En effet, entretenir une telle armée au XV<sup>e</sup> siècle doit être un véritable défi. L'armée s'installe à deux lieues de cette ville, à Meilhan, ville fortifiée appartenant au seigneur d'Albret et tenue par le comte de Foix. Tartas est prise peu de temps après et c'est ensuite au tour de Saint-Sever d'être assiégé. Le comte de Foix fait alors venir des provisions du Béarn pour soutenir l'armée royale puis conquiert plusieurs places. Mais c'est au siège de Dax que Gaston IV s'illustre avec des faits d'armes qui lui vaudront un adoubement de la main du roi lui-même. En effet, le jeune comte de Foix fit « grandes et notables armes ; pour lesquelles le roi, de ses mains, le fit et l'éleva chevalier<sup>137</sup> ». Gaston de Foix a encore l'occasion

---

133 *Ibidem* : « comte de Foix baronialement fec las primeras armas ».

134 *Ibidem* : « no se curet de metre en effeyt lo dit accord ».

135 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique, ... op. cit.*, Tome VI, p. 52.

136 *Ibidem*.

137 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p.597 : « grans et notablas armas ; per las quals lo rey, de sas mas, lo fec et lo levet cavallhier ».

de se distinguer dans cette campagne : les Anglais ont repris Saint-Sever et Dax. Le comte se charge du siège de Saint-Sever et reprend la ville.

En 1451, le roi de France a repris la Normandie et vise désormais la Guyenne fort d'une armée de vingt mille combattants dont la moitié de cavaliers. La Guyenne était déjà la cible d'offensives lancées par le comte de Foix Gaston IV et par le seigneur d'Albret. Il s'agissait plus d'escarmouches que d'une véritable volonté de conquête qui aurait été sans lendemain avant la soumission de la Normandie<sup>138</sup>. L'armée royale arrive en Guyenne en 1451. Après une première phase de succès, en 1452, les Anglais contre-attaquent et reprennent le dessus. Charles VII relance alors l'offensive. Le comte de Clermont accompagné de plusieurs capitaines aguerris attaque par le Sud tandis que le comte de Foix le rejoint par le Béarn<sup>139</sup>. Le Bazadais est repris pendant les mois d'avril et mai 1453 puis en juin, le comte de Clermont et Gaston IV de Foix s'empare du Médoc. Le 20 juillet, c'est au tour de Castillon de tomber aux mains françaises. Après la prise de Castillon, Clermont et Foix se séparent. Le premier assiège Blanquefort tandis que le second met le siège devant Cadillac. Cette offensive, dont les comtes de Clermont et de Foix sont les principaux capitaines, mène à la capitulation de Bordeaux le 8 octobre 1453. La ville doit payer cent mille écus et perd tous ses privilèges. Le 19 octobre, les Anglais quittent la ville en armes, ainsi qu'il leur fut accordé, et font voile vers l'Angleterre. La Couronne anglaise ne gardera que Calais sur le continent. Le royaume de France emporte la victoire finale dans cette guerre séculaire. Gaston IV de Foix-Grailly fut un des principaux protagonistes de cette victoire en s'employant activement à la conquête de la Guyenne. Ce faisant et par ses succès militaires, il a prouvé qu'il était un bon capitaine, un bon chevalier et un loyal vassal du roi de France. D'ailleurs, Michel du Bernis souligne avec une certaine emphase la loyauté dont fit preuve le comte de Foix envers le roi de France dans sa guerre contre les Anglais. Selon les mots du chroniqueur, il y a « montré son noble courage<sup>140</sup>» et « son illustre et remarquable volonté amoureuse<sup>141</sup>» envers son seigneur le roi.

Combattant tantôt pour le roi d'Angleterre, tantôt pour le roi de France, parfois pour eux-même, les Foix-Grailly ont su montrer leurs compétences militaires s'élevant ainsi à la hauteur de la réputation de leurs ancêtres dans ce domaine. Des compétences et une réputation qui ont fait d'eux des acteurs majeurs de la guerre de Cent Ans.

138 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 607.

139 *Ibidem*, p. 609.

140 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p. 598 : « monstrat son noble coratge ».

141 *Ibidem* : « sa inclita et egregia voluntat amorosa ».

## C/ LES GRAILLY ET LES ORDRES DE CHEVALERIE

Le XIV<sup>e</sup> siècle voit apparaître plusieurs ordres laïcs de chevalerie. Le premier de ce type est l'ordre de l'Écharpe fondé par le roi Alphonse XI de Castille en 1330<sup>142</sup>. Cinq ans plus tard, le dauphin de Viennois Humbert II crée l'ordre de Sainte-Catherine, puis, en 1348, le roi d'Angleterre Édouard III proclame l'ordre de la Jarrettière<sup>143</sup>. Celui-ci est un des rares parmi ces ordres de chevalerie à perdurer encore de nos jours. Jean II le Bon donne naissance au pendant français de la Jarrettière en 1351<sup>144</sup> avec l'ordre de l'Étoile. La création de ces ordres laïcs reflètent la nostalgie d'un âge d'or mythique de la chevalerie transmis par la littérature. C'est une preuve que l'idéal chevaleresque est encore très fort dans les mentalités aristocratiques du XIV<sup>e</sup> siècle. Geoffroy de Charny, chevalier français qui fut porteur de l'oriflamme de France, composa même, probablement sur la demande de Jean II le Bon, plusieurs ouvrages sur la chevalerie. Parmi ceux-ci, un *Livre de la chevalerie* qui pourrait être un manuel sur la valeurs chevaleresques à l'intention des chevaliers de l'Étoile<sup>145</sup>. Cet idéal restera fort durant les siècles suivants malgré une évolution de l'art de la guerre qui octroie une place plus importante à l'infanterie, au professionnalisme militaire et à cette nouvelle arme qui se développe pendant la guerre de Cent Ans : l'artillerie à poudre.

### 1. La maison des Grailly et l'ordre de la Jarrettière

Trois captals de Buch ont fait partie du prestigieux ordre de la Jarrettière, l'un au XIV<sup>e</sup> siècle et l'autre au XV<sup>e</sup>. Le premier fut Jean III de Grailly, le second, Gaston de Foix-Grailly, son cousin, et le troisième, Jean de Foix-Grailly, le fils de ce dernier.

#### a/ L'ordre de la Jarrettière

La création de l'ordre de la Jarrettière est inspirée par le modèle de la Table ronde du mythe arthurien. Édouard III avait déjà repris le concept en 1344 en organisant une « fête de la Table ronde » et en songeant à faire revivre cette assemblée mythique<sup>146</sup>. Mais la fondation de l'ordre dépasse les aspects ludiques d'une fête en l'honneur d'une chevalerie légendaire. Ses membres

142 DAUMET Georges, « L'ordre castillan de l'Écharpe (Banda) », in *Bulletin Hispanique*, 1923, tome 25, n° 1, p. 5.

143 BOULTON D'Arcy Dacre Jonathan, *The Knights of the Crown*, Boydell Press, Woodbridge, 2000 (rééd.), p. 115-116: « Edward probably proclaimed the new form of his knightly society and the names of its twenty-four companions at some time in the spring or summer of 1348 ».

144 *Ibidem*, p. 174: « the foundation of the society of knights proclaimed in November 1351 ».

145 *Ibidem*, p. 185-186.

146 *Ibidem*, p. 106-107.

sont une élite politique et militaire, liée par un serment d'amitié mutuelle, qui doit s'assurer du respect des valeurs chevaleresques. Cet ordre est d'ailleurs plus élitiste que son équivalent français : l'Étoile prévoit cinq cents places pour la fleur de la chevalerie, tandis que la Jarretièrre n'est composée que de vingt-six chevaliers « parmi "les plus profitables à la Couronne et au royaume"<sup>147</sup> », treize chanoines et treize clercs. Les membres de la Jarretièrre se distinguent par deux attributs, le manteau bleu ainsi que la jarretièrre d'or au mollet gauche. Les chevaliers qui reçoivent l'honneur de faire partie de l'ordre voient leur prestige accru car ils ont la réputation d'être irréprochables et sont reconnus comme étant les grands du royaume. Ces « chevaliers de l'ordre nouveau sont les "preux" de leur temps<sup>148</sup>».

D'un point de vue plus pragmatique, il s'agit aussi pour le roi de renforcer la fidélité de ses vassaux et de souder autour de lui l'élite de la chevalerie. Être membre de l'ordre de la Jarretièrre implique la reconnaissance que l'hommage vassalique au roi d'Angleterre passe devant tout autre. Le devoir du chevalier de la Jarretièrre est avant tout un service royal. Le roi contrôle ainsi sa chevalerie.

#### *b/ Captal de Buch et ordre de la Jarretièrre*

Le captal de Buch Jean III de Grailly fut un des premiers membres de l'ordre de la Jarretièrre. Il est le cinquième à être élu après les membres de la famille royale et le comte de Warwick Thomas Beauchamp<sup>149</sup>. Cette distinction n'avait pu qu'accroître le prestige de ce jeune capitaine qui sut se montrer digne de cet honneur par la suite en faisant preuve d'un comportement chevaleresque exemplaire et d'une grande loyauté envers la Couronne anglaise. En faisant entrer Jean III de Grailly dans cet ordre, Édouard III reconnaissait le captal de Buch comme étant un de ses principaux vassaux en Aquitaine et la maison des Grailly, qui sert la Couronne anglaise depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, comme des alliés précieux et fidèles<sup>150</sup>. Ce lien particulier entre roi d'Angleterre et captal de Buch se confirme par la suite. Cependant il faut attendre le XV<sup>e</sup> siècle pour qu'un captal de Buch soit à nouveau élu membre de l'ordre de la Jarretièrre. En effet, à la mort de Jean III de Grailly en 1376, le chevalier qui est élu au sein de

147 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, ... op. cit.*, p. 184.

148 *Ibidem*, p. 183.

149 BELTZ Georges Frederick, *Memorials of the Most Noble Order of the Garter, from its Foundation to the Present Time*, Londres, William Pickering, 1841, p. 28.

150 En effet, comme nous l'avons vu, Jean de Grailly sert déjà le roi d'Angleterre Édouard I<sup>er</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle en tant que sénéchal de Gascogne. De plus, les Rôles Gascons (C61/108, entrée 113) nous apprennent que, jusqu'au changement d'allégeance d'Archambaud de Grailly, tous ses prédécesseurs captal de Buch ont été des hommes liges du roi d'Angleterre et duc d'Aquitaine. En ce qui concerne la grande fidélité que voue le captal de Buch Jean III de Grailly à son suzerain anglais voir page 61 du présent mémoire.

l'ordre pour prendre la place vacante est un des membres de la famille royale : Henri Plantagenêt, comte de Derby et duc de Lancastre, le futur roi Henri IV<sup>151</sup>. Un seigneur qui est donc plus important qu'un vassal de Gascogne. De plus, l'oncle et successeur du captal de Buch Jean III de Grailly, Archambaud, prête serment au roi de France en 1401<sup>152</sup>. Il ne peut donc être éligible au sein de la Jarretièrre. Il faut donc attendre 1438 pour qu'un captal de Buch soit à nouveau membre de l'ordre. Il s'agit de Gaston de Foix-Grailly, comte de Longueville, cousin de Jean III, fils et successeur d'Archambaud en tant que captal de Buch, qui est élu membre de la Jarretièrre sous Henri VI après le décès du roi Édouard I<sup>er</sup> de Portugal, il devient ainsi le cent-cinquante-cinquième chevalier de l'ordre<sup>153</sup>. Ceci montre bien que le roi d'Angleterre considère le captal de Buch comme un vassal important. En accordant au captal l'honneur de faire partie de l'ordre, Henri VI récompense un de ses chevaliers dont la famille, réputée pour ses talents militaires, a longtemps servit la Couronne anglaise et qui est un véritable atout dans sa guerre contre la France. Cela permet également au roi de s'assurer de la fidélité de ce vassal aquitain des plus notables dont le père a tourné français, même s'il y fut contraint par la force<sup>154</sup>, et dont les frères servent le roi de France. Non seulement il se l'attache en le comblant d'honneur mais en plus, l'entrée dans la Jarretièrre implique un devoir de fidélité renforcée du chevalier envers le roi d'Angleterre, souverain de l'ordre.

Outre ces considérations politiques, par cette élection, le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly voit son prestige, sa *fama*, accru ainsi que son aura chevaleresque car, comme nous l'avons déjà mentionné, un membre de l'ordre de la Jarretièrre se doit de respecter un certain idéal de la chevalerie.

Le lien particulier entre la Couronne d'Angleterre et la maison des Grailly se confirme par la suite. En effet, le fils du captal Gaston, Jean, futur comte de Candale et captal de Buch est lui aussi élu membre de la Jarretièrre en 1446<sup>155</sup>.

---

151 BELTZ Georges Frederick, *Memorials of the Most Noble Order of the Garter, from its Foundation to the Present Time, ... op. cit.*, p. CLIII.

152 Pour plus de détails sur les changements d'allégeance des Grailly au XV<sup>e</sup> siècle, voir le chapitre III, partie 1, du présent mémoire.

153 BELTZ Georges Frederick, *Memorials of the Most Noble Order of the Garter, from its Foundation to the Present Time, ... op. cit.*, p. CLX.

154 Au sujet du changement d'allégeance d'Archambaud de Grailly, nous remarquons dans les Rôles Gascons (C61/108, entrée 113) qu'il est précisé qu'Archambaud prête hommage à Charles VI et renonce à son allégeance anglaise parce qu'il y est contraint par la force et que sa vie est en danger. Il n'y est pas désigné clairement comme un traître ou un rebelle.

155 BELTZ Georges Frederick, *Memorials of the Most Noble Order of the Garter, from its Foundation to the Present Time, ... op. cit.*, p. CLX.

## 2. Le comte de Comminges et l'ordre de la Toison d'Or

Au XV<sup>e</sup> siècle, le duc de Bourgogne Philippe le Bon, alors allié aux Anglais contre le roi de France Charles VII, fonde l'ordre de la Toison d'Or. L'alliance entre le comte de Foix et capital de Buch Archambaud de Grailly en 1409 et la rivalité commune avec les Armagnacs<sup>156</sup>, sans oublier la mort d'Archambaud de Navailles tué par des partisans du dauphin alors qu'il tentait de sauver Jean sans Peur<sup>157</sup>, sont autant de sources de rapprochement entre les maisons de Bourgogne et de Foix-Grailly. C'est dans ce contexte que Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges est élu membre de la Toison d'Or.

### a/ L'ordre de la Toison d'Or

L'ordre de la Toison d'Or naît dans un contexte où le comportement des chevaliers est critiqué et où la puissance de la cavalerie lourde, de la chevalerie, sans être obsolète, est remise en question, notamment face à l'efficacité des piétons, et surtout des archers<sup>158</sup>. Il est fondé par le duc de Bourgogne Philippe III Capet de Valois-Bourgogne surnommé le Bon, duc qui a développé une cour princière et qui met ainsi en place une sorte de clientélisme. L'ordre est proclamé le 7 janvier 1430, lors du troisième mariage de Philippe le Bon, avec Isabelle de Portugal, à Sluys. Vingt-trois chevaliers sont alors nommés pour faire partie de l'ordre sans compter le duc, qui en est le « fondateur, cief et souverain<sup>159</sup>», auxquels s'ajoutent quatre officiers : le chancelier, le trésorier, le greffier et le roi d'armes. En 1433, les effectifs monteront à trente-et-un membres en comptant le souverain. Comme d'autres ordres de chevalerie, la Toison d'Or est placée sous le patronat d'un saint. Il s'agit de saint André, protecteur des ducs de Bourgogne. L'ordre est basé sur un modèle néo-arthurien dans le but de promouvoir les valeurs et le comportement chevaleresques. Il est réservé aux chevaliers, en effet, tous les membres doivent être nobles, sans reproche et avoir été adoubés. De plus, ils doivent être de naissance légitime<sup>160</sup>, donc de noblesse parfaite selon les critères contemporains. Pour Philippe le Bon, il s'agit également « de réunir autour de sa personne la noblesse de ses différentes possessions, vastes et dispersées.<sup>161</sup>» Les chevaliers membres de la

156 MOLIS Robert, « Comminges et Bourgogne. Un client insoupçonné de Philippe le Bon : Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges. », ... *op. cit.*, p. 192.

157 Au sujet de la mort du seigneur de Navailles voir p. 29 du présent mémoire.

158 À ce sujet, voir notamment FLORI Jean, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, ... *op. cit.*, p. 115 et TOUREILLE Valérie (dir.), *Guerre et société 1270-1480*, ... *op. cit.*, p. 140-142.

159 Jean Le Fèvre, *Chronique*, ... *op. cit.*, Tome I, p. 7.

160 *Ibidem* : « gentils hommes de nom et d'armes, nés en léal mariage et sans reproche ».

161 COCKSHAW Pierre (dir.), *L'ordre de la Toison d'Or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société*, Turnhout, Brepols, Bruxelles, 1996, p. 66.

Toison d'Or sont astreints à de nombreuses obligations. Tout d'abord envers le souverain de l'ordre : ils lui doivent un amour sincère et le protéger, lui, ses terres, ses vassaux et ses sujets, ainsi que l'Église, en personne si possible. Ils ont besoin de la permission du souverain avant de partir pour un long voyage ou pour entrer en guerre. Ils doivent également prévenir le souverain s'ils s'engagent militairement auprès d'un autre prince. Parmi les autres obligations, les compagnons ont un devoir de fraternité entre eux qui implique d'apporter aide, soutien et protection à leurs pairs. Ils doivent également maintenir et défendre l'honneur de l'ordre de tout leur pouvoir, ce qui implique une conduite honorable et parfaite de la part des chevaliers. Ceci est renforcé par le principe de la correction fraternelle : chaque compagnon a le droit de moriger les autres membres de l'ordre y compris le duc, à condition que la correction n'aille pas trop loin pour celui-ci. Une conduite ignoble est sanctionnée, comme le montre l'exemple du seigneur de Montaigne qui est dégradé de l'Ordre de la Toison d'Or pour avoir fui à la bataille d'Anthonne. Les statuts de l'ordre sont réellement contraignants pour les chevaliers, avec deux-cent-quarante-trois ordonnances divisées en quatre-vingt-quinze articles ou chapitres dans la version de 1445, ce qui octroie à la Toison d'Or un véritable prestige qui rejaillit sur ses membres<sup>162</sup>. Le prestige de l'ordre est renforcé par son caractère aristocratique, en effet, le nombre de compagnons est limité. De plus, l'élection de grands seigneurs, notamment de princes et de rois, ajoute à ce prestige et lui donne une dimension internationale. La référence à la légende de Jason et des Argonautes, une compagnie de nobles héros, pour le nom de l'ordre souligne sa dimension aristocratique et sa volonté de promouvoir les valeurs chevaleresques. Les compagnons portent des signes marquant leur appartenance à l'ordre de la Toison d'Or. Tout d'abord des vêtements : un chaperon et un manteau. Mais le plus important est le collier à pendentif : il est constitué de briquets ou fusils, avec la devise du duc de Bourgogne, et de pierres entourées de flammes ainsi qu'une toison qui pend au collier. Comme le souligne D'Arcy Dacre Jonathan Boulton dans son ouvrage *Knights of the Crown*, l'ordre de la Toison d'Or, sur plusieurs aspects, se présente comme l'équivalent bourguignon de l'ordre de la Jarretière<sup>163</sup>.

---

162 *Ibidem*.

163 BOULTON D'Arcy Dacre Jonathan, *The Knights of the Crown, ... op. cit.*, p. 394 : « the Order of the Golden Fleece was essentially a Burgundian version of the Order of the Garter ».

*b/ Mathieu, comte de Comminges, membre de la Toison d'Or*

Mathieu de Foix, comte de Comminges, fils d'Archambaud de Grailly, est élu membre de la Toison d'Or en 1440 avec trois autres grands seigneurs français : Charles, duc d'Orléans (brevet n°38) ; Jean, duc de Bretagne (brevet n°39) et Jean, duc d'Alençon (brevet n° 40). Matthieu reçoit le brevet n° 41 et devient ainsi le quarante et unième chevalier de la Toison d'Or. Boulton fait remarquer que ces seigneurs doivent être considérés plus comme des alliés que comme de simples vassaux ou clients du duc de Bourgogne<sup>164</sup>. Le comte de Comminges avait servi Jean sans Peur et son entrée dans l'ordre alors que le fils de ce dernier en est le souverain semble être la marque d'une alliance, politique ou militaire, précieuse entre Grailly et Bourgogne. Jean I<sup>er</sup> de Foix avait déjà reçu la charge de capitaine général du roi en Languedoc grâce au soutien de Jean sans Peur, ce qui mena à un conflit entre Foix et Armagnac en 1411. En effet, ce dernier ne souhaitait pas laissé le Languedoc entre les mains d'un partisan des Bourguignons. Élire le comte de Comminges en tant que membre de l'ordre pouvait peut-être également permettre au duc de s'attacher un allié dans le sud du royaume au cas où les tensions armées avec le comte d'Armagnac reprendraient. Cet honneur pourrait être aussi vu comme une récompense pour les services rendus à la maison de Bourgogne. En effet, la famille des Grailly servait déjà le précédent duc, Jean Sans Peur. Mathieu de Comminges mais aussi Archambaud de Navailles qui s'est sacrifié en tentant de sauver le duc à Montereau où il fut assassiné par des partisans du dauphin le 10 septembre 1419. Une extrême dévotion envers le duc qui n'a sûrement pas été oubliée par la maison de Bourgogne.

Comme nous l'avons signalé, la Toison d'Or est un ordre prestigieux, de par son aspect international et de par le rang de ses membres, ce prestige rejaillit sur ses membres et donc sur Mathieu de Foix. Et, tout comme pour son frère Gaston avec la Jarretièrre, l'entrée dans l'ordre de la Toison d'or grandit l'aura chevaleresque du comte de Comminges d'autant plus que ses statuts sont contraignants et que les écarts de conduite sont sanctionnés par la correction fraternelle ou le bannissement de l'ordre, et le déshonneur, synonyme de mort sociale, qui l'accompagne.

---

164 *Ibidem*, p. 379 : « in that year Philippe engineered the election of four French Princes – the Dukes of Orléans, Brittany, and Alençon, and the Count of Comminges – all of whom must be regarded as friends or allies rather than mere clients of the Burgundian duke ».

### 3. *Le Dragon (XV<sup>e</sup> siècle), une devise de chevalerie fondée par le comte de Foix.*

#### *a/ La devise du Dragon*

La devise du Dragon est un compagnonnage militaire créé par un comte de Foix au XV<sup>e</sup> siècle. La date de fondation de cette devise est inconnue et le comte de Foix n'est pas désigné par son nom dans les statuts, mais il s'agit vraisemblablement de Jean I<sup>er</sup> de Foix<sup>165</sup>. En effet, le dragon avait déjà été utilisé par celui-ci comme enseigne lorsqu'il avait combattu dans une joute dans sa jeunesse, alors qu'il n'était que vicomte de Castelbon, comme nous l'apprend Michel du Bernis :

Le dit monseigneur le vicomte de Castelbon fit armes en champ de lice, à outrance, avec monseigneur Mendossa, chevalier de Castille, qui, en laquelle lice, passa en péril de mort. Le dit monseigneur le vicomte gagna la lisse pour le dragon pour lequel il combattait.<sup>166</sup>

Il s'agit plus d'un compagnonnage, d'une confrérie chevaleresque que d'un véritable ordre de chevalerie si l'on suit les critères d'Olivier de la Marche, chevalier du XV<sup>e</sup> siècle dont les compositions sur la chevalerie sont nombreuses, qui oppose les ordres, plus structurés, plus réglementés et finalement plus pérennes, aux devises, moins formelles et plus éphémères<sup>167</sup>.

Sa création a sûrement été inspirée par un épisode de la jeunesse du comte. En effet, Jean, alors vicomte de Castelbon, et Jean de Bourbon, comte de Clermont, font vœu en 1406 de porter un bracelet de fer jusqu'à l'accomplissement d'un fait d'armes pour leur renommée et l'amour de leurs dames. Ainsi la même année, le vicomte de Castelbon et le comte de Clermont, avec onze autres gentilshommes sans reproches, chevaliers et écuyers, proposent un défi à Thomas de Lancastre qui était à la tête d'un compagnonnage similaire. Cet épisode de jeunesse inspira sans conteste Jean I<sup>er</sup> de Bourbon lorsqu'il créa le Fer de Prisonnier, mais il a dû également influencer Jean I<sup>er</sup> de Foix pour la fondation de la devise du Dragon.

Le but de cette devise est surtout militaire, il s'agit avant tout d'encourager la prouesse et le

165 LEWIS P. S., « Une devise de chevalerie inconnue, créée par un comte de Foix ? Le Dragon. », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 1964, vol. 76, n° 66, p. 80.

166 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, ... op. cit.*, p. 591 : « Lo dit mossen lo vescomte de Castelbo fec armas en lissa campal, à tota otransa, ab mossen Mendossa, cavallhier de Castelha, qui en laqual lissa passet perill de mort. Lo dit mossen le vescomte conquistet la lissa per lo dragon por lo qual se fazia. »

167 Sur la classification des ordres, voir aussi BOULTON D'Arcy Dacre Jonathan, *The Knights of the Crown, ... op. cit.*, p. 541.

comportement chevaleresque. Elle n'a pas vraiment de dimension politique comme l'ordre de la Jarretière ou l'ordre de la Toison d'Or comme le souligne P. S. Lewis dans son article au sujet du Dragon<sup>168</sup>.

Le Dragon accueille un « certain de nombre de dames et damoiselles, de chevaliers et descuiers<sup>169</sup> ». Ses membres se distinguent par le port d'un dragon d'or pour « empreinte d'armes et aultres choses<sup>170</sup> ». Le dragon est orné d'une « perle au plus hault de son elle senestre<sup>171</sup> ». Il y a également la place pour neuf autres pierres. Celles-ci sont gagnées pour faits d'armes ou pèlerinage décrits dans les statuts : victoire à un jeu d'armes, bataille sur mer ou sur terre, siège, croisade ou pèlerinage au Saint Sépulcre. À chaque prouesse correspond une pierre : diamant, rubis, émeraude, turquoise ou saphir. Cette sorte de système de points devait donc permettre au porteur du dragon d'or de mettre ses qualités chevaleresques en valeur après des actions nécessitant bravoure, habileté aux armes et même piété. À une époque où la *fama*, la réputation, est un véritable bien immatériel, ce procédé ostentatoire devait sans aucun doute encourager un comportement chevaleresque.

Les statuts de la devise sont brefs mais ils reprennent l'essentiel de l'idéal chevaleresque et courtois : les dames et demoiselles qui ont reçu la devise du Dragon devront recevoir honorablement tout chevaliers et écuyers et leur faire festin, toutes celles et ceux qui portent le dragon d'or ne doivent laisser diffamer ou médire « daucune gentille femme ou gentil homme<sup>172</sup> », le principe de la défense des dames est également inscrit, et toute action déshonorante peut être sanctionnée puisque le comte de Foix, avec le conseil des autres compagnons, peut retirer la devise au porteur qui se rend coupable d'infamie. Une dernière clause précise qu'en cas de trépas de l'un d'eux, chaque membre du Dragon doit payer sept messes pour le salut du défunt, le comte, lui, en fera chanter trente.

#### *b/ Le comte et le Dragon*

Bien que le terme ne soit pas présent dans les statuts, le comte de Foix se place en souverain de cette devise du Dragon. En effet, il en est le fondateur, il se réserve le choix des membres, c'est lui qui octroie la devise du Dragon, et, même s'il consulte ses compagnons, c'est lui qui décide de retirer le dragon d'or à celui qui a failli. Enfin, en cas de décès d'un des

---

168 LEWIS P. S., « Une devise de chevalerie inconnue, créée par un comte de Foix ? Le Dragon. », ... *op. cit.*, p. 81.

169 British Museum, Add. ms 18840, fol. 3r.

170 *Ibidem*.

171 *Ibidem*.

172 *Ibidem*.

compagnons, il fait dire un nombre de messes bien plus important que les autres membres (quatre fois plus).

Le fait que le comte de Foix crée sa propre devise de chevalerie nous révèle quelques éléments sur la mentalité de ce seigneur. En effet, ceci traduit l'intérêt du comte pour l'idéal chevaleresque. Un intérêt qui vient sûrement de son éducation courtoise car Jean I<sup>er</sup> de Foix a passé une partie de sa jeunesse à la cour du roi de France : il fut pris comme otage, avec son frère Gaston, par le connétable Louis de Sancerre pour s'assurer du respect de l'accord passé avec Archambaud de Grailly après la guerre qui les opposa. Après qu'Archambaud ait prêté l'hommage à Charles V pour le comté de Foix, comme il était convenu dans cet accord, Jean resta au service du roi. En grandissant dans une cour royale où les mentalités aristocratiques sont forcément présentes, l'esprit du jeune homme s'est bien sûr empreint de l'idéal chevaleresque. C'est d'ailleurs à ce moment là, nous dit Michel du Bernis, qu'il crée sa devise marquée par une conception courtoise de la chevalerie :

Et ledit Jean, qui était au service du roi, créa en son courage son enseigne qu'il fit en la fleur de sa jeunesse ; c'est à savoir : « J'ai belle dame ».<sup>173</sup>

De plus, en fréquentant des jeunes gens de sa condition, nourris sans aucun doute d'une culture romanesque faisant rêver à un âge d'or mythique de la chevalerie, cet idéal s'est sûrement renforcé, comme le montre l'épisode du vœu formulé avec le comte de Clermont.

Néanmoins, même si cet esprit chevaleresque semble ancré dans la mentalité de Jean I<sup>er</sup> de Foix, le propos est à nuancer car le comte est un personnage ambigu. Car même s'il crée cette devise à l'insigne ostentatoire qui encourage la prouesse, même si les actions infamantes sont sanctionnées, même s'il a accompli des faits d'armes montrant sa valeur et son habileté aux armes, le comte ne fait pas preuve d'un comportement exemplaire. En effet, le comte change de camp par opportunisme, et on le voit combattre des brigands et acheter la dislocation de compagnies de routiers en 1418 pour préserver les intérêts du Languedoc dont il est le lieutenant pour le roi mais aussi répandre la terreur dans ce même Languedoc en se livrant au pillage. Mais dans le contexte ce type d'agissement n'est pas exceptionnel. La chevalerie réelle ne ressemble pas au modèle que l'on trouve dans les œuvres littéraires, même si quelques hommes, rares, nous sont décrits comme des parangons de chevalerie dans les sources. En

---

<sup>173</sup> Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, op. cit. ..., p. 590 : « Et lo dit Johannot, estan al servisi deu rey, concebet en son coratge la sua ensenha qua fazia en la flor de sa joventut ; so es saber : « J'ay bela dama » ».

effet, il n'est pas difficile de trouver au XV<sup>e</sup> siècle des exemples de seigneurs dont la loyauté et l'allégeance sont douteuses et qui privilégient leurs intérêts propres face aux serments qu'ils ont pu prêter. Le duc Jean V de Bretagne en est un exemple, lui qui « s'entend à jouer entre les partis le jeu de balance auquel il gagne une quasi-indépendance<sup>174</sup>». Ou encore les ducs d'Orléans et de Bourgogne qui s'allient tour à tour à l'ennemi anglais pour reprendre l'avantage dans la guerre civile. Quant au pillage, nous sommes dans un contexte où les hommes d'armes désœuvrés s'y livrent quelque soit leur camp ou le seigneur qu'ils servent et quelque soit leur rang et leur lignage.

Jean I<sup>er</sup> de Foix fut donc un seigneur marqué par les mentalités chevaleresques mais ceci ne l'empêcha pas de tomber dans les travers des hommes d'armes de son temps. Il fut avant tout un prince ambitieux et habile politique. Sa devise de chevalerie fut toutefois éphémère et ne semble pas avoir survécu à sa mort. En effet, aucune mention du *Dragon* a été trouvée chez ses successeurs.

L'appartenance à des ordres de chevalerie, dont certains sont très prestigieux (ordre de la Jarrettière et ordre de la Toison d'Or), a sans nul doute conféré à la famille de Foix-Grailly une plus grande renommée et une aura chevaleresque qui devait être reconnue par ses contemporains.

Grâce à la guerre, en combattant pour différents suzerains ou pour leurs propres intérêts, les Foix-Grailly ont pu tout au long des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles étendre leur influence que ce soit par des gains de titres et de terres ou l'obtention de charges ou de fonctions prestigieuses. Leur participation à des ordres de chevalerie, et même la fondation de l'un d'eux, n'a pu être que bénéfique à leur *fama*. Ceci, ainsi que certaines de leurs actions, montre qu'ils étaient attachés à un idéal chevaleresque parfois quasi-romanesque. Ils ont toutefois délaissé cet idéal à certaines occasions pour faire preuve de pragmatisme et assouvir ainsi leur ambition, leur recherche de pouvoir et de richesse.

---

174 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans, op. cit. ...*, p. 458

**CHAPITRE II**  
**GAINS DE TERRES ET DE PRESTIGE**

À partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, la maison des Grailly s'est enrichie de larges gains territoriaux de diverses façons, en Aquitaine et dans le sud de la France mais aussi en Catalogne, en Normandie et en Angleterre.

## A/ LES HÉRITAGES ET LES MARIAGES

Les alliances matrimoniales et les héritages sont un des moyens dont les Grailly ont bénéficié pour augmenter leur puissance foncière.

### *1. Archambaud de Grailly, captal de Buch et comte de Foix*

Dans son testament daté du 6 mars 1376, Jean III de Grailly désigne son oncle Archambaud comme héritier universel. De cette façon, Archambaud reçoit les terres possédées par les Grailly en Bourgogne et en Savoie, notamment leur fief ancestral : la ville de Grilly. Il récupère également les possessions de son neveu en Aquitaine : le captalat de Buch, les vicomtés de Bénauges et de Castillon, et les seigneuries de Certes, de Puy-Paulin, de Castelnau-de-Médoc et de l'Isle-Saint-Georges<sup>175</sup>. Archambaud va néanmoins conserver ses armoiries (*d'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent* (planche VI, fig. 1)) elles sont d'ailleurs semblables à celles de son neveu (*d'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent* (planche VI, fig. 2)). Mais Archambaud de Grailly va aussi profiter d'une autre succession : celle des comtes de Foix.

Mathieu de Castelbon, hérite en 1391 des possessions de son oncle Gaston Fébus, comte de Foix et de Béarn, mort sans héritier direct. Le 5 août 1398, Mathieu de Foix-Castelbon meurt lui aussi sans descendance à qui laisser son patrimoine. Et tout son héritage revient donc à sa sœur Isabelle et à l'époux de celle-ci Archambaud de Grailly<sup>176</sup>. Ce dernier ajoute ainsi à ses titres les comtés de Foix et de Béarn, la vicomté de Marsan et la coprincipauté d'Andorre. Il joint alors les armes de Foix-Béarn aux siennes (planche VI, fig. 3)). Cependant cet héritage ne se passe pas sans heurts puisqu'en le revendiquant Archambaud doit faire face à l'hostilité française : la Couronne de France n'a pas l'intention de laisser le comté de Foix et les terres qui lui sont associées aux mains d'un seigneur anglais. Elle envoie donc le connétable Louis de Sancerre s'opposer à cette succession et Archambaud de Grailly va devoir défendre

<sup>175</sup> Rôles Gascons, C61/97, entrée 33.

<sup>176</sup> VERNIER Richard, *Lord of the Pyrenees. Gaston Fébus, count of Foix 1331-1391*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008, p. 198.

l'héritage son épouse par les armes<sup>177</sup>. En outre, le captal de Buch ne perçoit pas tout l'héritage que Gaston Fébus a laissé à son neveu. Il n'acquiert pas non plus immédiatement la vicomté de Castelbon qui fut l'apanage de son beau-frère. En effet, certaines possessions de Fébus et la vicomté de Castelbon n'appartenaient plus au comte de Foix au moment de la succession. Les possessions de Mathieu de Foix-Castelbon ont été amputées des terres catalanes le 28 juin 1397, lorsque le roi d'Aragon Martin l'Humain les lui a confisquées pour rébellion et crimes de lèse-majesté. Et pour cause, Mathieu avait tenté de revendiquer par la force le trône de son beau-père, Jean I<sup>er</sup> d'Aragon, mort en 1396 sans héritier mâle. Mais c'est Martin l'Humain, frère du défunt roi, qui s'empare de la Couronne. Peu disposé à pardonner à son rival, ce dernier sanctionne l'ambition du comte de Foix en le déclarant rebelle et en confisquant les biens qu'il possédait en terre aragonaise<sup>178</sup>. Ce n'est qu'en juin 1400, après avoir prêté hommage à Martin l'Humain qu'Archambaud de Grailly se voit restitué la vicomté de Castelbon<sup>179</sup>. Vicomté qui deviendra l'apanage de son fils aîné Jean avant que celui-ci ne devienne comte de Foix à sa mort<sup>180</sup>. Une partie des autres possessions des comtes de Foix perdues lors de la succession de 1398 ne reviendront aux Grailly qu'avec les successeurs d'Archambaud.

## 2. Le comte Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly et l'héritage des comtes de Foix

Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly, prince ambitieux, essaye tout au long de sa vie d'accroître la puissance et l'influence de sa maison. Dans cette logique, il tente de récupérer plusieurs seigneuries qui ont été perdues durant le règne de son prédécesseur comte de Foix Mathieu de Castelbon et lors de la succession entre ce dernier et son père.

Sa première tentative date du moment où son père était encore en vie et où il n'était que vicomte de Castelbon. En juillet 1409, Martin le Jeune, fils du roi d'Aragon, décède. Et lorsque son père, Martin l'Humain, meurt à son tour l'année suivante, le comte Jaume II d'Urgell s'oppose à Ferdinand d'Antequera pour le trône d'Aragon. Jaume II d'Urgell reçoit alors le soutien de Jean de Foix-Grailly qui doit voir dans cette guerre de succession une occasion de récupérer des territoires en Aragon qui fut anciennement l'apanage des comtes de

---

177 Pour plus de détails sur la guerre qui opposa Archambaud de Grailly et le connétable de Sancerre à cause du comté de Foix, nous vous renvoyons aux pages 23-24 Et 61 du présent mémoire.

178 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, p. 61.

179 *Ibidem*, p. 64.

180 Miguel del Vermes, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit.*, p. 590.

Foix<sup>181</sup>. En effet, si le comte d'Urgell sort victorieux de ce conflit successoral, le vicomte de Castelbon est en droit d'espérer une récompense pour son alliance avec ce prétendant au trône et le soutien qu'il lui a apporté. Toutefois cette stratégie ne porte pas ses fruits puisque la révolte de Jaume II d'Urgell est un échec : le comte est vaincu. Considéré comme rebelle par le vainqueur, le roi Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon, celui-ci est emprisonné et perd son titre. Cependant Jean de Foix-Grailly ne subit aucune répercussion dans ce coup d'État manqué. En effet, il conserve la vicomté de Castelbon qu'il tient du roi d'Aragon. Et même si cette action politique des plus pragmatiques n'est qu'un coup d'épée dans l'eau, il dévoile ainsi ses ambitions : accroître son influence et celle de sa famille. Ajoutons que c'est sûrement grâce à cette alliance avec Jaume II d'Urgell que Jean de Foix-Grailly peut épouser en troisièmes noces Jeanne d'Aragon, la fille du comte déchu<sup>182</sup>. Il montre ainsi que ses ambitions ne s'arrêtent pas au sud de la France mais s'étendent aussi outre-Pyrénées ce que son premier mariage, en 1413, avec Jeanne d'Évreux<sup>183</sup>, fille du roi de Navarre, tend à confirmer.

Jean I<sup>er</sup> de Foix ne s'arrête pas à cet échec en Aragon. S'il ne peut recouvrer les possessions catalanes, il va se concentrer sur les territoires perdus du royaume de France. Il s'y emploie après avoir succédé à son père comme comte de Foix. En effet, en 1425, il récupère la vicomté de Lautrec qui a échappée à son père lors de la succession de 1398<sup>184</sup>. La même année, le 18 novembre, il ajoute le comté de Bigorre à la liste de ses domaines qu'il obtient du roi de France Charles VII après une procédure devant le Parlement de Paris<sup>185</sup>, ce qu'il ne manque pas de faire apparaître sur ses armoiries (planche VI, fig. 4 et 5).

### 3. 1419 : le comté de Comminges revient aux Foix-Grailly

Au mois de juillet 1419 a lieu à Pamiers le mariage de Mathieu de Foix-Grailly avec la comtesse Marguerite de Comminges<sup>186</sup>. Il s'agit là d'un mariage arrangé par son frère Jean, comte de Foix. Ce dernier a traité avec le seigneur de Fontenilles, un représentant du comte Bernard VII d'Armagnac, pour que soit libérée la comtesse de Comminges, veuve de Jean d'Armagnac, comte de Pardiac, emprisonnée à Lectoure depuis sept ans par le comte<sup>187</sup>. Une

181 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, p. 65.

182 RUEDA Sonia, *Les lieux d'inhumations de quatre grandes familles du midi de la France*, mémoire de maîtrise, sous la direction de FOURNIÉ Michelle, Université Toulouse II, 2004, p. 28.

183 *Ibidem*.

184 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, p. 67.

185 *Ibidem*.

186 *Ibidem*, p. 66.

187 Miguel del Vermis, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p. 592.

fois que la comtesse est libérée, le mariage entre Mathieu de Foix-Grailly et Marguerite de Comminges est célébré à la cathédrale Saint-Antonin de Pamiers. Cette union permet à la maison de Foix d'obtenir le comté de Comminges aux dépens de son rival d'Armagnac qui le convoitait également. Cette alliance n'est cependant qu'un moyen de gagner puissance et territoire : son nouvel époux la fait emprisonner afin de pouvoir gouverner seul le Comminges<sup>188</sup>. À peine sortie de prison, la comtesse est une nouvelle fois enfermée. Mathieu de Foix-Grailly récupère donc le comté de Comminges, néanmoins, à sa mort, il doit revenir au domaine royal. Mathieu de Comminges trépassa à la fin de l'année 1453<sup>189</sup> et au début de l'année suivante le Parlement de Toulouse prend possession du comté au nom du roi<sup>190</sup>. Le Comminges ne restent donc pas dans le domaine de la maison de Foix-Grailly.

#### 4. Jean de Foix-Grailly, captal de Buch et comte de Candale

En 1451, les Français conquièrent la Guyenne et le 30 juin, la ville de Bordeaux, capitale de l'Aquitaine anglaise tombe dans les mains françaises<sup>191</sup>. Le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly et son fils Jean quittent l'Aquitaine pour l'Angleterre afin de ne pas avoir à prêter hommage au roi de France. Jean y retourne quelques temps plus tard pour participer à la bataille de Castillon qui se déroula le 17 juillet 1453<sup>192</sup>. La bataille se clôt en défaite pour les Anglais et Jean de Foix-Grailly est capturé<sup>193</sup>. Après sa libération, le 30 janvier 1460<sup>194</sup>, il retourne en Angleterre puis se marie avec la fille du duc de Suffolk, Margaret de la Pole. Grâce à ce mariage, Jean reçoit le titre de comte de Candale. Il récupère par la suite le captalat de Buch et d'autres possessions que son père avait perdues lors de sa fuite en Angleterre. En effet, Jean revient en France en 1462 et sert le roi Louis XI qui lui rend alors les terres de sa famille<sup>195</sup>. Ce faisant, il renonce au comté de Candale mais conserve quand même ce titre dans la titulature de son nom. Nous pouvons donc voir que, même si elle a perdu la guerre contre la

188 *Ibidem*, p. 592 : « lo dit comte de Comenge, mossen Mathieu, fec prendre et aprisonar la dita comtessa sa molher ».

189 RUEDA Sonia, *Les lieux d'inhumations de quatre grandes familles du midi de la France*, mémoire de maîtrise, sous la direction de FOURNIÉ Michelle, Université Toulouse II, 2004, tome II, p. 67.

190 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyréen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, ... *op. cit.*, p. 79.

191 FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, ... *op. cit.*, p. 608.

192 *Ibidem*, p. 611.

193 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, ... *op. cit.*, p. 74 : « Monseigneur le comte de Candale, fils de monseigneur le captal, fut pris et mené en France » (« Mossen lo comte de Candal, fils de Mossen lo Captal, foc pres et menat en Fransa »).

194 *Ibidem*.

195 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyréen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, ... *op. cit.*, p. 72.

France, la branche des Foix-Grailly d'Aquitaine ne perd pas de sa puissance. Au contraire, elle parvient à conserver ses possessions après la guerre de Cent Ans.



Bataille de Castillon. Bibliothèque nationale de France, Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, Français 5054, fol. 229V, 1484.

##### *5. L'alliance entre Foix et Navarre : les comtes de Foix, rois de Navarre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*

En 1434, le comte Gaston IV de Foix épouse Éléonore de Navarre<sup>196</sup>, fille de Jean II roi d'Aragon et de Navarre. Le rapprochement effectué par Jean, le père de Gaston, avec les maisons d'Aragon et de Navarre va porter ses fruits : grâce à ce mariage les Foix-Grailly vont accéder au titre royal. En effet, le 30 mai 1471, grâce au traité d'Olite, Gaston IV et son épouse Éléonore, par l'ascendance de cette dernière, sont reconnus comme lieutenants généraux et héritiers du royaume de Navarre<sup>197</sup>. Ce qui se retrouve sur les armoiries du comte qui arbore désormais les armes de Navarre avec celles de Foix-Béarn (planche VI, fig. 6). Mais Gaston IV de Foix ne pourra jamais jouir du titre de roi de Navarre. En effet, il meurt le

196 VERNIER Richard, *Lord of the Pyrenees. Gaston Fébus, count of Foix 1331-1391, ... op. cit.*, p. 198.

197 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, p. 77.

10 juillet 1472<sup>198</sup>, et ce n'est qu'à la mort de Jean II d'Aragon, en 1479, que son épouse peut prendre la couronne de son père. Elle ne la gardera cependant que peu de temps puisqu'elle décède la même année. Gaston, vicomte de Castelbon et prince de Viane, fils aîné de Gaston IV et d'Éléonore, ne pourra porter la couronne de Navarre, tout comme son père, il est mort trop tôt (en 1470). C'est donc François Phoebus, petit-fils du couple comtal, qui montera sur le trône.

## B/ LES CONQUÊTES ET LES RÉCOMPENSES

Nous l'avons vu les Grailly sont des hommes de guerres. Ils se sont battus pour le roi de France et le roi d'Angleterre pendant la guerre de Cent Ans mais ont également participé à d'autres conflits contemporains en étant au service du roi de Navarre ou du roi d'Aragon. Grâce à la guerre et au service de leur différents suzerains, ils ont obtenu des gains territoriaux.

### *1. Les rois d'Angleterre récompensent les captals de Buch*

#### *a/ Archambaud de Grailly*

En 1378, le captal de Buch Archambaud de Grailly reçoit du roi d'Angleterre Richard II les châteaux de Merpiz et de Bouteville dans l'Angoumois. Ils lui sont cédés à titre de compensation pour la perte des châteaux, villes, vicomtés et châtellenies de Périgord dans la guerre contre les Français et en récompense de ses services à la Couronne. Cependant ces châteaux doivent retourner au roi d'Angleterre à la mort d'Archambaud<sup>199</sup>. Le souverain anglais se montre donc reconnaissant envers la dévotion de son vassal et fait en sorte que les pertes subies par le royaume ne lui soient pas préjudiciables. Mais ces donations n'augmenteront pas de façon pérenne les possessions des Grailly : ses héritiers ne pourront en bénéficier. Sans compter le fait que le château de Bouteville est une des places qui fut livrées aux Français lors du changement d'allégeance d'Archambaud de Grailly<sup>200</sup>. Le duc Louis d'Orléans le reçoit en même temps que l'hommage du captal<sup>201</sup>.

198 RUEDA Sonia, *Les lieux d'inhumations de quatre grandes familles du midi de la France*, mémoire de maîtrise, sous la direction de FOURNIÉ Michelle, Université Toulouse II, 2004, p. 27.

199 Rôles Gascons, C61/91, entrées 55 et 56.

200 Rôles Gascons, C61/108, entrée 113.

201 Voir p. 24 du présent mémoire.

b/ *Gaston de Foix-Grailly*

Le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly va être largement récompensé par les rois Henri V et Henri VI d'Angleterre pour ses services et sa loyauté envers la Couronne Anglaise. En plus d'avoir l'honneur d'être fait chevalier de l'ordre de la Jarretière il reçoit également reçoit également plusieurs titres et places.

En 1417, il profite de la rébellion de Charles II d'Albret. En effet, ce dernier a tourné français. Et le 15 mars, Henri V accorde au captal la place de Vayres dans le Bordelais qui appartenait au rebelle<sup>202</sup>. Deux ans plus tard, le 11 juin 1419, le roi lui donne le comté de Longueville<sup>203</sup> pris aux Français lors de la conquête de la Normandie quatre ans auparavant.

Le 28 juillet 1426, la vicomté de Bénauges est élevée au rang de comté. Gaston de Foix-Grailly, captal de Buch et comte de Longueville, obtient ainsi le titre de comte une deuxième fois. En plus de son nouveau titre, il lui est octroyé plusieurs places avec confirmation du roi : Sainte-Bazeille et Landerron qu'il possédait déjà à moitié (les autres moitiés dépendaient de François d'Albret), Auros, Vayres, Vertheuil, Sore et Castelnau-de-Cernès. En outre, le roi lui garantit une rente annuelle de trois cent livres sterling sur ses conquêtes, présentes ou à venir, qu'il fera sur les rebelles (les partisans du dauphin Charles) et sur les adversaires de la Couronne<sup>204</sup>.

Enfin, le 20 juillet 1438, en récompense de son bon service constant des rois d'Angleterre Henri V et Henri VI dans la guerre contre la France, le captal de Buch reçoit Chalais, Lequairon, Belhade et la Motte de Sagnacq. Des places qu'il a conquis sur des ennemis du roi d'Angleterre et fait fortifier avec ses propres deniers<sup>205</sup>.

Le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly a donc été comblé par la faveur royale et nous pouvons y voir un reflet de son dévouement envers ses suzerains anglais, de ses compétences militaires et de ses faits de guerre contre la France. Grâce à sa ferveur et à sa fidélité envers l'Angleterre, il étend son domaine et accroît son prestige. Mais bien que les droits qu'ils possèdent sur ces territoires soient garantis par les rois d'Angleterre pour lui-même et ses héritiers, il se voit dépossédé par la reconquête française.

---

202 Rôles Gascons, C61/117, entrée 43.

203 *Foedera, Conventiones, Litterae, et cuiusque generis Acta Publica, inter Reges Angliae et alios quosvis, Imperatores, Reges, Pontifices, Principes, vel Communitates Habita aut Tractata*, RYMER Thomas (éd.), Londres, 1709, tome IX, p. 765-766.

204 Rôles Gascons, C61/121, entrée 44.

205 Rôles Gascons, C61/128, entrée 28.

### 2. *La vicomté de Narbonne offerte à Mathieu, comte de Comminges*

Le 1<sup>er</sup> juillet 1420, le roi de France Charles VI, avec l'aval du roi d'Angleterre Henri V, alors régent du royaume de France, et du grand conseil, accorde à Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges, la vicomté de Narbonne ainsi que toutes les autres possessions du vicomte de Narbonne Guillaume II<sup>206</sup>. En effet, celles-ci ont été saisies par le roi, le vicomte ayant été complice du meurtre du duc de Bourgogne Jean sans Peur à Montereau. La cession de ces terres à Mathieu de Comminges peut être vue comme la récompense d'un fidèle des ducs de Bourgogne, alors allié à Charles VI et Henri V. En effet, Mathieu de Foix-Grailly sert les ducs depuis 1410<sup>207</sup>. Mais c'est peut-être aussi une sorte de réparation : son frère Archambaud est lui aussi mort sous les coups des meurtriers de Jean sans Peur à Montereau. Cependant la vicomté de Narbonne ne reste pas aux mains des Foix-Grailly, car comme nous le verrons, le comte Gaston IV doit la racheter en 1448.

### 3. *Charles VII donne Saint-Sever à Gaston IV de Foix*

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, au début des années 1440, le roi de France Charles commence la reconquête de la Guyenne, une campagne pendant laquelle le comte Gaston IV de Foix joue un rôle majeur. Les villes de Tartas, Saint-Sever et Dax tombent aux mains des Français. Après ces victoires, « le roi retourne en France<sup>208</sup> » tout en laissant la garde de Saint-Sever au comte de Foix et celle de Dax au vicomte de Lomagne<sup>209</sup>. Peu de temps après, Saint-Sever « se rebelle et tourne anglaise<sup>210</sup> ». Gaston IV de Foix assiège alors la ville et la reconquit au nom du roi de France. Le comte rend alors la ville au roi Charles VII qui décide de la lui donner<sup>211</sup>. Une façon de remercier son vassal pour sa participation active à cette première campagne en Guyenne mais aussi de s'attacher la loyauté de ce puissant seigneur alors que son pouvoir a été ébranlé par la Praguerie deux ans auparavant.

---

206 Rôles Gascons, C61/119, entrée 27.

207 MOLIS Robert, « Comminges et Bourgogne. Un client insoupçonné de Philippe le Bon : Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges. », ... *op. cit.*, p. 192.

208 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, ... *op. cit.*, p. 70 : « lo rey s'en tornec en Fransa ».

209 *Ibidem*.

210 *Ibidem* : « se rebelec et se tornec Angles ».

211 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, *op. cit.* ..., p. 597.

## C/ LES ACHATS ET LES ÉCHANGES

### 1. Une volonté d'expansion : les acquisitions des comtes de Foix

#### a/ Les acquisitions de Jean I<sup>er</sup> de Foix

Durant son règne, le comte Jean I<sup>er</sup> de Foix va multiplier les acquisitions afin d'étendre son patrimoine. Comme nous l'avons vu précédemment, il obtient en 1425, la vicomté de Lautrec et le comté de Bigorre mais il commence les transactions de terres dès 1415. En effet, cette année-là, le roi Ferdinand I<sup>er</sup> d'Aragon lui achète les villes de Martorell et de Castellví de Rosanes, proches de Barcelone, pour la somme de trente-six mille florins auxquels le roi ajoute la ville de Castelló de Farfanyah<sup>212</sup>, dans le comté d'Urgell. Jean de Foix continue à étendre ses possessions en Catalogne en juillet 1435 en achetant la vallée d'Assua et la baronnie de Rialb à Jaume de Bellera pour dix mille florins<sup>213</sup>.

Du côté français, il acquiert la vicomté de Villemur en 1422 et la seigneurie d'Auterive en 1425<sup>214</sup>. Toutes ces acquisitions sont sans aucun doute le fruit d'une véritable volonté d'expansion qui traduit les ambitions d'un prince qui se voudrait l'égal d'un souverain. Ambitions qui se retrouvent dans la titulature des comtes de Foix qui utilisent la prérogative régaliennne « par la grâce de Dieu »<sup>215</sup>.

#### b/ Les acquisitions de Gaston IV de Foix

Devenu comte, Gaston IV suit l'exemple de son père. En 1446, il entame lui aussi une procédure au Parlement de Paris pour récupérer des terres mais cette fois-ci il s'agit de recouvrer un bien qui lui a été spolié : la vicomté de Villemur. En effet, « le bâtard de Bourbon<sup>216</sup> » s'en est emparé. Mais grâce à cette procédure, Gaston IV de Foix reprend la vicomté. L'année suivante, en 1447, il achète la vicomté de Narbonne à Pierres de Tinières<sup>217</sup> qui en avait lui-même hérité de Guillaume II, un des meurtriers de Jean sans Peur et

212 Miègeville, *Chronique*, in PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, Toulouse, Privat ; Paris ; Picard, 1895, p. 141 : « lo rey En Fernando d'Arago li comprec Martorelh et Castelvielh de Roanes per XXXVI mil floris, et per aquels li metec en paga Castilho de Farfanha ».

213 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, ... *op. cit.*, p. 67.

214 *Ibidem*, p. 67.

215 *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), ... *op. cit.*, p. V.

216 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, ... *op. cit.*, p. 72 : « lo bastard de Borbo ».

217 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, ... *op. cit.*, 74.

d'Archambaud de Navailles. Le comte de Foix prête hommage au roi Charles VII pour cette vicomté en mars 1454.

En juillet 1451, Gaston IV achète une partie des terres de son oncle le captal de Buch et notamment « la moitié du captalat de Buch<sup>218</sup>», le tout pour quatre-vingt-quatre mille écus d'or<sup>219</sup>. Mais, sûrement pour payer cette somme considérable, le comte doit vendre « sa part de la ville de Vic de Alsona<sup>220</sup>». Le captal a vendu ses terres en Aquitaine pour ne pas avoir à prêter serment à Charles VII après la conquête française de la Guyenne. Les vendre à son neveu permettait de garder au sein de la maison des Grailly au moins une partie des possessions ancestrales de la famille. Le captal ne perd pas pour autant l'espoir de les récupérer : il attend la reconquête anglaise pour y prendre part et ainsi recouvrer les places perdues. Dans cette optique, il demande même à Henri VI de lui garantir, à lui et à son fils tous les droits et seigneuries qu'ils pouvaient avoir en Aquitaine avant la vente de 1451. Ce que le roi lui accorde en juillet 1452<sup>221</sup>.

## 2. Les transactions du captal Gaston de Foix-Grailly : une motivation militaire

Le 20 mai 1440, le captal de Buch reçoit la confirmation et l'approbation pour un échange fait avec un dénommé Louis Despoy<sup>222</sup>. À savoir : les seigneuries de Montcuq, Chaux, Marcamps et Doazil contre les places de Garde et de Bonne-Garde. Chaux avait été conquis par le captal sur un seigneur de Saintonge rebelle : le sire de Jonzac. Et il avait acheté Montcuq pour que cette place ne tombe pas aux mains de François d'Albret, un ennemi du roi d'Angleterre. L'achat d'une ville est certes moins glorieux qu'une conquête mais c'est une action stratégique qui peut s'avérer payante comme c'est le cas ici. Tout d'abord, sur un point de vue stratégique global, à l'échelle de la guerre contre la France : prendre des places, les tenir et éviter qu'elles tombent aux mains de l'ennemi constitue l'essentiel de la guerre au Moyen Âge<sup>223</sup> et l'initiative du captal répond à ce principe. Il est évident que le sort d'une place peut n'avoir qu'une importance toute relative face à la dimension du conflit mais sur un plan plus individuel cela peut-être profitable. En effet, ce faisant le captal se distingue et prouve sa loyauté et son

218 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, ... *op. cit.*, p. 72 : « la maytat de la terra del Captal de Buc en Bordales ».

219 COURTEAULT Henri, *Gaston IV comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre 1423-1472*, Toulouse, Privat, 1895, p. 154.

220 Arnaud Esquerrier, *Chronique*, ... *op. cit.*, p. 72 : « vendec sa part de la ciutat de Vic de Alsona ».

221 Rôles Gascons, C61/138, entrée 101.

222 Rôles Gascons, C61/130, entrée 13.

223 Voir à ce sujet CONTAMINE Philippe, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 6<sup>e</sup> édition, 2010, p. 365.

dévouement au roi d'Angleterre. Et au vu de la façon dont le captal a gardé Montcuq et les coûts importants engendrés par la conquête de Chaux, John Holland, comte d'Huntington, lieutenant du roi d'Angleterre en Guyenne, confirme cet échange avec Louis Despoy le 20 octobre 1440. Par cette confirmation, ce sont les faits d'armes et le zèle du captal de Buch qui sont reconnus.

**CHAPITRE III**  
**CONSIDÉRATIONS DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES**

## A/ CHANGEMENTS D'ALLÉGEANCE : UNE FAMILLE, DEUX CAMPS OPPOSÉS

Alors que les Grailly ont traditionnellement été au service de l'Angleterre depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, au début du XV<sup>e</sup> des changements d'allégeance vont s'effectuer. Alors que certains membres de la maison des Grailly resteront fidèles aux roi d'Angleterre, d'autres basculeront dans le camp français que ce soit par contrainte, par nécessité politique ou tout simplement par intérêt personnel.

### 1. *L'admirable loyauté de Jean III de Grailly*

Lors de la bataille de Soubise, en 1372, le captal de Buch Jean III de Grailly est capturé par Pierre d'Auvilliers<sup>224</sup>. Le roi de France se félicite de cette prise : l'un de ses adversaires les plus redoutables vient d'être vaincu. Il demande à Yvain de Galles, le capitaine de l'écuyer Pierre d'Auvilliers, de lui amener le captal qui devient alors le prisonnier du roi de France. Mais le roi le tient tout d'abord en « prison courtoise sans nulle contrainte<sup>225</sup> ». Charles V est conscient de l'atout que pourrait être Jean III de Grailly dans sa guerre contre le roi d'Angleterre s'il arrivait à le faire tourner Français. Pour cela, il va tout d'abord l'appâter avec des promesses de richesse : « car vollentiers l'euuist retrait a se amour par quoy il fuist retournez franchois et lui fist promettre et offrir grans dons, grans hiretaiges et grans prouffis<sup>226</sup> ». Jean III de Grailly rejette cette offre. Il souhaite que le droit des armes soit appliqué et qu'il soit mis à rançon. Il propose même de payer une rançon équivalente à cinq à six fois son revenu annuel. Mais « li rois de France n'en volloit riens faire car il sentoit le captal de Beus trop durement bonne cappitaine de gens d'armez et grant guerieur<sup>227</sup> ». Charles V ne veut libérer un ennemi aussi redoutable en sachant les dommages qu'il pourrait encore lui causer. Aucun ne cède, tant le roi que le captal. En 1375, Édouard III essaye de négocier la libération de son capitaine et propose un échange de prisonniers en sus d'une rançon<sup>228</sup>. En vain. Le roi de France s'obstine, sa seule condition pour la libération de Jean III de Grailly est qu'il passe dans le camp français. Si le captal voulait bien se mettre à son service, il saurait se montrer généreux, il lui donnerait « si grant terre et si belle revenue que bien li deveroit souffire et le marieroit hautement et ricement<sup>229</sup> ». De son côté, le captal ne plie pas non plus. Ni les offres séduisantes

---

224 Voir pages 20-21 du présent mémoire.

225 Jean Froissart, *Chroniques*, ... *op. cit.*, Livre I, tome 4, p. 215.

226 *Ibidem*, p. 215.

227 *Ibidem*, p. 369.

228 *Ibidem*.

229 *Ibidem*.

de Charles V, ni son transfert d'une « prison courtoise » à la prison du Louvre puis à celle du Temple, ne le font changer d'avis : il en appelle toujours aux droits des armes et à la coutume. Il devrait être mis à rançon comme doit l'être tout chevalier pris au combat en servant honorablement son suzerain. Les chevaliers français qui rendent visite au prisonnier compatissent à son sort et Pierre d'Auvilliers regrette même de l'avoir capturé et semble être le plus touché par la situation du captal. Ces hommes d'armes français font part de leur désapprobation à leur souverain et le prie de faire cesser le traitement cruel<sup>230</sup> qu'il inflige à Jean III de Grailly. Le roi de France finit par se laisser convaincre par le compromis que propose le sire de Coucy : le captal de Buch sera libéré en échange de sa parole qu'il ne prendrait plus les armes contre le royaume de France. Ainsi chacun serait satisfait : Charles V n'aurait plus à craindre ce capitaine tant redouté, et Jean III de Grailly ne trahirait pas son suzerain. Mais le captal ne répondit pas à cette offre : peu de temps après, au début du mois de septembre 1376<sup>231</sup>, il meurt, vraisemblablement de maladie. Âgé alors d'environ quarante-six ans, Jean III de Grailly s'éteint captif mais fort de son honneur. En effet, durant les quatre dernières années de sa vie, il n'a pas cédé à Charles V et a préféré rester privé de sa liberté plutôt que de se rendre coupable de trahison envers son suzerain. Mais cette dévotion et surtout cette constance ne sera pas de mise chez tous les Foix-Grailly pendant la guerre de Cent Ans.

## 2. *Un changement forcé*

Comme nous l'avons vu précédemment, en 1398, Archambaud de Grailly prend possession des comtés de Foix et de Béarn. Mais le connétable de France Louis de Sancerre est envoyé sur place pour empêcher que ces terres tombent aux mains d'un seigneur d'allégeance anglaise. La guerre qui s'ensuit entre le nouveau comte de Foix et le connétable se termine défavorablement pour le premier et Archambaud de Grailly doit prêter hommage au roi de France en 1401. Archambaud de Grailly change donc d'allégeance et devient officiellement un vassal du roi de France alors que sa famille, depuis son grand-père Jean, servait le roi d'Angleterre. L'héritage du comté de Foix se révèle donc être un événement clef de l'histoire des Grailly puisque c'est à partir de ce moment que certains d'entre eux seront vassaux du roi de France tandis que les autres continueront à servir l'Angleterre.

Ce changement d'allégeance en pleine guerre de Cent Ans aurait pu être perçu comme une

---

230 FLORI Jean, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, ... *op. cit.*, p.166 : « dans le monde chevaleresque, [...] le refus de rançon est considéré comme cruel ».

231 *Chroniques des quatre premiers Valois*, ... *op. cit.*, p. 259.

trahison par la Couronne anglaise. Mais tout laisse penser que ce ne fut pas le cas. En effet, un document émanant de la chancellerie anglaise<sup>232</sup> datant du mois de septembre 1401 évoque ces événements. Or Archambaud de Grailly n'y est à aucun moment désigné comme traître ou rebelle. D'autant plus qu'à ce moment « l'accusation pour rébellion débouchait sur une sanction invariable : la confiscation du patrimoine du coupable<sup>233</sup> » et il n'y est pas fait non plus mention d'une confiscation des terres ou d'une éventuelle sanction contre Archambaud de Grailly. Ce qui semble se confirmer par la suite puisque Gaston de Foix-Grailly va pouvoir recevoir de la part de son père les terres familiales en Aquitaine, notamment le captalat de Buch et les vicomtés de Bénauges et de Castillon. Et non seulement, Archambaud n'est pas déclaré rebelle mais il y est en plus précisé que ce fut contraint par la force et sous menace de mort qu'il a abandonné l'allégeance anglaise. Rappelons également que pour s'assurer que le nouveau comte de Foix et son épouse aillent effectivement auprès du roi de France pour lui prêter hommage, le connétable de Sancerre prend deux de leur fils (Jean et Gaston) comme otages. Vaincu militairement et ses deux premiers fils menacés, Archambaud de Grailly n'avait effectivement d'autre choix que changer d'allégeance.

### 3. *L'intrigant Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly*

Alors que son père a changé d'allégeance à contre cœur, le comte Jean I<sup>er</sup> de Foix louvoie entre roi de France et roi d'Angleterre au gré de la situation politique ou de ses intérêts personnels. Après avoir été otage pour garantir la parole de son père, il reste à la cour du roi de France au service de celui-ci<sup>234</sup>. Encore vicomte de Castelbon, il guerroye contre les Anglais en Aquitaine sous la bannière du duc d'Orléans. Mais bien qu'il ait été au service du roi de France dans sa jeunesse, la rivalité qui anime les maisons de Foix et d'Armagnac et les troubles provoqués par la guerre civile entre Bourguignons et Armagnacs, vont l'amener à revoir le jeu de ses alliances à plusieurs reprises. Il est tout d'abord allié au duc de Bourgogne, tout comme ses frères Mathieu et Archambaud, à cause de sa rivalité avec les comtes d'Armagnac. Puis en 1419, il s'allie au Dauphin Charles qui lui confie la lieutenances générale du Languedoc. Il combat alors ses anciens alliés les Bourguignons. Mais le comte de Foix gouvernait le Languedoc surtout en son nom et « le dauphin n'en avoit rien, ou peu de profit<sup>235</sup> ». Le prince

232 Rôles Gascons, C61/108, entrée 113.

233 PRETOU Pierre, *Crime et justice en Gascogne à la fin du Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 206.

234 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, ... op. cit.*, p. 590.

235 Jean Juvénal des Ursins, *Chronique de Charles VI, ... op. cit.*, p. 559.

décide donc, en février 1420<sup>236</sup>, de venir en personne retirer la lieutenance du Languedoc au comte de Foix et d'en prendre le « gouvernement pour luy-mesme<sup>237</sup> ». C'est à ce moment que Jean I<sup>er</sup> de Foix bascule à nouveau dans le camp bourguignon. Il y est d'autant plus poussé par la mort de son frère Archambaud de Navailles, assassiné par des partisans du Dauphin à Montereau en même temps que Jean sans Peur. Et à la signature du traité de Troyes, le 21 mai, il se met au service du roi d'Angleterre Henri V désormais héritier et régent du royaume de France. Le 3 mars 1422, le comte de Foix passe un accord avec ce dernier et Charles VI<sup>238</sup>. En échange de son aide militaire contre le Dauphin, il devient gouverneur du Languedoc<sup>239</sup>. Mais Jean I<sup>er</sup> de Foix ne semble pas pressé d'honorer ses engagements. Alors qu'il est rappelé à l'ordre, la mort d'Henri V et de Charles VI, respectivement, en août et en octobre 1422, le libère de ses promesses<sup>240</sup>. Le 16 mars 1423, Henri VI confirme le traité que le comte de Foix avait passé avec les défunts rois de France et d'Angleterre<sup>241</sup>. Mais Jean I<sup>er</sup> de Foix se rapproche de Charles VII et commence à traiter avec lui<sup>242</sup>. Une note diplomatique de 1424 nous apprend que le comte de Foix est prêt à se mettre au service du roi de France si celui-ci lui accorde la lieutenance générale du Languedoc ainsi que des moyens financiers pour lutter contre les Anglais<sup>243</sup>. Charles VII accepte les exigences du comte de Foix et Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly revient au service de la Couronne de France avec la charge de lieutenant général du Languedoc qu'il conservera jusqu'à sa mort.

#### 4. La loyauté malheureuse du captal de Buch Gaston de Foix-Grailly

Gaston de Foix-Grailly prend la tête des possessions aquitaines de son père Archambaud lorsque celui-ci tourne Français afin que celles-ci restent dans le domaine des Grailly car elles doivent demeurer dans l'allégeance du roi d'Angleterre. Héritant ainsi du titre de captal de Buch, Gaston sera dès lors un fidèle vassal de la Couronne anglaise. Contrairement à son frère le comte de Foix, il sera d'une constance sans faille. Une loyauté reconnue par ses suzerains qui l'honorent en le faisant entrer dans l'ordre de la Jarrettière et en lui conférant notamment le

236 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénaïque » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, p. 67.

237 Jean Juvénal des Ursins, *Chronique de Charles VI, ... op. cit.*, p. 559.

238 Rôles Gascons, C61/119, entrée 10.

239 Rôles Gascons, C61/119, entrées 35 et 22.

240 VIGNEAUX A., « Une note diplomatique au XV<sup>e</sup> siècle – Charles VII, roi de France et Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix », *Annales du Midi*, Tome XII, n°47, 1900, p. 359.

241 Rôles Gascons, C61/119, entrée 10.

242 VIGNEAUX A., « Une note diplomatique au XV<sup>e</sup> siècle – Charles VII, roi de France et Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix », ... *op. cit.*, p. 359

243 VIGNEAUX A. (éd.), « Mars (?) 1424 - Mémoires et instructions concernant les négociations du roi Charles VII avec Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix » in *Annales du Midi*, Tome XII, n°47, 1900, p. 364-369.

titre de comte de Longueville.

Bien qu'ayant toujours servi fidèlement la Couronne d'Angleterre, le captal n'a jamais eu à affronter directement un des membres de sa famille y compris son neveu le comte Gaston IV de Foix qui a pourtant participé activement à la conquête de l'Aquitaine. Ils se sont déjà rencontrés sur un champ de bataille mais c'était en tant que parent et allié contre le comte d'Armagnac en 1440<sup>244</sup>.

Mais la loyauté et l'honneur dont a pu faire preuve le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly en servant l'Angleterre, tout comme ceux de son cousin et prédécesseur Jean III de Grailly, se révèlent être à double tranchant. En effet, il a pu profiter de certains honneurs et récompenses pour cela mais, se trouvant dans le camp des vaincus à la fin de la guerre de Cent Ans, il se retrouve dépouillé de la grande majorité de ses terres qui étaient des possessions anglaises sur le continent.

Les Grailly ont donc servi autant les rois d'Angleterre que les rois de France durant la guerre de Cent Ans avec une conviction variable suivant les personnages. Mais même s'ils ont pu servir des intérêts différents, aucun d'entre eux n'ont eu le déplaisir de se retrouver face à face sur un champ de bataille.

## B/ L'AUTORITÉ COMTALE FACE À L'AUTORITÉ ROYALE

Les comtes de Foix vont plusieurs fois être en conflit avec l'autorité royale. Ces princes, animés par une certaine volonté d'autonomie, « tenaient plutôt le roi de France pour un partenaire que pour un souverain.<sup>245</sup>»

### *1. La puissance de Jean I<sup>er</sup> fait fléchir le roi de France*

En 1422, le Dauphin Charles devient le roi de France Charles VII. Alors « roi de Bourges », il doit consolider ses positions pour défendre son trône face au roi d'Angleterre. Il va ainsi chercher le soutien du comte Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly. Bien que celui-ci avait pactisé avec l'Anglais en concluant un traité avec Henri V et Charles VI contre le Dauphin, à la mort des deux souverains, il semble vouloir abandonner la cause anglaise et se rapprocher de Charles

---

<sup>244</sup> Voir le chapitre I du présent mémoire.

<sup>245</sup> FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, p. 549.

VII. En effet, en avril 1423, aux États du Languedoc convoqués par le roi de France, l'évêque de Tarbes, le chevalier Olivier d'Arnhaac et le sire de Maysonave s'y rendent au nom du comte<sup>246</sup>. L'année suivante des tractations ont lieu entre le comte et le roi. Charles VII essaye de convaincre Jean I<sup>er</sup> de rejoindre le parti français. Et pour cause, si le comte de Foix restait dans le camp anglais, le roi de France serait privé d'une grande partie du Languedoc et ses possessions dans le Sud de son royaume serait grandement menacées. Face à un jeune Charles VII dont la légitimité est contestée par les Bourguignons et le roi d'Angleterre, et sûr de sa puissance, le comte de Foix profite de la situation. Le roi de France lui propose, pour qu'il « soit plus enclin à le servir<sup>247</sup>», la lieutenance du Languedoc : « estoit le Roy content de lui complaire du gouvernement du Languedoc<sup>248</sup>». Le roi y ajoute la moitié des revenus de la province :

estoit bien le plaisir du Roy que de toutes les finances dudit païs ordinaires et extraordinaires, mondit seigneur de Foix prist la moitié tant pour son fait comme pour la garde, deffense et autres affaires desdis païs de Languedoc et de Guienne<sup>249</sup>.

Jean I<sup>er</sup> de Foix accepte bien sûr la lieutenance du Languedoc. Mais il ajoute certaines exigences : il veut des troupes, cent-cinquante hommes d'armes et autant d'archers, payés par le roi pour garder le Béarn, le Marsan et le Gavardan, une rente de deux mille francs par mois à laquelle s'ajoutent quinze mille francs supplémentaires pour les dépenses de guerre ainsi que trois mois de solde pour les hommes qu'il doit mener à la guerre pour le compte du roi<sup>250</sup>. Ces exigences sont d'abord mal reçues par les ambassadeurs du roi : pour eux, elles « ne sembloient pas bien raisonnables<sup>251</sup>». Mais ils finissent tout de même par accepter. Le prix est cher payé mais le roi a besoin du comte de Foix pour tenir le Languedoc.

Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly plie donc le roi à ses exigences. Il n'hésite pas à ajouter des demandes sur la table des négociations et à chaque fois que le roi accepte, il en demande encore plus. Cela montre bien une certaine volonté d'autonomie de la part du comte de Foix : il se présente plus en mercenaire qu'en vassal.

---

246 VIGNEAUX A., « Une note diplomatique au XV<sup>e</sup> siècle – Charles VII, roi de France et Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix », ... *op. cit.*, p. 359.

247 VIGNEAUX A. (éd.), « Mars (?) 1424 - Mémoires et instructions concernant les négociations du roi Charles VII avec Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix », ... *op. cit.*, p. 364.

248 *Ibidem*.

249 *Ibidem*, p. 365.

250 *Ibidem*, p. 367.

251 *Ibidem*, p. 368 ;

## 2. La frappe de monnaie

Au Moyen Âge, la frappe de la monnaie est un droit régalien et les comtes de Foix vont s'arroger ce droit.

En 1419, le comte Jean I<sup>er</sup> de Foix, alors lieutenant du Languedoc fait frapper monnaie à Pamiers<sup>252</sup>. En mai 1422, le Dauphin ordonne que la frappe de cette monnaie soit arrêtée, en vain. Mais le 19 décembre, Charles VII profite du fait d'être devenu roi pour faire disparaître cet atelier monétaire. Toutefois, en 1423, alors que le comte est en train de se défaire du parti anglo-bourguignon pour revenir dans le camp français, le roi lui accorde des lettres de rémission<sup>253</sup>.

Le comte de Foix Gaston IV fait lui aussi frapper monnaie, à Morlaàs, la capitale du Béarn. Étant vicomte de souverain de Béarn, Gaston IV utilise le droit de frapper monnaie qui existe pour les vicomte depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Le roi de France ne lui reproche pas explicitement de battre monnaie dans le Béarn mais plutôt d'introduire cette monnaie dans le domaine royal, car Charles VII, pour consolider l'économie du royaume voulait imposer une monnaie unique et forte<sup>254</sup>.

L'usage du droit régalien de battre monnaie montre la volonté d'autonomie des comtes de Foix au détriment du pouvoir royal.

## 3. La titulature des comtes de Foix

Dans leur titulature, les comtes de Foix se disent comtes par la grâce de Dieu<sup>255</sup>, attribut régalien utilisé par d'autres princes d'importance au XV<sup>e</sup> siècle comme le duc de Bourgogne ou le comte d'Armagnac. Dans chaque cas cela traduit une volonté d'indépendance ou du moins, d'autonomie. À partir des années 1440, Charles VII cherche à renforcer son pouvoir et notamment à imposer son autorité aux princes du Midi qui se sentant loin de la cour prenaient des libertés aux dépens du pouvoir monarchique. Ainsi en 1442, le roi de France interdit aux comtes de Foix, d'Armagnac et d'Astarac de s'intituler « comte par la grâce de Dieu »<sup>256</sup>. Face

252 Arnaud Esquerrier, *Chronique, ... op. cit.*, p. 68 : « fec batre moneda, appellada Guilhalmes, à la ciutat de Pamyas ».

253 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, 79.

254 LESAGE Georges, « La circulation monétaire en France durant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1948, vol. 3, n°3, p. 306.

255 Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn, op. cit. ...*, p. 575 : « Gaston, par la grâce de Dieu, comte de Foix, de Béarn et de Bigorre, vicomte de Marsan, de Gavardan, de Lautrec, de Villemur et seigneur d'Andorre. » (« Gaston, per la gracia de Diu, comte de Foix, de Bearn et de Bigorre, viscomte de Marsa, de Gavarda, de Lautrec, de Villemur et senhor d'Andorra. »)

256 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge, ... op. cit.*, 79.

aux griefs présentés par son suzerain, le comte de Foix Gaston IV essaye de se justifier. Pour cela, il fait appel au notaire et procureur de Foix Michel du Bernis qui avait classé les archives du château de Foix sous le règne de son père<sup>257</sup>. C'est dans ce contexte qu'il rédige ses *Chroniques des comte des Foix* dans le but de « réfuter les prétentions royales » et de « maintenir les droits de la couronne comtale<sup>258</sup>».

Là encore l'autorité comtale se heurte à l'autorité royale alors que les comte de Foix essaye de maintenir leur pouvoir et leur influence princier face à un pouvoir monarchique qui se renforce.

Malgré les rapports de force qui se sont faits entre les comtes de Foix et les roi de France, témoins d'une volonté d'autonomie de la part des Foix-Grailly, le comte de Foix Gaston IV ne participe pas aux contestations du pouvoir royal que sont la Praguerie (1440) et la Ligue du Bien Public (1465). Durant cette dernière, Gaston IV de Foix-Grailly est un des rares grands seigneurs à rester fidèles au roi. Cependant, avec la dégradation des relations entre le comte et le roi de France, Gaston IV de Foix-Grailly bascule à partir de 1468 dans le camp des grands féodaux opposés à Louis XI<sup>259</sup>.



Entrée de Gaston IV de Foix à Bayonne. Bibliothèque nationale de France, Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, Français 5054, fol. 222, 1484.

257 *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), ... *op. cit.*, p. V.

258 *Ibidem*.

259 BOURRET Christian, *Un royaume « transpyrénéen » ? La tentative de la maison Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, ... *op. cit.*, 80.

Les Foix-Grailly ont donc servi dans les deux camps durant la guerre de Cent Ans. Tandis que certains sont restés fidèles à la cause anglaise, d'autres ont servi le roi de France et d'autres encore ont été plus fluctuants comme Jean I<sup>er</sup> de Foix-Grailly. Ils ont en même tenté d'étendre leur influence et de conserver leur pouvoir face à la montée de l'État monarchique.

## CONCLUSION

Les Grailly se sont illustrés au service des rois d'Angleterre dès le XIII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, notamment en tant que captal de Buch. Tout au long de la guerre de Cent Ans, par leur faits d'armes et leur participation à des ordres de chevalerie, dont certains sont très prestigieux comme la Jarretière ou la Toison d'Or, ils voient leur prestige s'accroître. À partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, leur dynastie prend une autre dimension en héritant du comté de Foix. Les Foix-Grailly vont alors étendre leur influence et leur pouvoir, parfois en opposition au pouvoir royal, grâce à la guerre, aux alliances matrimoniales et à leur jeu politique et diplomatique. Leur accession au trône de Navarre en 1479 étant le point d'orgue et le résultat de leur quête de pouvoir. Ainsi les Grailly réussirent à accroître leur pouvoir tandis que se renforçait l'autorité royale.

## SOURCES

### CHRONIQUES

\_ Arnaud Esquerrier, *Chronique*, in PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), *Chroniques romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, Toulouse, Privat ; Paris, Picard, 1895, p. 1-86.

\_ *Chronique des quatre premiers Valois*, LUCE Siméon (éd.), Paris, Librairie de la Société de l'Histoire de France, 1862.

\_ Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, DOUËT-D'ARCQ Louis (éd.), Paris, Renouard, 1857-1862.

\_ Geoffrey le Baker de Swinbroke, *Chronicon angliae*, GILES John Allan, Londres, Jacob Bohn, 1847.

\_ Jean Froissard, *Chroniques*, DILLER Georges T. (éd.), Genève, Librairie Droz, 1991-1993, Livre I, tomes 1-4.

\_ Jean Le Fèvre, *Chronique*, MORAND François (éd.), Paris, Renouard, 1876-1881.

\_ Jean Juvenal des Ursins, *Chronique de Charles VI*, in BUCHON Jean-Alexandre C. (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France*, Paris, Mairet et Fournier, 1841, p. 323-573.

\_ Jean de Venette, *Chronique*, BEAUNE Colette (éd.), Paris, Le Livre de Poche, 2011 (Lettres gothiques).

\_ Miègeville, *Chronique*, in PASQUIER Félix (éd.) ; COURTEAULT Henri (éd.), *Chroniques*

*romanes des comtes de Foix composées au XV<sup>e</sup> siècle par Arnaud Esquerrier et Miègeville*, Toulouse, Privat ; Paris, Picard, 1895, p. 119-142.

\_ Miguel del Verms, *Cronique dels comtes de Foix et senhors de Bearn*, in BUCHON Jean-Alexandre C. (éd.), *Choix de chroniques et mémoires sur l'Histoire de France*, Paris, Mairat et Fournier, 1841, p. 575-600.

### POÈMES

\_ Cuvelier, *La chanson de Bertrand du Guesclin*, FAUCON Jean-Claude (éd.), Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, 1990, Tome 1.

\_ Héraut de Chandos, *La vie du Prince Noir*, MICHEL Francisque (éd.), Londres et Paris, J.-G. Fotheringham, 1883.

### AUTRES

\_ *Rôles gascons*, <http://www.gasconrolls.org/>

\_ VIGNAUX A. (éd.), "Mars (?) 1424 - Mémoires et instructions concernant les négociations du roi Charles VII avec Jean I<sup>er</sup>, comte de Foix" dans *Annales du Midi*, Tome XII, n°47, 1900, p. 364-369.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUTILS

- \_ ASHMOLE Elias, *Register of the Most Noble Order of the Garter*, Londres, John Barber, 1724.
- \_ BELTZ Georges Frederick, *Memorials of the Most Noble Order of the Garter; from its Foundation to the Present Time*, Londres, William Pickering, 1841.
- \_ GAUVARD Claude, LIBERA Alain de, ZINK Michel (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002.
- \_ GUYOTJEANNIN Olivier, *Atlas de l'Histoire de France (IXe-XVe siècle)*, Paris, Autrement, 2005.
- \_ MESTRE I CAMPI Jesús (dir.), *Diccionari d'Història de Catalunya*, Barcelone, Edicions 62, 1995 (rééd.).
- \_ *Oxford Dictionary of National Biography*.
- \_ ROGERS Clifford J. (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Medieval Warfare and Military Technology*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

- \_ BOVE Boris, *Le temps de la Guerre de Cent Ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2009.
- \_ CURRY Anne, *The Hundred Years War, 1337-1453*, Oxford, Osprey Publishing, 2002.
- \_ McKISACK May, *The Fourteenth Century, 1307-1461*, Oxford, Clarendon Press, 1959.
- \_ TOUREILLE Valérie (dir.), *Guerre et société 1270-1480*, Neuilly, Atlande, 2013.

### SUR LA GUERRE

- \_ ALLMAND Christopher, *La Guerre de Cent Ans, l'Angleterre et la France en guerre, 1300-1450*, Paris, Éditions Point, 2013.
- \_ CONTAMINE Phillipe (dir.), *Histoire militaire de la France, tome 1 : Des origines à 1715*,

Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (première édition, 1992).

\_ CONTAMINE Philippe, *La guerre au Moyen-Age*, Paris, Presses Universitaires de France, 6<sup>e</sup> édition, 2010.

\_ CONTAMINE Philippe, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Presses Universitaires de France, 9<sup>e</sup> édition, 2010.

\_ FAVIER Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980.

\_ MINOIS Georges, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Éditions Perrin, 2008 (réed. 2010).

\_ MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, Paris, Tallandier, 2014.

\_ PÉPIN Guilhem, « The French Offensives of 1404-1407 against Anglo-Gascon Aquitaine », *Journal of Medieval History*, 2011, p. 1-40.

\_ ROGERS Clifford J., *Soldiers' lives through History : the Middle Age*, Westport, Greenwood Press, 2007.

#### SUR LES MENTALITÉS CHEVALERESQUES

\_ BARNIE John, *War in Medieval Society. Social Values and the Hundred Years War, 1377-99*, Ithaca, Cornwell University Press, 1974.

\_ BOULTON D'Arcy J.D., *The Knights of the Crown*, Woodbridge, The Boydell Press, 2010 (rééd.).

\_ COCKSHAW Pierre (dir.), *L'ordre de la Toison d'Or de Philippe le Bon à Philippe le Beau (1430-1505) : idéal ou reflet d'une société*, Turnhout, Brepols, Bruxelles, 1996.

\_ COLLINS Hugh E.L., *The Order of the Garter, 1348-1461 : Chivalry and Politics in Late Medieval England*, Oxford, Clarendon Press, 2000.

\_ CONTAMINE Philippe, « L'idée de la guerre à la fin du Moyen-Age : aspects juridiques et éthiques », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1979, p.75-86.

\_ FLORI Jean, *Chevaliers et chevalerie au Moyen-Age*, Librairie Arthème Fayard, 2010.

\_ LEWIS Peter S., « Une devise de chevalerie inconnue, créée par un comte de Foix ? Le dragon. » dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 76, N°66, 1964, p. 77-84.

\_ SMEDT Raphaël de (dir.), *Les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or au XV<sup>e</sup> siècle*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2000.

\_ VALE Juliet, *Edward III and Chivalry : Chivalric Society and its Context, 1270-1350*, Woodbridge, Boydell Press, 1982.

\_ WITTNER Frédéric, *L'idéal chevaleresque face à la guerre : fuite et déshonneur à la fin du Moyen-Age*, Apt, Astrolabe, 2008.

#### SUR LES SOUVERAINS ET SEIGNEURS

\_ ALLMAND Christopher, *Henry V*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1992.

\_ AUTRAND Françoise, *Charles V le Sage*, Paris, Fayard, 1994.

\_ AUTRAND Françoise, *Charles VI. La folie du roi*, Paris, Fayard, 1986.

BARBER Richard, *Edward, Prince of Wales and Aquitaine. A Biography of the Black Prince*, Woodbridge, The Boydell Press, 1996.

\_ LEBEGUE Antoine, *Le Prince Noir (1330-1376) et sa légende*, Mayenne, Éditions Sud Ouest, 2012.

\_ MINOIS Georges, *Du Guesclin*, Paris, Fayard, 1993.

\_ SAUL Nigel, *Richard II*, New Haven, Yale University Press, 1997.

\_ TUCK Anthony, *Crown and Nobility : England, 1272-1461*, Oxford, Blackwell, 2<sup>e</sup> édition, 1999 (première édition, 1965).

\_ VALE Malcolm G.A., *Charles VII*, Londres, Eyre Methuen, 1974.

#### SUR L'AQUITAINE

\_ VALE Malcolm G.A., *English Gascony, 1399-1453. A Study of War, Government and Politics during the Later Stages of the Hundred Years War*, Oxford, Clarendon Press, 1970.

\_ VALE Malcolm G.A., « The Wars in Aquitaine », *Arms, Armies and Fortifications in the Hundred Years War*; CURRY Anne, HUGHES Michael, Woodbridge, Boydell Press, 1994, p. 69-82.

### SUR LE COMTÉ DE FOIX

- \_ BOURRET Christian, *Un royaume « tranpyrénéens » ? La tentative de la maison de Foix-Béarn-Albret à la fin du Moyen Âge*, Aspet, PyrÉGraph éditions, 1998.
- \_ PAILHÈS Claudine, *Le comté de Foix : un pays et des hommes : regards sur un comté pyrénéen au Moyen Âge*, La Louve, Cahors, 2006.
- \_ RUEDA Sonia, *Les lieux d'inhumation de quatre grandes familles du midi de la France*, mémoire de maîtrise, sous la direction de FOURNIÉ Michelle, Université Toulouse II, 2004.
- \_ VERNIER Richard, *Lord of the Pyrenees, Gaston Fébus, count of Foix 1331-1391*, Woodbridge, The Boydell Press, 2008.
- \_ TUCOO-CHALA Pierre, *Gaston Fébus, prince des Pyrénées : 1331-1391*, Pau, Deucalion, 1991.

### SUR LES SEIGNEURS DE FOIX-GRAILLY

- \_ BABINET Léon, *Jean III de Grailly Captal de Buch Connétable d'Aquitaine*, Toulouse, Éditions des régionalismes, 2011.
- \_ BLANCHARD-DIGNAC Denis, *Le Captal de Buch*, Bordeaux, Éditions Sud Ouest, 2011.
- \_ MOLIS Robert, « Comminges et Bourgogne. Un client insoupçonné de Philippe le Bon : Mathieu de Foix-Grailly, comte de Comminges. », *Annales de Bourgogne*, vol. 40, 1968, p. 192-196.
- \_ OLHAGARAY Pierre, *Histoire des comtes de Foix, Béarn et Navarre*, Lacour, Nîmes, 2013 (rééd.).

**ANNEXES**

PLANCHE I  
GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE DES GRAILLY

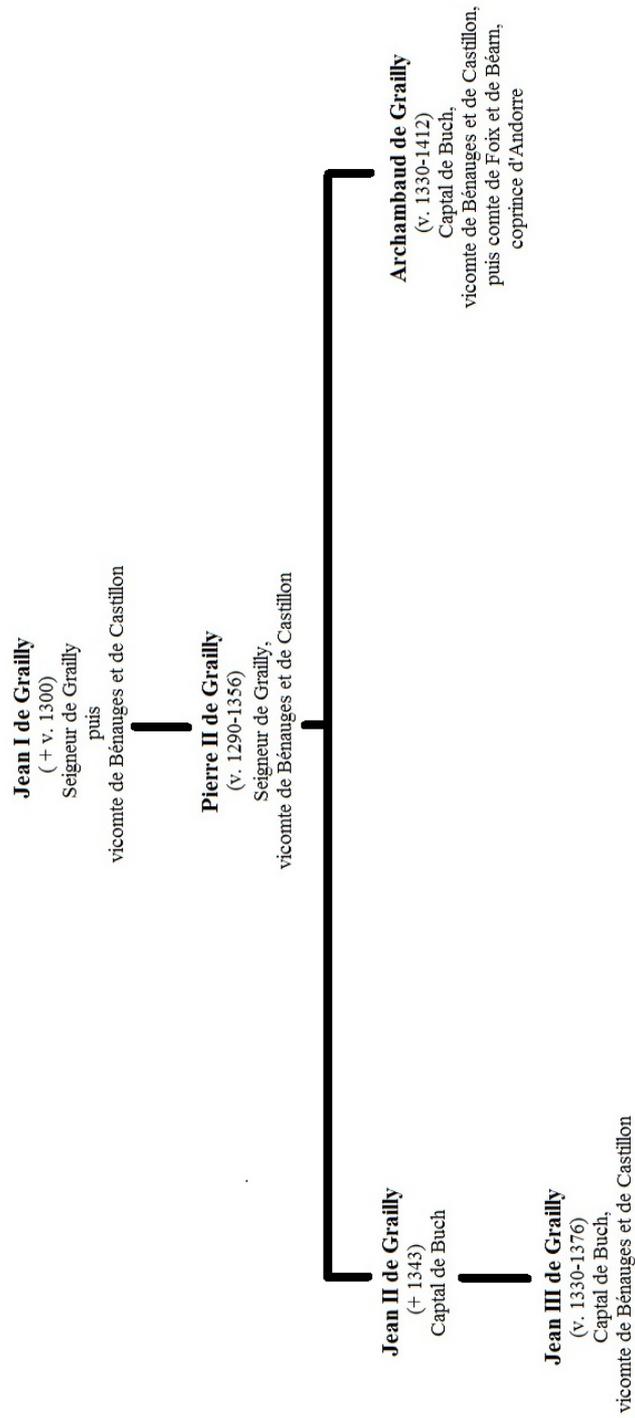


PLANCHE II  
GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE DES FOIX-GRAILLY

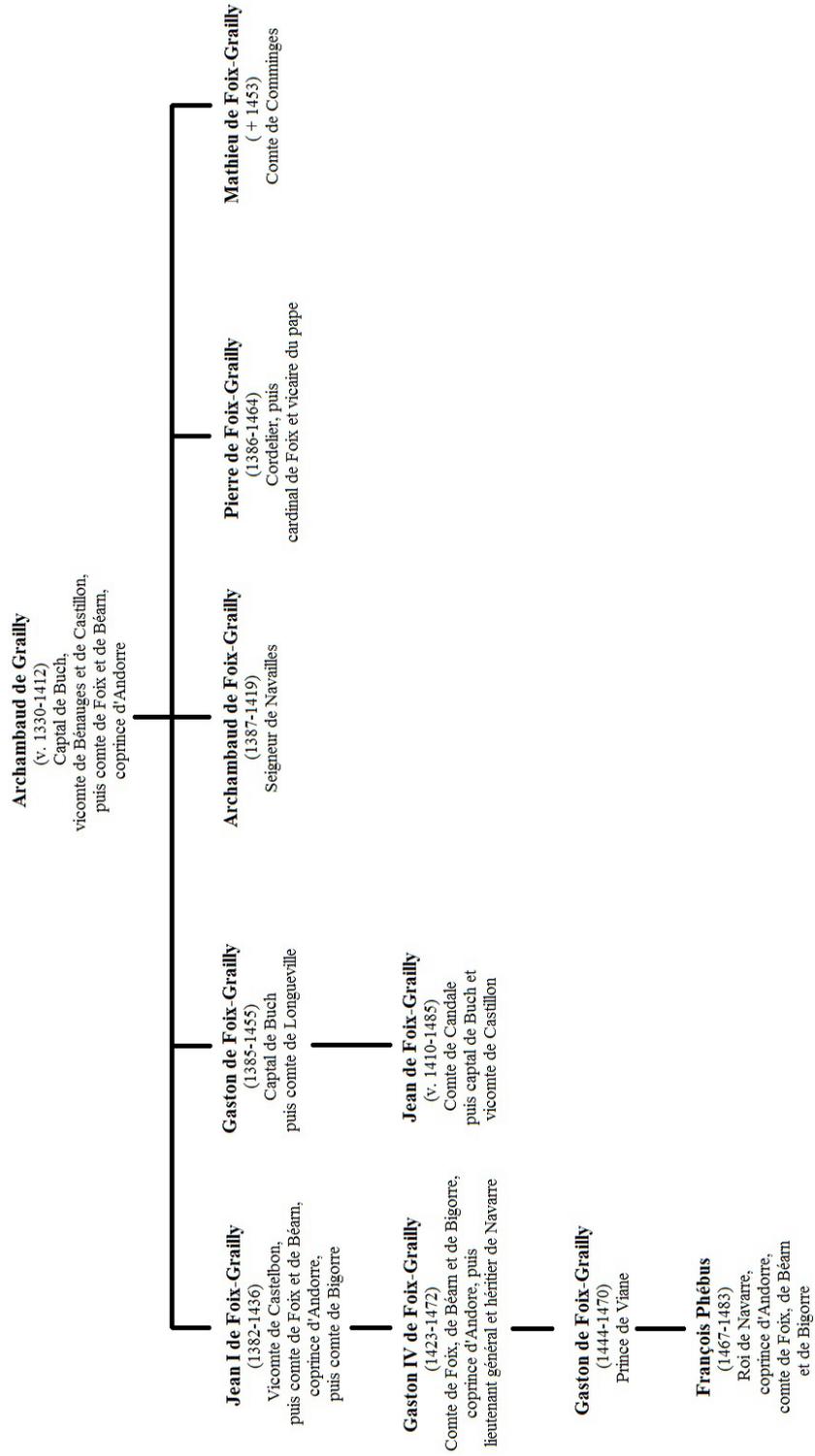
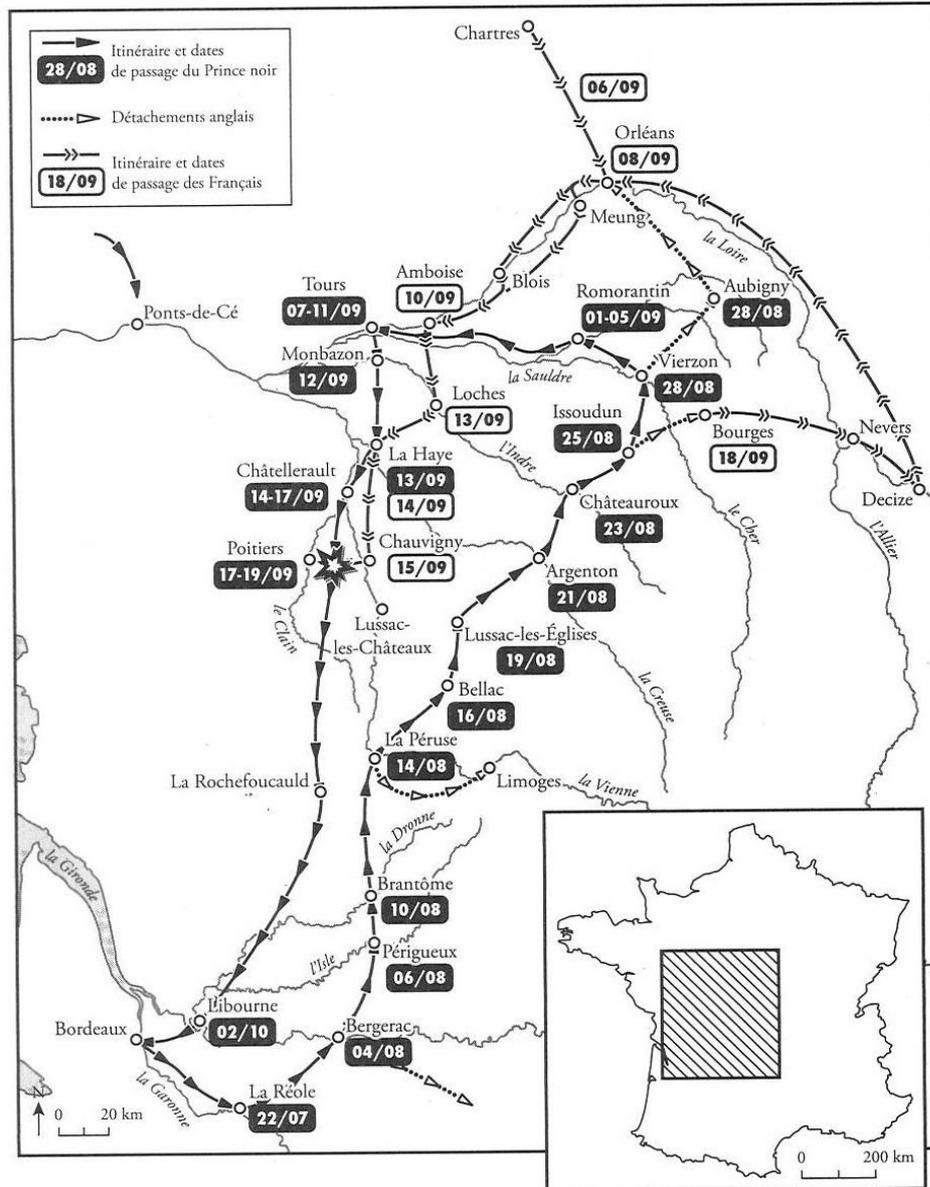


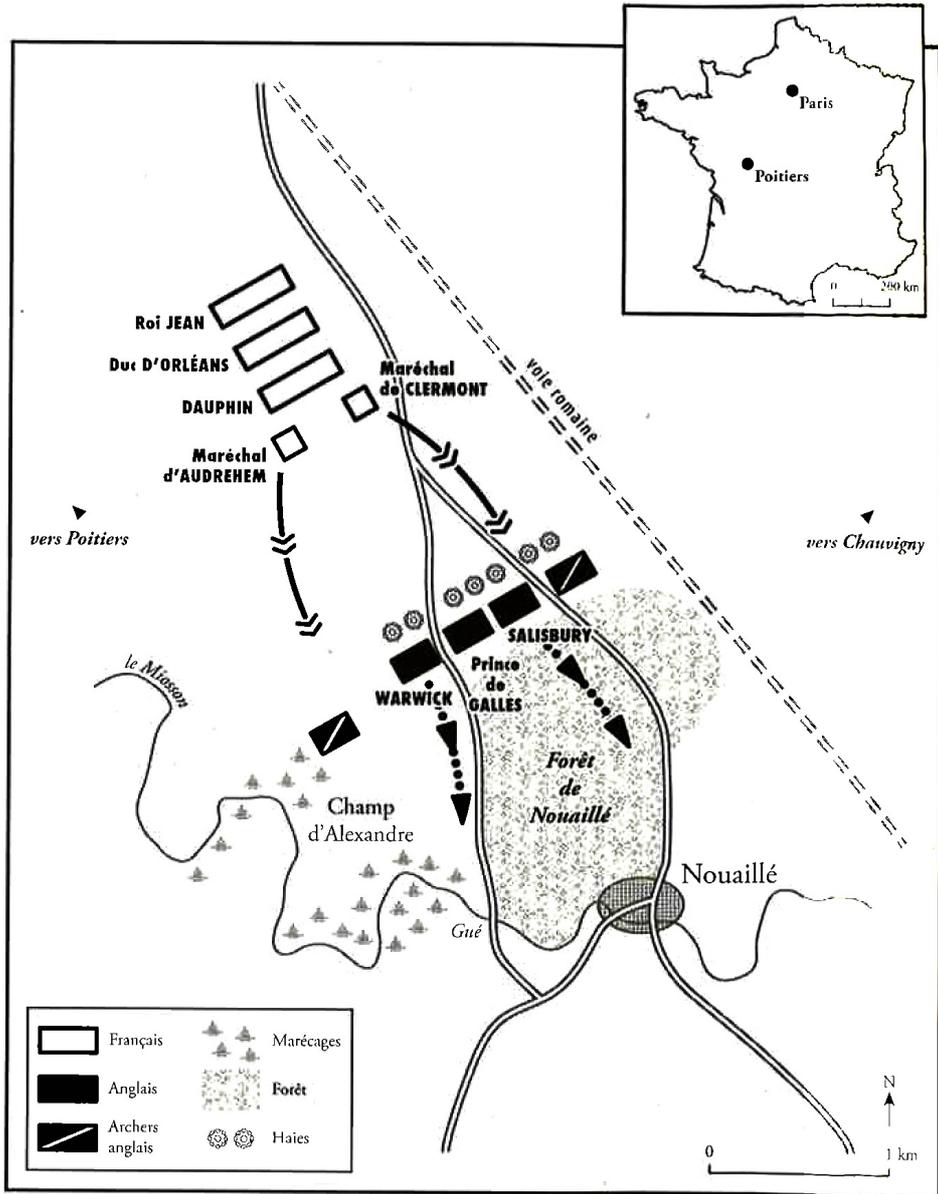
PLANCHE III



La chevauchée du Prince Noir (juillet-septembre 1356)

D'après MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, Paris, Tallandier, 2014.

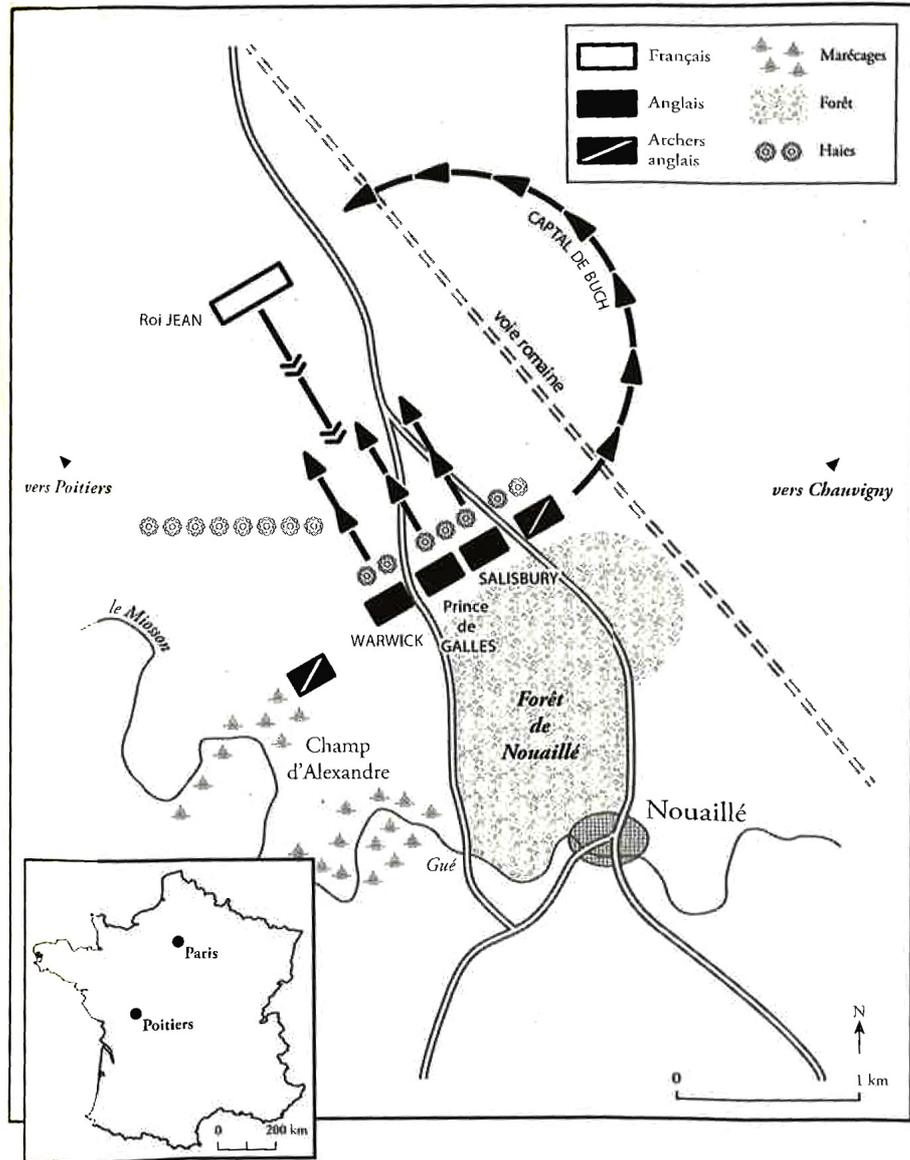
PLANCHE IV



La bataille de Poitiers. Première phase.

D'après MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, Paris, Tallandier, 2014.

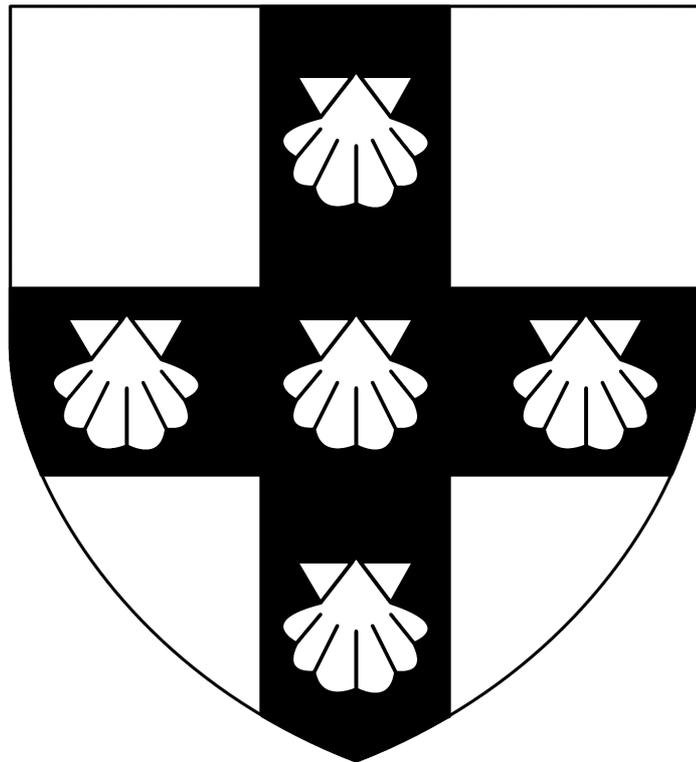
PLANCHE V



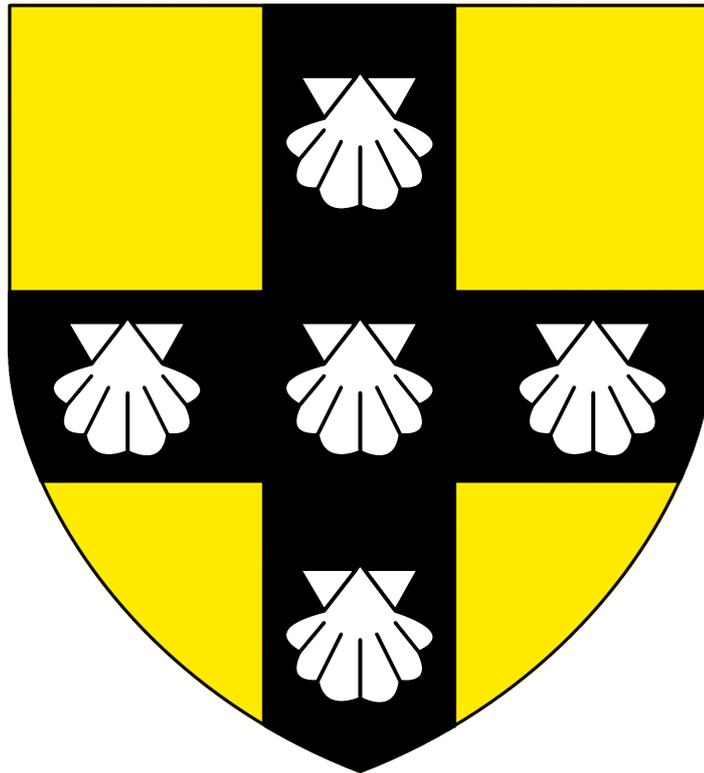
La bataille de Poitiers. Deuxième phase.

D'après MINOIS Georges, *Poitiers, 19 septembre 1356*, Paris, Tallandier, 2014.

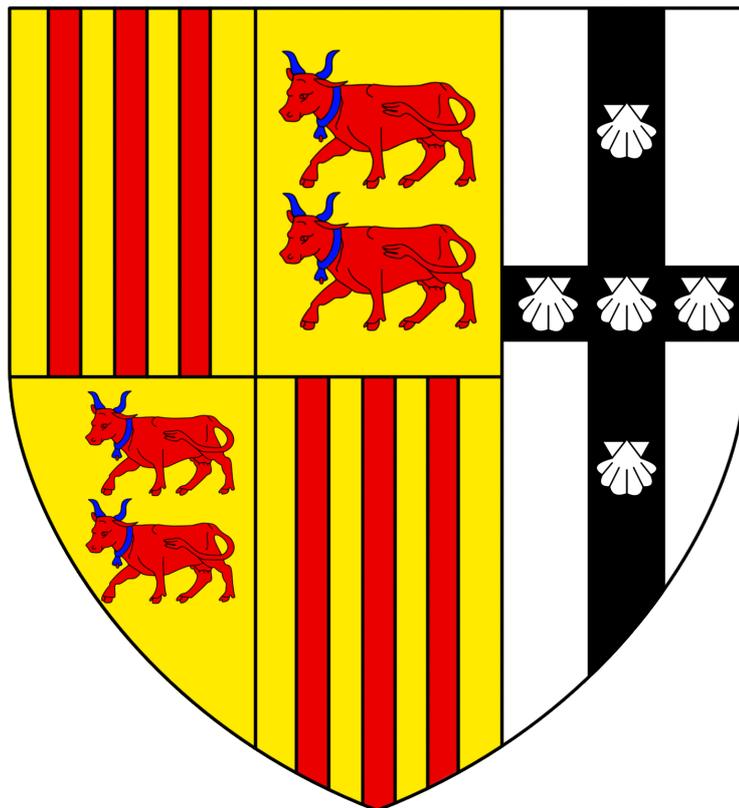
## PLANCHE VI

*Fig. 1***Armoiries d'Archambaud de Grailly**

*D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.*

*Fig. 2***Armoiries du capital de Buch Jean III de Grailly**

*D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.*

*Fig. 3***Armoiries d'Archambaud de Grailly après avoir hérité du comté de Foix**

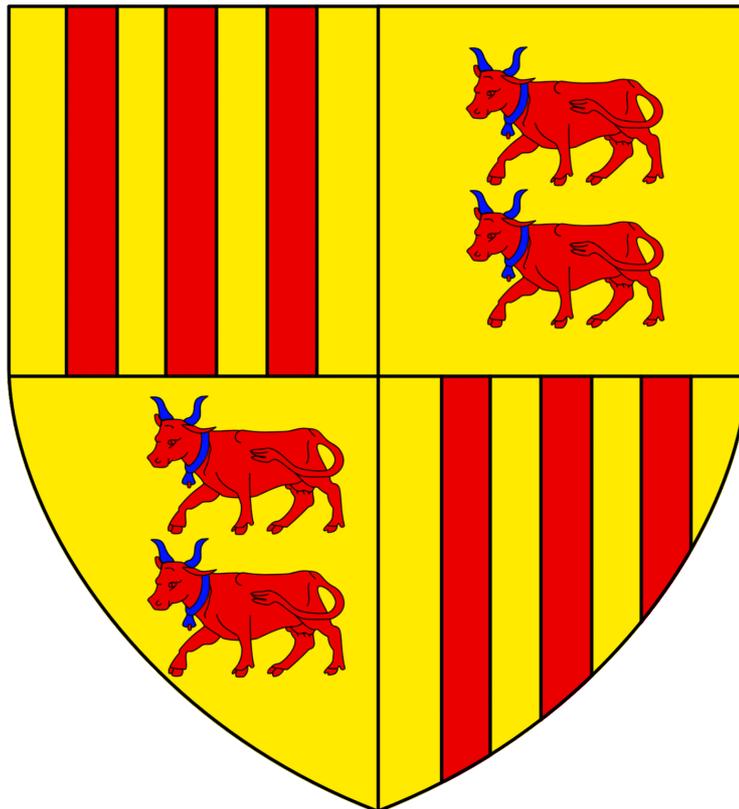
*Parti tiercé : I. Coupé d'or à trois pals de gueules et d'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre ; II. Coupé d'or aux deux vaches de gueules, et d'or à trois pals de gueules ; III. D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.*

*D'or à trois pals de gueules : pour le comté de Foix.*

*D'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre : pour la vicomté de Béarn.*

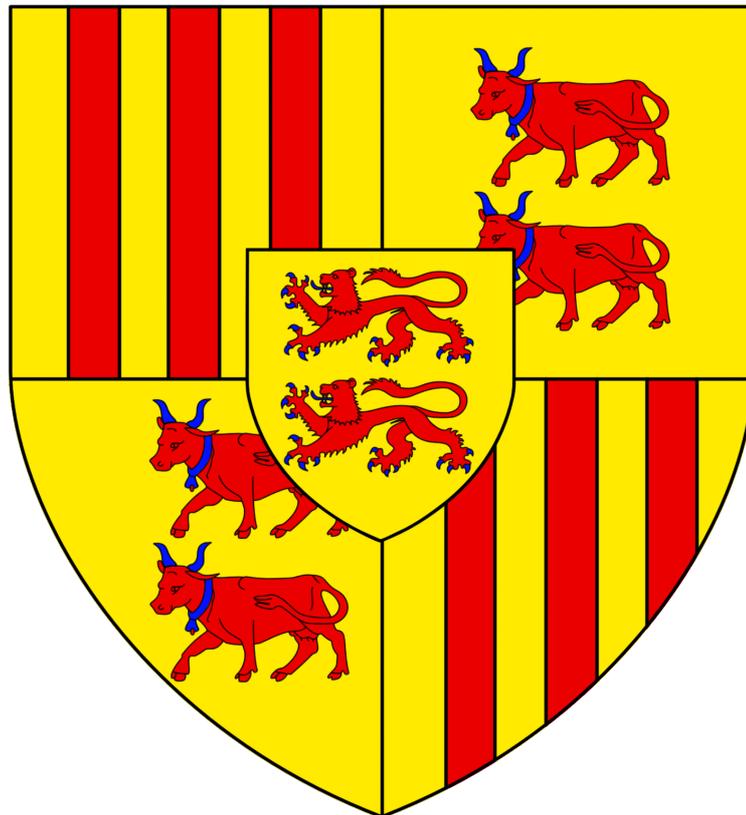
*D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent : pour la maison des Grailly.*

*Fig. 4*  
**Armoiries de Jean I<sup>er</sup> de Foix**



*Écartelé d'or à trois pals de gueules et d'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre.*

Jean I<sup>er</sup> de Foix n'arbore pas les coquilles des Grailly sur ses armoiries.

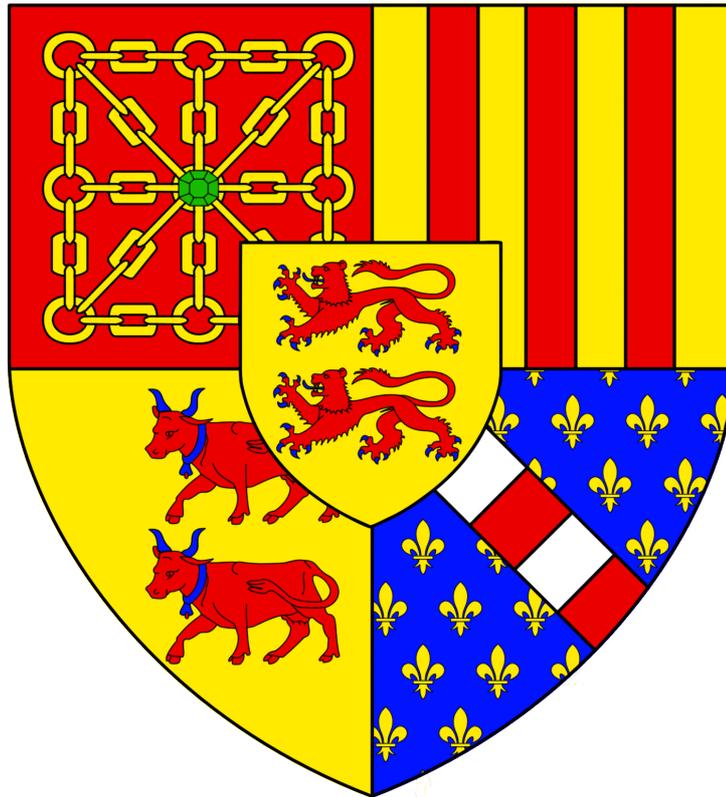
*Fig. 5***Armoiries de Jean I<sup>er</sup> de Foix après avoir récupéré le comté de Bigorre**

*Écartelé d'or à trois pals de gueules et d'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre ; sur le tout, d'or aux deux lions léopardés de gueules, armés et lampassés, d'azur passant l'un sur l'autre.*

À l'écartelé de Foix et de Béarn, s'ajoute les lions du comté de Bigorre.

*Fig. 6*

**Armoiries de Gaston IV de Foix après avoir été nommé lieutenant général et héritier du royaume de Navarre.**



*Écartelé au I. de gueules aux chaînes d'or, posées en orle, en croix et en sautoir ; au II. d'or à trois pals de gueules ; au III. d'or aux deux vaches de gueules, accornées, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre ; au IV. D'azur semé de fleurs de lys d'or à la bande componée d'argent et de gueules ; sur le tout, d'or aux deux lions léopardés de gueules, armés et lampassés, d'azur passant l'un sur l'autre.*

Aux armes de Foix, de Béarn et de Bigorre, s'ajoutent celles de la maison d'Évreux-Navarre.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>I. Grailly, guerre et chevalerie.....</b>	<b>3</b>
A/ Le captal de Buch Jean III de Grailly (v.1330-1376) et la guerre .....	4
1. <i>La bataille de Poitiers (1356).....</i>	4
2. <i>Le Marché de Meaux (1358).....</i>	10
3. <i>La bataille de Cocherel (1364).....</i>	13
4. <i>La bataille de Najera (1367).....</i>	18
5. <i>Soubise (1372) : la dernière bataille du captal.....</i>	20
B/ Faits d'armes des Foix-Grailly.....	22
1. <i>Archambaud de Grailly (v. 1330-1412).....</i>	23
2. <i>Jean I<sup>er</sup> de Foix (1382-1436).....</i>	25
3. <i>Le sacrifice d'Archambaud, seigneur de Navailles (1387-1419).....</i>	29
4. <i>Le captal de Buch Gaston de Foix-Grailly (1385-1455).....</i>	32
5. <i>Gaston IV de Foix (1423-1472).....</i>	34
C/ Les Grailly et les ordres de chevalerie.....	37
1. <i>La maison des Grailly et l'ordre de la Jarretière.....</i>	37
a/ <i>L'ordre de la Jarretière.....</i>	37
b/ <i>Captal de Buch et ordre de la Jarretière.....</i>	38
2. <i>Le comte de Comminges et l'ordre de la Toison d'Or.....</i>	40
a/ <i>L'ordre de la Toison d'Or.....</i>	40
b/ <i>Mathieu, comte de Comminges, membre de la Toison d'Or.....</i>	42
3. <i>La devise du Dragon (XV<sup>e</sup> siècle), une devise de chevalerie fondée par le comte de Foix</i> .....	43
a/ <i>La devise du Dragon.....</i>	43
b/ <i>Le comte et le Dragon.....</i>	44
<b>II : Gains de terres et prestige.....</b>	<b>47</b>
A/ Les héritages et les mariages.....	48
1. <i>Archambaud de Grailly, captal de Buch et comte de Foix.....</i>	48

2. Jean I <sup>er</sup> de Foix-Grailly et l'héritage des comtes de Foix.....	49
3. 1419 : le comté de Comminges revient aux Foix-Grailly.....	50
4. Jean de Foix-Grailly, captal de Buch et comte de Candale.....	51
5. L'alliance entre Foix et Navarre : les comtes de Foix, rois de Navarre à la fin du XV <sup>e</sup> siècle .....	52
B/ Les conquêtes et les récompenses.....	52
1. Les rois d'Angleterre récompensent les captals de Buch.....	53
a/ Archambaud de Grailly.....	53
b/ Gaston de Foix-Grailly.....	53
2. La vicomté de Narbonne offerte à Mathieu, comte de Comminges.....	55
3. Charles VII donne Saint-Sever à Gaston IV de Foix-Grailly.....	55
C/ Les achats et les échanges.....	56
1. Une volonté d'expansion : les acquisitions des comtes de Foix.....	56
a/ Les acquisitions de Jean I <sup>er</sup> de Foix.....	56
b/ Les acquisitions de Gaston IV de Foix.....	56
2. Les transactions du captal Gaston de Foix-Grailly : une motivation militaire.....	57
<b>III : Considérations diplomatiques et politiques.....</b>	<b>59</b>
A/ Changements d'allégeance : une famille, deux camps opposés.....	60
1. L'admirable loyauté de Jean III de Grailly.....	60
2. Changement forcé.....	61
3. L'intrigant Jean I <sup>er</sup> de Foix-Grailly.....	62
4. La loyauté malheureuse du captal de Buch Gaston de Foix-Grailly.....	63
B/ L'autorité comtale face à l'autorité royale.....	64
1. La puissance de Jean I <sup>er</sup> fait fléchir le roi de France.....	64
2. La frappe de monnaie.....	66
3. La titulature des comtes de Foix.....	66
<b>Conclusion.....</b>	<b>69</b>
<b>Sources.....</b>	<b>70</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>72</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>76</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>88</b>